

Phèdre

Jullien

LES FABLES

DE PHEDRE

AFFRANCHI

D'AUGUSTE.

TRADUITES EN FRANCOIS
AVEC LE LATIN A CÔTÉ

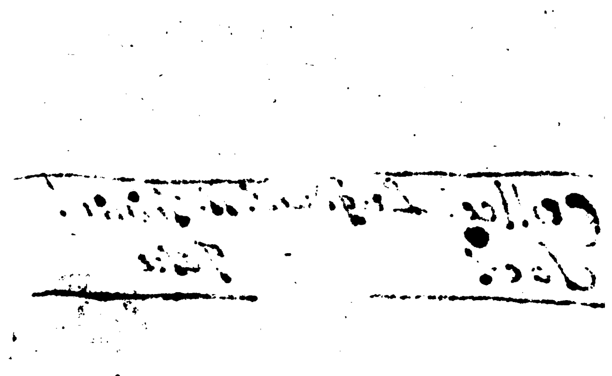
Pour servir à bien entendre la Langue Latine, & à bien traduire en François.

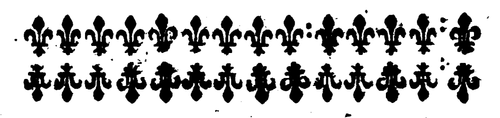
DERNIERE EDITION.

A LYON,
Chez F. LARCHIER, proche l'Hôpital.
ET
GUILLAUME LANGLOIS, ruë Ferrandiere.

M. DC. LXXXVIII.

AVEC PERMISSION.





AU LECTEUR.

ENCORE que je ſache que la lecture de ce petit Livre ſoit la recommandation la plus avantageuſe qu'on lui puiſſe donner, & qu'il ne trouvera point de Juges qui lui ſoient favorables, que parmi ceux qui en jugeront ſans le connoître: neanmoins je me croi obligé d'en dire d'abord quelque choſe pour empêcher que quelques eſprits preoccupez d'une fauſſe perſuaſion ne le condannent ſans l'avoir oüi, & ne le croient pas même digne d'être lû.

Car il y a des perſonnes que lors qu'ils entendent ſeulement le nom de Fables en ſont frappez auſſi-tôt, & en conçoivent de l'averſion. Ils s'imaginent qu'on leur veuille faire les mêmes contes qui ſont ordinairement dans la bouche des fem-

mes & des nourrices, & qu'on les rabaisse dans un entretien tout-à fait indigne de l'âge avancé, qui nous rend capables des grandes choses.

Mais certes nous pouvons dire avec raison, qu'ils tombent sans qu'ils y pensent dans l'inconvenient qu'ils avoient voulu éviter, & que faisant trop les hommes & aïant trop peur de paroître enfans, ils jugent en effet de ces Fables non en hommes mais en enfans. Car ils témoignent assez par le mépris même qu'ils en font, qu'ils ne les considerent que par l'écorce & l'extérieur, comme les enfans ont accoûtumé de faire, & qui entendant parler du Loup & de l'Agneau, ils ne s'arrêtent qu'à la rencontre de ces deux bêtes, sans porter leur esprit sur la violence des injustes envers les innocens, dont elles sont une parfaite figure.

Les hommes sages au contraire penetrant jusques dans le fond de ces Fables, y decouvrent de tous côtez des instructions tres hautes, & d'autant plus utiles, qu'elles sont mêlées avec ces fi-

ctions ingenieuses & divertissantes. Ils contemplent avec plaisir & avec estime ces tableaux excellens de tout ce qui se passe dans le monde; dont les traits ne sont pas formez avec des couleurs mortes, mais avec des creatures vivantes & animées, & qui ne representent pas seulement le visage ou la posture d'un homme, mais les actions de l'esprit, & toute la conduite de la vie.

Je ne m'arrêterai point ici à ce qu'on pourroit dire encore de plus considerable à l'avantage de ce Livre : Que ces sortes de Fables doivent si peu passer pour une chose basse & puerile, qu'on a crû autrefois qu'Esope avoit été inspiré par un Dieu pour composer les siennes, & même que Socrate le plus sage de tous les hommes au jugement des Payens, & le Pere de tous les Philosophes, étoit l'Autheur de celles qu'on lui attribuë, Que ce genre d'écrire est presque le même que ces hieroglyques si pleins de mysteres, qui ont été autrefois en usage parmi les Sages d'Egipte : Et que l'Ecriture Sainte même n'a pas

craint de se servir de quelques Fables, dans lesquelles elle fait parler non seulement les bêtes, mais les arbres, ce que Phedre trouvant un peu hardi, a prié d'abord qu'on ne trouvât pas mauvais s'il le faisoit, quoi qu'il ne le fasse en aucun lieu des Livres que nous avons.

Je me contenterai seulement de renvoier le Lecteur à une excellente Lettre de Monsieur Rigault, dont la suffisance & la sagesse sont connuës de tout le monde, qui n'a pas crû se rabaisser en travaillant à donner un nouveau lustre à ces Fables : tant par ses nottes que par une reveuë plus exacte sur d'anciens Manuscrits ; ni faire à Monsieur le President de Thou un present peu digne de son nom illustre, en lui dediant les Ouvrages de ce celébre Affranchi.

J'ai fait imprimer cette Lettre avec une autre que Monsieur Rigault y avoit jointe d'un des Messieurs Pithou à son frere, sur le sujet de ces mêmes Fables qu'ils ont les premiers donné au public :

Car devant que de mettre Phedre en lumiere avec l'éclaircissement d'une Traduction Françoise j'eusse crû commettre une espéce d'ingratitude & d'injustice de ne pas parler avec honneur de ces Messieurs, à qui le public a l'obligation de lui avoir découvert ce petit Tresor qui étoit demeuré caché durant tant de siecles : leur nom étant d'ailleurs si connu & si estimé parmi les Savans, qu'il suffit de les nommer, pour faire qu'on leur rende la loüange qui leur est deuë.

Mais parce que les Livres de Phedre sont d'autant plus excellents, que par un avantage qui leur est propre, ils sont proportionnez tout ensemble aux personnes les plus sages & aux enfans, les sages admirant les instructions importantes qui sont cachées avec tant de grace & tant d'addresse dans les replis de ces Fables, & les enfans s'arrêtant à l'écorce de ces fictions ingenieuses qui les charment par un agreable divertissement : il est aisé de voir l'utilité de ceux qui étu-

dient peuvent tirer de la lecture de ce Livre.

Car premierement étant certain que toutes les Langues s'apprennent par l'usage, & l'usage de la langue Latine qui est maintenant une langue morte, n'étant plus vivant que dans les Auteurs : le seul moyen de le savoir comme il faut, est de s'entretenir sans cesse avec eux dans leurs Ouvrages, & de faire qu'ils soient nos maîtres même aprés leur mort, & parce que selon la regle des Philosophes, ce que nous sçavons déja, nous doit servir comme d'une lumiere pous apprendre ce que nous ne savons pas, le meilleur moien de penetrer bien-tôt dans leurs écrits, & de nous les rendre comme naturels, au lieu, qu'ils nous étoient étrangers auparavant, est d'en avoir une Traduction Erançoise qui soit jointe avec leurs paroles Latines, afin que nous puissions voir sans peine le rapport qui se trouve entre leur langue & la nôtre, que nous comparions leurs expressions avec nos expressions, leurs

figures avec nos figures, pour apprendre tout ensemble à bien traduire de Latin en François & de François en Latin, qui sont deux choses qui enferment la connoissance parfaite de l'une & de l'autre de ces deux langues.

Aussi pour ce qui est de la connoissance de la langue Latine, les jeunes gens qui seront déja avancez dans les études des lettres humaines, ne doivent pas croire que ce seroit les rabaisser, que de leur faire lire avec soin les ouvrages de cet Auteur: Car outre qu'ils rencontrent plusieurs endroits difficiles à expliquer, qui ne seront que trop capables d'exercer leur intelligence, quelle qu'elle puisse être: Ils y apprendront aussi quatité d'expressions, ou tres-pures, ou nobles & élevées, & qui se sentent un peu de la hardiesse de la Poësie: & ils y trouveront un modelle parfait d'une des choses à laquelle ceux qui commencent doivent travailler davantage selon Quintilien, qui est d'une

narration excellente, & accomplie en toutes ses parties : Toutes les personnes intelligentes pouvant juger aisément que Phedre raconte ces Fables avec une telle clarté, une telle pureté, une telle breveté, & une telle naïveté, qu'on peut dire qu'il en est parfait en son genre, comme Virgile & Horace le sont dans le leur.

Pour ce qui est de traduire de Latin en François, qui est une chose que tout le monde estime aujourd'hui, & qui a été même introduite depuis peu avec grande raison par des personnes fort sages dans les lieux où l'on instruit publiquement la jeunesse : il n'est pas besoin de representer combien non seulement les enfans, mais toute sorte de personnes qui desirent s'y exercer, peuvent trouver d'avantages dans la lecture de ce Livre. Car on ne sauroit presque se servir d'une Traduction Françoise pour cet effet, lors qu'on ne fait pas imprimer vis-à-vis les paroles de l'Au-

theur qu'on a traduit. Mais lors qu'on les voit toutes deux en même-tems, on les compare ensemble, non seulement sans peine, mais avec plaisir. On remarque les graces qui sont particulières à la langue Latine, & celles qui sont propres à nôtre langue; on apprend à suivre la fidélité sans blesser l'élegance, & l'élegance sans blesser la fidelité & enfin on voit dans la pratique même les régles de la Traduction, qui est la maniere la plus excellente ponr apprendre les Arts.

Au reste, comme j'ai tâché de rendre cette Edition de Phedre la plus utils qu'il m'a été possible: j'ai crû devoir ajoûter au titre de chaque Fable qui en marquent seulement les personnages, un autre qui en representât d'abord l'ame & l'esprit: dans lequel n'aiant pour but que de renfermer les sens en une petite sentence; j'ai quelquefois touché un autre moralité que celle que Phedre y avoit

donnée. Et celui qui voudra seulement parcourir ces titres, jugera aisément combien ces Fables sont pleines d'instruction, n'y en ayant presque aucune qui ne contienne quelque avis excellent de la morale, pour nous rendre tout ensemble justes & prudens dans la conduite de nôtre vie. Et quoi que quelques-uns de ces tîtres ayent le nombre d'un Vers, ce que je sai être vicieux en prose, je ne me suis pas mis en peine neanmoins de les changer, ayant crû que cette cadence ne seroit pas désagréable en ces paroles courtes & pleines de sens qui tiennent lieu de proverbes ou de sentence: comme aussi je ne me suis pas arrêté à vouloir toûjours que la sentence Françoise ne fut qu'une traduction de la Latine; mais j'ai plutôt tâché à faire que l'une & l'autre eust quelque grace en sa langue.

J'ai passé aussi trois ou quatre Fables, que des personnes qui ont quelque pudeur auroient peine de lire

même en Latin : ne croyant pas qu'on me voulut obliger de traduire en François des choses qui peuvent corrompre les mœurs de la jeunesse, lorsque je tâche de contribuër selon le peu, que je puis à l'avancement de leurs études. Et néanmoins, parce que je n'en ai voulu retrancher que tout le moins qui m'a été possible, je me suis contenté de changer quelques mots en une ou deux : & j'ai ajoûté quelques Vers à d'autres qui étoient imparfaites : mais que j'ai fait imprimer en un caractère different, pour montrer qu'ils ne sont pas de Phedre : mais seulement supplées en la place des siens qui sont perdus.

Pour ce qui est de ceux qui voudront montrer ces Fables aux enfans qui ne sont que commencer, ausquels tout le monde sait quelles sont tres-propres, ils pourront se servir de cette traduction pour leur conter les Fables avec grace, & leur apprendre

à bien narrer en François. Et parce que les enfans ne pourroient pas avec cette traduction seule comprendre la force des mots Latins, on en pourroit tirer une glose qu'on mettra d'abord sur chaque mot, ou s'ils sont un peu plus avancez sur les plus difficiles seulement, & qui n'auront point été glosez auparavant, la diminuant toujours à proportion que les enfans avanceront davantage dans la lecture & l'intelligence de ce Livre. Car il faut les accoûtumer le plutôt qu'on peut à faire eux-mêmes cette glose, & à remarquer que la traduction Françoise enferme tout le même sens que les paroles Latines de Phedre, mais qu'on n'a pas pû les traduire mot à mot, parce que ce qui a grace dans le Latin, feroit souvent ou tres-désagréable, ou même ridicule dans nôtre langue.

Et afin que cela se peust faire plus commodement, j'ai fait laisser beau-

coup d'espace entre les lignes Latines, qui pour cette raison peuvent tenir lieu de feüilles, si on veut écrire dessus en petite lettre : & j'ai fait imprimer ce Livre de telle sorte qu'on peut avoir ou le François & le Latin joint ensemble comme il est à present ou le Latin tout seul, & le François tout seul, selon qu'on le jugera plus commode pour l'instruction des enfans.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot des Fables d'Avienne, qu'on imprime d'ordinaire aprés celles de Phedre, & dont j'eusse joint aussi la Traduction avec celle ci, si j'y eusse trouvé les mêmes avantages que dans celles de ce livre. Mais je ne doute point que tous ceux qui les voudront lire avec soin, ne reconnoissent aussi bien que moi, qu'elles sont infiniment éloignées de la pureté de la beauté & de la grace de celles de Phedre, & qu'elles ne meritent ni la peine qu'on auroit de les tra-

duire ni celle qu'on donneroit aux enfans de les apprendre, ausquels elles ne sont nullement propres; puisque selon l'avis de Quintilien, il ne leur faut montrer d'abord que les plus excellentes & les plus pures.



ILLUSTRISSIMO VIRO

JAC. AUG. THUANO.

SACRI-CONSISTORIJ

CONSILIARIO,

SENATUSQUE PARISIENSIS

PRÆSIDI

NIC. RIGALTIUS S. D.

PHÆDRI *libellos, à me nuper ad fidem Pithœani codicis & alterius item vetustissimi, quem nobis ex Remensi Bibliotheca doctissimi viri Iac. Simonidi cura depromsit recognitos, ut tibi Præses amplissimè offerrem, tuoq; nomini devoverem, fecit amicissimi tui Petri Pithœi non sine ingenti desiderio relicta bonis omnibus recordatio: fecit animus erga te meus, quem multis nominibus devictum jam habes: fecit solenne feriarum tempus, atq; ipsa ridentis animi, ut verbo Varronis vita, autumnitas,*

Quæ postrema ratio fabulares liberti jocos, vernula urbanitate amabiles argutias, placere tibi posse; sola mihi facile persuasit. Nã aliàs hujusmodi scripta curis publicis occupato intempestivè nimis obtulissem. Neque opinor, displicebit, quod libertum otij tui comitem fecerim, quando feriæ istæ quasi Saturnalia sunt, quibus & Minervij quondam cives, & Romani rerum Domini servis suis velut precariam libertatem indulgere unâ cum iis ludere, epulari, quin & aliqua etiam iubentibus gratiosè parere consueverant. Habe igitur imperatorium libertum, quem inter rusticandum, suaviter fabulantem, imò graviter, & quidem paucis, philosophantem admireris. Nec dubito quin ex animi tui sententia pronunties, parum cordatos videri, qui fabularum audito nomine statim fastidiunt, & tales pueris ab nutrice aut avia concrepit ac illis in aurem ganniri solere blaterant. Adeò illi bis pueri non intelligunt hisce fabulis utilissima civilis sapientiæ capita contineri quibus aut privatorum vitia iucundè castigantur; aut Tiberij & quorundã aliorum difficillima tempora figuratè notantur. Hanc enim scribendi

formam nasutissimus libertus adinvenit, quâ impone in seculi sui mores, adeoque in procerum scelera luderet. ac sermone brutis attributo, in homines quibuslibet feris efferaciores animadverteret. Sic plerumque sub Agni pelle rapacem Lupum exagitat, & sub persona Lupi sævissimum tyranni ingenium percellit; Siquidem jam tum depudescebat humanum genus, eaque vitia quæ vel in brutis damnanda esse omnes fatentur, ipsi inter se se majore flagitio patrare non erubescebant, ut etiam prævaricante rationis magistratu, tandem ad ipsius naturæ tribunal fuerit provocandum. Nam quis in Cane fidem, in Agno simplicitatem, in Formica laboris assiduiconstantiam commendari audit, & continuò in Homine perfidiam, malignitatem, segnitiem non redarguat? Aut quis in Lupo rapacitatem in Vulpe dolos & insidias, in Urso, sævitatem damnat, & hæc omnia in unum plerumq; hominem confluxisse non indignatur? Quis denique feras ipsas in natura velut ancora stare & contineri non reluctantes, homines autem excusso rationis jugo: nullis legum frenis regi aut cohiberi posse non succenseat? Sic igitur Philosophus

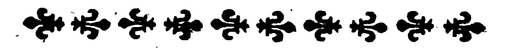
noster Æsopijs brutorum dialogis mores hominum brutescentes vaferrimè tangit, ideoque forsan improbi nomen jocosæ sapientiæ artifici Martialis imposuit: horridæ scilicet & improbatæ illo ævo libertatis, quam ille bestiarum fabulis subesse intelligebat, elogium potius quàm ullius injuriæ sensu concitatæ mentis remaledicentia. Sed hoc fuit eximij Censoris fatum, ut diu latueris ignobilis fœdæ mancipatus incuriæ, abjectus inter purgamenta negligenter; ut quod ipse præsensisse videtur, margariti illius Æsopi vicem sortitus in sterquilinio jacuerit, donec Francisco Pithæo repertus, ac postmodum à Petro fratre detersus resplenduit, nostris antehac hominibus ferè incognitus; at non antiquis: certè non Martiali; sed nec Avieno, quos indicavit sagacissimus ille Pithœus in præclara ad Franciscum fratrem epistola, quam huic pronotore locupletissimo subjicisse sufficiet. Bene vale vir amplissime, & munusculo literario quo soles literas cura & humanitate complecti, si meruisse videbitur fave. Lutetiæ Parisio. x. Sept. Reb. prolatis. Anno Christi. ƆIↃ. IↃIↃ.

PETRUS PITOEUS.

FRANCISCO FRATRI.

REDDO tibi Frater, pro novellis constitutionibus Imperatoris, veteres Fabulas Imperatorij liberti, & quantum quidem conjicio, Tiberij, atque adeò post Sejanum damnatum: nam quis istos deinceps laudavit unquam? Ejus scriptoris qui meminerit ex veteribus nullum dum reperi præter Martialem & Avienum, quem etiam Virgilij Fabulas ïambis scripsisse tradunt. Thracem se fuisse ipse innuit & Græciæ vicinam ut nec ij libelli Senecæ fidem elevent testantis Æsopios logos intentatum Romanis ingenijs opus Senem admodum scripsisse præter seniles de ætate querelas, ut illa arguunt quod se D. Augustum jus dicentem audisse, & Cilnij Mæcenatis Rathyllum saltantem vidisse significat. Cuicui verò alapas & libertatem debuerit, tibi certè Frater jam vitam debet, quam temporum injuria pæne se-

pulto exemplaris à te reperti beneficio restituere conatus sum. Ita tu patronus Phædro, ego adsertor ac vindex vel non idoneus sine satisdatione tamen venio, & Augusti libertum, vel libertinum potiùs, privatus hac etiam parte te stabilem publicique juris facio. Tu illi adsis ac faveas modo, qui & poëticis voluptatibus aures à forensi asperitate respirare non ignoras, & hoc figmenti genus à veris professoribus usque adeò non esse alienum, ut à Socrate ipso Æsopi λόγοις versibus redditos Cebes apud Platonem in eo laudaverit. Have, mi frater, & inter istam publicam luem salve, Tricassib. x. Kal. Sept rebus prolatis, anno CIↃ. IↃXVI.



Martialis Epigr. xx. lib. III.

Dic Musa quid agat Canius meus Rufus.
Vtrumnè chartis tradit ille victuris
Legenda temporum acta Claudianorum?
An quæ Neroni falsus adstruit scriptor?
An æmulatur improbi jocos PHÆDRI?

Avienus in Præfatione Fabularum suarum Æsoparum ad Theodosium.

Hujus materiæ ducem nobis Æsopum noveris, qui responso Apollinis monitus ridicula orsus est ut legenda firmaret. Verum has pro exemplo Fabulas & Socrates divinis operibus indidit, & proœmati suo Flaccus aptavit, quod in se, sub jocorum communium specie, vitæ argumenta contineant: quas Græcis ïambis Babrius repetens in duo volumina coarctavit; PHÆDRUS *etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit. De his ego usque ad* XLII *in unum redactas fabulas dedi, quas rudi Latinitate compositas elegis sum explicare conatus.*

CONSENTEMENT.

JE consens pour le Roy, qu'il ſoit permis à FRANÇOIS LARCHIER, de reimprimer, le Livre intitulé. *Les Fables de Ph dre, affranchi d'Auguſte, traduite en François avec le Latin à côté.* Par le Pere Gauttriche, qui eſt un Livre Ancien, & dont le Privilége eſt expiré depuis long-tems. A Lyon ce 15. Juin 1683.

VAGINAY.

PERMISSION.

PErmis d'Imprimer ce 15. Juin 1683.

DE SEVE.

LES FABLES
DE
PHEDRE
AFFRANCHI
D'AUGUSTE.

LES FABLES DE PHEDRE AFFRANCHI D'AVGUSTE.

LIVRE PREMIER.

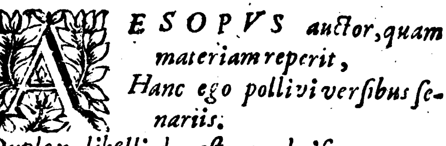
PROLOGVE.

J'Ai poli la matiére qu'Esope a trouvée le premier, & l'ai mise en vers iambiques. Ce petit livre a deux avantages; l'un, qu'il est agreable & divertissant, & l'autre qu'il donne aux hommes des sages conseils pour le réglement de leur vie. Que si quelqu'un s'avisoit de nous vouloir faire un crime de ce que nous faisons parler, non seulement les bêtes, mais les arbres mêmes, qu'il se souvienne que ce n'est ici qu'un jeu de fictions & de Fables.

PHÆDRI AUGUSTI LIBERTI FABULARUM ÆSOPIARUM.

LIBER PRIMVS.

PROLOGUS.



ESOPVS auctor, quam materiam reperit,
Hanc ego pollivi versibus senariis:
Duplex libelli dos est; quod risum movet.
Et quod prudenti vitam consilio monet.
Calumniari autem si quis voluerit,
Quod arbores loquantur, non tantum feræ,
Fictis jocari nec meminerit fabulis.

FABULA I.

Facile eſt opprimere innocentem.

Lupus & Agnus.

AD rivum eundem Lupus & Agnus venerant
Siti compulſi: ſuperior ſtabat Lupus,
Longéque inferior Agnus. Tunc fauce improba.
Latro incitatus jurgij cauſam intulit.
Cur inquit, turbulentam feciſti mihi
Aquam bibenti: Laniger contra timens:
Quî poſſum quæſo facere quod quereris, Lupe?
A te decurrit ad meos hauſtus liquor.
Repulſus veritatis viribus
Ante hos ſex menſes maledixiſti mihi.
Reſpondit Agnus: Equidem natus non eram.
Pater herculè tuus, inquit, maledixit mihi,
Atquè ita correptum lacerat injuſta nece.
Hæc propter illos ſcripta eſt homines fabula
Qui fictis cauſis innocentes opprimunt.

FABLE I.

Il est facile d'opprimer les Innocens.

Le Loup & l'Agneau.

UN Loup & un Agneau pressez par la soif, étoient venus boire à un même ruisseau. Le Loup étoit au dessus, & l'Agneau beaucoup plus bas. Alors ce voleur poussé par son avidité & par sa rage, cherchant querelle, dit à l'Agneau. Pourquoi viens tu ici troubler l'eau que je bois? l'Agneau lui répondit tremblant. O Loup, comment je vous prie puis je faire ce dont vous-vous plaignez, puisque l'eau coule de vous à moi avant que je la boive? le Loup repoussé par la force de la verité lui dit? Mais il y a plus de six mois que tu as médit de moi. Certes lui répondit l'Agneau, je n'étois pas lors encore né. Si ce n'est toi c'est donc ton pére qui a médit de moi. Et ainsi il se jette sur lui, le dechire, & le tuë injustement.

Cette Fable est faite pour ceux, qui sous de faux pretextes oppriment les innocens.

I I.

Souffrir le mal present de peur de pis.

Les Grenoüilles qui demanderent un Roi.

Athenes étant florissante par l'équité de ses loix, l'insolence née de la liberté broüilla toute la ville ; & une licence nouvelle rompit le frein de l'ancienne discipline. Ensuite plusieurs partis & plusieurs factions s'étant formées, le Tiran Pisistrate se saisit de la Citadelle. Les Atheniens donc déplorant leur triste servitude, non que Pisistrate fut cruel, mais parce qu'ils trouvoient extrémement pesant un joug qu'ils n'avoient point accoûtumé de porter, comme ils commençoient à se plaindre, Esope leur fit le recit de cette Fable.

Les Grenoüilles étant en liberté dans les marais, demanderent avec grand cris un Roi à Iupiter, afin qu'il arrêtât par sa puissance le déréglement de leurs mœurs. Le pére des Dieux les ayant entenduës se mit à rire, & leur donna pour Roi un petit soliveau, qui tombát tout d'un coup dans leur étang, épouvanta ce petit peu-

I I.

Minima de malis.

Ranæ Regem postulantes.

Athenæ quum florerent æquis legibus,
Procax libertas civitatem miscuit,
Frenumque solvit pristinum licentia.
Hinc conspiratis factionum partibus
Arcem tyrannus occupat Pisistratus.
Quum tristem servitutem flerent Attici,
Non quia crudelis ille, sed quoniam grave
Omnino insuetis onus, & cœpisset queri,
Æsopus talem tum fabellam retulit.

¶ *Ranæ vagantes liberis paludibus,*
Clamore magno Regem petiére à Iove,
Qui dissolutos mores vi compesceret.
Pater Deorum risit, atque illis dedit
Parvum tigillum, missum quod subito vadis.
Motu sonoque terruit pavidum genus.

ple timide par l'agitation & par le grand bruit qu'il fit dans les eaux. Mais comme il demeuroit long-tems enfoncé dans la boüe, il y en eut une qui se hazarda de lever la tête tout doucement au dessus de l'eau; & ayant reconnu l'état du Roi, apella toutes ses compagnes. Alors leur crainte étant dissipée, elles passent à nage à l'envi l'une de l'autre, & toute cette troupe insolente saute hardiment sur ce Roi de bois. Et aprés lui avoir fait mille indignitez, elles envoierent à Jupiter, pour le prier de leur donner un autre Roi, puisque celui qu'il leur avoit donné, n'étoit bon à rien. Jupiter donc leur envoia un Hidre, qui commença à les déchirer l'une aprés l'autre avec une dent cruelle. En vain elles fuyent la mort, étant foibles comme elles sont. La crainte leur étouffe la voix. Elles s'adressent donc secrettement à Mercure afin qu'il prie Jupiter qu'il leur donne secours dans leur affliction. Mais ce Dieu leur fit cette réponse: Puisque vous n'avez pas voulu souffrir vôtre bon Roi, souffrez-en un méchant. Ainsi, Messieurs les Atheniens, souffrez

Hoc mersum limo quum jaceret diutius,
Fortè una tacitè profert è stagno caput,
Et explorato Rege, cunctas evocat.

Illæ timore posito certatim adnatant,
Lignumque supra turba petulans insilit:
Quòd quum inquinassent omni contumelia,
Alium rogantes Regem misére ad Iovem,
Inutilis quoniam esset qui fuerat datus.

Tum misit illis Hydrum qui dente aspero
Corripere cœpit singulas: frustra necem
Fugitant inertes; vocem præcludit metus.

Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Iovem
Adflictis ut succurrat. Tunc contrà Deus,
Quia noluistis vestrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. Vos quoque ô cives, ait,
Hoc sustinete, majus ne veniat malum.



A v.

le mal où vous étes, de peur qu'il ne vous en arrive un plus grand.

III.

Ne t'éleve point au dessus de ta condition.

Le Geay superbe.

ESope nous enseigne par cét exemple à ne nous pas glorifier des biens qui ne nous apartiennent pas, & passer plûtôt nôtre vie dans l'état qui nous est propre.

Un Geay enflé de vain orgueil ramassa des plumes qui étoient tombées à un Pan. Et aprés s'en être bien paré, méprisant les siens vient se mêler parmi la belle troupe des Pans. Eux voïant l'impudence de cét Oiseau, lui arrachent ses plumes, & le mettent en fuite à coup de bec. Le Geay donc ayant été si mal-traité, commença à retourner tout triste vers les siens. Mais il en fut encore repoussé avec honte. Alors un de ces Geais qu'il avoit méprisez auparavant, lui dit ces pa-

III.

In propria pelle quiesce.

Gracculus superbus.

NE gloriari libeat alienis bonis,
Suóque potius habitu vitam degere
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.

¶ Tumens inani Gracculus superbia.
Pennas Pavoni quæ deciderant sustulit.
Séque exornavit; deinde contemnens suos,
Immiscuit se pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugántque rostris. Malè mulctatus Gracculus
Redire mœrens cœpit ad proprium genus:
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos prius despexerat:
Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati.

roles. Si vous-vous fussiez contenté de demeurer avec nous, & si vous eussiez voulu vivre dans la condition que la nature vous avoit donnée, vous n'auriez pas reçû l'affront que vous avez reçû des Pans, & vous ne seriez pas dans la misére où vous étes maintenant, étant rejetté même de vos proches.

IV.

Qui veut tout avoir, perd tout.

Le Chien nageant.

CElui qui desire le bien d'autrui perd justement le sien propre.

Un Chien nageant dans une riviere, & portant de la chair dans sa gueule, vit son image dans le miroir des eaux; & s'imaginant qu'un autre chien portoit un autre proye la lui voulut arracher. Mais il fût trompé mal-heureusement par son avidité demesurée: parce qu'ayant lâché la proye qu'il tenoit dans sa gueule, il ne pût attraper celle qu'il avoit desirée avec tant d'ardeur.

Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.

IV.

Avidum sua sæpè deludit aviditas.

Canis natans.

AMittit meritò proprium qui alienum appetit.

¶ *Canis per flumen carnem dum ferret natans,*
Lympharum in speculo vidit simulachrum suum,
Aliamque prædam ab alio ferri putans,
Eripere voluit: verùm decepta aviditas,
Et quem tenebat ore dimisit cibum,
Nec quem petebat adeò potuit attingere.

V.

Fui l'alliance d'un plus puissant que toi.

La Vache, la Chevre, la Brebis, & le Lion.

L'Alliance avec un plus puissant n'est jamais ferme ni assurée. Cette fable prouve cette maxime.

La Vache, la Chevre, & la Brebis qui souffre si patiemment les injures ; firent société dans les bois avec le Lion. A'iant donc pris ensemble un fort grand Cerf, les parts étant faites, le Lion leur parla de la sorte : Je prens la premiére part à cause que je m'apelle Lion ; vous m'accorderez aussi la seconde, à cause de mon courage : La troisiéme m'est acquise, parce que je suis le plus fort : Et si quelqu'un touche à la quatriéme je le mettrai en pieces. Ainsi la violence emporta seule toute la proye, qui devoit être commune.

V.

Potentioris societatem fuge.

Vacca & Capella, Ovis & Leo.

NVnquam est fidelis cum potente societas.
Testatur hæc fabella propositum meum.

¶ Vacca & Capella, & patiens Ovis, injuria,
Socij fuere cum Leone in saltibus.
Hi quum cepissent Cervum vasti corporis;
Sic est locutus partibus factis Leo:
Ego primam tollo, nominor quia Leo:
Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi;
Tum quia plus valeo, me sequetur tertia:
Malo adficietur, si quis quartam tetigerit.
Sic totam prædam sola improbitas abstulit.



V I.

Improborum improba soboles.

Rana ad Solem.

V*Icini furis celebres vidit nuptias*
Æsopus, & continuò narrare incipit:

¶ *Vxorem quondam Sol quum vellet ducere,*
Clamorem Ranæ sustulere ad sidera.
Convicio permotus quærit Iupiter
Causam querelæ: quædam tum stagni incola:
Nunc inquit, omnes unus exurit lacus,
Cogitque miseras arida sede emori:
Quid nam futurum est, si creavit liberos.

V I.

Mauvais peres, mauvais enfans.

Les Grenoüilles se plaignent du Soleil.

ESope voyant une nôce célébre d'un de ses Voisins, qui étoit un insigne Voleur, se mit à faire ce conte.

Le Soleil voulant un jour se marier, les Grenoüilles firent un grand cri, qui monta jusqu'au Ciel. Jupiter émeu de ces crieries importunes leur ayant demandé quel étoit le sujet de leur plainte, l'une de ces Citoyennes des étangs lui dit: Le Soleil est seul maintenant, & néanmoins il brûle tous nos Marais, & nous fait mourir miserablement, aprés avoir seché nôtre demeure: que sera ce donc s'il vient une fois à avoir des enfans?



VII.

Les grands honneurs deshonorent ceux qui en ſont indignes.

Le Renard qui trouve un maſque.

UN Renard voyant un jour un maſque de Theatre : Voilà un beau viſage, dit-il, c'eſt dommage qu'il n'a point de cervelle.

Ce mot s'adreſſe à ceux, à qui la fortune a donné de l'honneur & de la gloire, & leur a ôté le ſens commun.

VIII.

Il eſt dangereux d'aſſiſter les méchants.

Le Loup & la Gruë.

CElui qui oblige les méchans s'attendant d'en être recompensé, péche doublement : premiérement, en ce qu'il aſſiſte ceux qui en ſont indignes, & de plus, parce qu'il ne peut lui même s'en tirer ſans péril.

VII.

Stultorum honor inglorius.

Vulpes ad personam tragicam.

PErsonam tragicam forte vulpes viderat.
O quanta species, inquit, cerebrũ non habet.
¶ Hoc illis dictum est, quibus honorem & gloriam
Fortuna tribuit, sensum communem abstulit.

VIII.

Malos tueri haud tutum.

Lupus & Grus.

QVi pretium meriti ab improbis desiderat,
Bis peccat: primum quoniam indignos adjuvat:
Impune abire deinde quia jam non potest.

¶ Os devorantem fauce, quum hæreret Lupi,
Magno dolore victus cœpit singulos
Illicere pretio, ut illud extraheret malum,
Tandem persuasa est jurejurando Gruis;
Gulæque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medecinam Lupo.
Pro quo quum facto flagitaret præmium:
Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris, & mercedem postulas.

IX.

Ne insultes miseris.

Passer & Lepus.

SIbi non cavere & aliis consilium dare,
Stultum esse paucis ostendamus versibus.
¶ Oppressum ab Aquila fletus edentem graves,
Leporem objurgabat Passer: Vbi pernicitas

Le Loup ayant avalé un os qui lui étoit demeuré dans la gorge, pressé d'extrême douleur qu'il ressentoit, commença à attirer les autres bêtes par ses belles promesses, afin qu'elles lui ôtassent la cause de son mal. Enfin la gruë se laissa persuader au serment qu'il lui fit, & mettant son long col à la merci de la gueule du Loup, s'exposa à un peril éminent pour le guerir. Et comme elle le prioit de la recompenser pour ce bon office: Tu es une ingrate, lui dit-il: Tu viens de retirer ton col sain d'entre mes dents, & aprés cela, tu me viens encore demander recompense.

IX.

N'insulte point aux miserables.

Le Moineau & le Lievre.

JE veux montrer en peu de vers, qu'il est ridicule de donner des avis aux autres, lors qu'on ne prend pas garde à soi-même.

Un Moineau voyant un Lievre sous les grifes d'un Aigle qui faisoit des grandes lamentations, le railloit en lui disant. Où est maintenant cette vitesse si connuë

D'où vient que tes pieds sont devenus si pesans ? Comme il parloit encore, un épervier l'emporte tout d'un coup lors qu'il ne pensoit à rien, & le tuë parmi ses cris & ses vaines plaintes. Ce que voiant le lievre à demi mort, mais consolé néanmoins dans sa mort même, lui dit : Toi qui te moquois, il n'y a qu'un moment de mon affliction, te croïant dans une seureté tout entiére, tu déplores maintenant par une plainte semblable ton propre malheur.

X.

On ne croit point le menteur, lors même qu'il dit vrai.

Le Loup & le Renard plaidans devant le Singe.

QUiconque s'est une fois signalé par ses tromperies, perd toute creance, lors même qu'il dit vrai. C'est ce que témoigne cette petite Fable d'Esope.

Le Loup accusoit le Renard de lui avoir dérobé quelque chose, le Renard soûtenoit qu'il n'étoit point coupable. Surquoi le Singe s'étant assis au milieu d'eux, pour être le juge de ce differend, & l'un & l'au-

Nota, inquit, illa est, quid ita cessarunt pedes?
Dum loquitur, ipsum accipiter nec opinum rapit,
Questuque vano clamitantem interficit.
Lepus semianimus mortis in solatio:
Qui modo securus nostra irridebas mala,
Simili querela fata deploras tua.

X.

Mendaci ne verum quidem dicenti creditur.

Lupus & Vulpes Iudice Simio.

Quicumque turpi fraude semel innotuit,
Etiam si verum dicit, amittit fidem.
Hoc adtestatur brevis Æsopi fabula.

¶ *Lupus arguebat Vulpem furti crimine,*
Negebat illa se esse culpa proximam.

Tunc judex inter illos sedit Simius.
Vterque causam cùm perorassent suam,
Dixisse fertur Simius sententiam:
Tu non videris perdidisse quod petis,
Te credo subripuisse quod pulchrè negas.

XI.

Ridicula in imbelle virtutis ostentatio.

Asinus & Leo venantes.

VIrtutis expers verbis jactans gloriam
Ignotos fallit, notis est derisui.

¶ *Venari Asello comite quum vellet Leo,*
Contexit illum frutice, & admonuit simul
Vt insueta voce terreret feras,
Fugientes ipse exciperet. Hic auriculas
Clamore subitò tollit totis viribus,
Novoque turbat bestias miraculo:
Quæ dum paventes, exitus notos petunt,



tre ayant plaidé sa cause, on dit qu'il prononça cette sentence : Pour vous, ô Loup, il me semble que vous n'avez point perdu ce que vous redemandez. Et pour vous, ô Renard je crois que vous avez pris ce que vous soûtenez si bien n'avoir pas pris.

X I.

La vanité est ridicule à un homme sans cœur.

L'Asne & le Lion chassans.

CElui qui n'ayant point de cœur vante ses beaux faits, trompe ceux qui ne le connoissent pas, & se rend ridicule à ceux qui le connoissent.

Le Lion voulant chasser avec l'Asne le cacha dans des broussailles, & lui donna charge en même tems d'épouvanter les bêtes par son étrange voix, & que lui cependant se jetteroit sur elles lors qu'elles s'enfuiroient. Ainsi l'Asne dressant ses deux oreilles & commençant à braire de toutes ses forces, troubla toutes les bêtes par ce nouveau prodige : & comme dans

leur fraieur elles se jettoient dans les issuës des bois qu'elles connoissoient, elles furent surprises & déchirées par le Lion, lequel enfin lassé du carnage appelle l'Ane & lui commande de se taire. Mais lui devenu insolent: Que vous semble, lui dit-il, du service que ma voix vous a rendu aujourd'hui? Elle a fait merveille dit le Lion, & j'eusse eu moimême aussi peur que les autres si je n'eusse connu ton courage; & si je n'eusse sçu que tu n'es qu'un Asne.

XII.

Souvent ce qui sert le plus est méprisé.

Le Cerf pris par son bois.

CEtte Fable fait voir, que ce qu'on méprise est plus utile que ce qu'on loüe.

Le cerf aiant bû à une fontaine s'arrêta, & voiant son image dans l'eau loüoit avec admiration son grand bois, & blâmoit ses jambes comme étant trop menues, lorsque tout d'un coup épouvanté par le bruit des Chasseurs il commença de fuïr au travers de la campagne, & s'é-

Leonis adsiliuntur horrendo impetu:
Qui postquam cæde fessus est, Asinum evocat,
Iubetque vocem premere: tunc ille insolens:
Qualis videtur tibi opera hæc vocis meæ?
Insignis, inquit, sic ut nisi nossem tuum
Animum, genusque simili fugissem metu.

XXII.

Utilissimum sæpè quod contemnitur.

Cervus cornibus impeditus.

Laudatis ulteriora quæ contempseris
Sæpè inveniri hæc exerit narratio.

¶ *Ad fontem Cervus quum bibisset, restitit.*
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dum ramosa mirans laudat cornua.
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat,
Venantium subitò vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit & cursu levi.
Canes elusit: silva tum excepit ferum,

In qua retentis impeditur cornibus
Lacerari cœpit morsibus sævis canum.
Tunc moriens, vocem hanc edidisse dicitur:
O me infelicem, qui nunc demum intelligo
Vt illa mihi profuerint quæ despexeram,
Et quæ laudaram, quantus luctus habuerintu.

XIII.

Laudatore nihil insidiosius.

Vulpes & Corvus.

QVi se laudari gaudet verbis subdolis,
Ferre dat pœnas turpi pœnitentia,

¶ Quum de fenestra Corvus raptum caseum
Comesse vellet celsa residens arbore,
Hunc vidit vulpes, dehinc sic occepit loqui:
O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor!
Quantum decoris corpore & vultu geris?

chapa des chiens par la legereté de ſa courſe. Mais étant entré enſuite dans la forêt & ſon bois s'étant embaraſſé dans des arbres, il fut déchiré auſſi-tôt par les morſures cruelles des chiens. Alors on dit qu'en mourant il fit cette plainte: Je ſuis bien mal-heureux de n'avoir reconnu qu'à cette heure, combien ce que j'avois méprisé m'a ſervi, & combien ce que je loüois tant m'a été funeſte.

XIII.

Les loüanges ſont des pieges.

Le Corbeau & le Renard.

CElui qui eſt bien aiſe d'être loüé par des paroles trompeuſes, en eſt ſouvent puni par un repentir honteux.

Un Corbeau étoit monté ſur un grand arbre, pour manger un fromage qu'il avoit pris ſur une funêtre. Et le Renard l'ayant vû, commença à lui parler de la ſorte : O Corbeau, que tes plumes ſont éclatãtes, que ton corps & que ta tête ſõt belles : ſi tu avois auſſi bien de la voix tu ſerois le premier des Oiſeaux. Mais le

Corbeau, sot qu'il étoit voulant montrer qu'il savoit chanter, laissa tomber le fromage de son bec, qui fut pris aussi-tôt & devoré avec avidité par le fin Renard. Et alors le Corbeau trompé, déplora enfin sa stupidité & sa sotise.

Cette fable fait voir ce que peut l'esprit ; & que la sagesse est toûjours la plus forte.

XIV.

Le peuple est un mauvais Iuge.

Le Cordonnier Medecin.

Un mauvais Cordonnier se voiant reduit à un extréme pauvreté commença à exercer la Medecine en un lieu inconnu. Et vendant de faux antidote, s'aquit reputation par ses contes & charlatanneries. Etant donc un jour extrêmement malade, le Roi de la ville où il étoit voulant éprouver sa science, demanda un verre où versant de l'eau en faisant semblant qu'il mêloit du poison avec son antidote, il lui commanda de boire ce verre en lui promettant recompense. Alors saisi de la crainte de la mort, il lui avoüa qu'il n'étoit point devenu Medecin par aucune

Si vocem haberes nulla prior ales foret,
At ille stultus, dum vult vocem ostendere,
Emisit ore caseum, quem celeriter
Dolosa vulpes avidis rapuit dentibus.
Tum demum ingemuit Corvi deceptus stupor.

Hac re probatur quantum ingenium valet,
Virtute semper prævalet sapientia.

XIV.

Fallax vulgi judicium.

Ex Sutore Medicus.

MAlus quum Sutor inopia deperditus
Medicinam ignoto facere cœpisset loco.
Et vendicaret falso antidotum nomine,
Verbosis acquisivit sibi famam strophis.
Hic quum jaceret morbo confectus gravi,
Rex urbis ejus experiendi gratia,
Scyphum poposcit fusa dein simulans aqua
Antidoto miscere illius se toxicum,
Hic bibere jussit ipsum posito præmio.
Timore mortis ille tum confessus est,

Non artis ulla Medicum se prudentia,
Verum stupore vulgi factum nobilem.
Rex advocata concione hæc addidit:
Quanta putatis esse vos dementia,
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calcandos nemo commisit pedes?
¶ *Hoc pertinere verè ad illos dixerim,*
Quorum stultitia quæstus impudentia
est.

XV.

Pauper dominium non sortem mutat.

Asinus egregiè cordatus.

IN principatu commutando, sæpius
Nil præter domini nomen mutant pauperes,
Id esse verum parva hæc fabella indicat.
¶ *Asellum in prato timidus pascebat senex.*
Is hostium clamore subitò territus,
Suadebat Asino fugere, ne possent capi.
At ille lentus: Quæso num binas mihi

connoiſſance qu'il eût de cét art, mais que la ſotiſe du peuple l'avoit rendu célébre. Ce Roi donc faiſant aſſembler tout le monde leur dit ces paroles: N'êtes vous pas bien ſots, de ne craindre pas de fier vos têtes & vos vies à celui, à qui perſonne n'a voulu fier ſes pieds pour le chauſſer ?

Cette fable regarde ceux qui étant ignorans trouvent moien de gagner & de s'avancer par leur imprudence.

X V.

Le pauvre change de maître ſans changer de fortune.

L'Aſne bien ſenſé.

DAns les changemens d'état, les pauvres pour l'ordinaire ne font que changer le nom de leur maître. Cette fable nous fait voir cette verité.

Un vieillard timide faiſant paître un Aſne dans un pré fut épouvanté ſoudain par le cri des ennemis, & exhortoit l'Aſne à s'enfuir, afin qu'ils ne fuſſent point pris. Mais l'Aſne allant ſon pas tout doucement lui répondit: Dites-moi, je vous prie, croyez vous que l'ennemi étant

B v

vainqueur me fasse porter quatre paniers? Le Vieillard lui dit que non. Que m'importe donc, ajouta l'Asne, à qui je serve puisqu'il me faut toûjours porter mes paniers à l'ordinaire ?

XVI.

Garde-toi d'un mauvais répondant.

Le Cerf & la Brebi.

LOrs qu'un fourbe s'oblige sous mauvaise caution il ne veut pas agir sincérement, mais faire quelque méchanceté.

Le Cerf demandoit à la Brebi un boisseau de bled, & donnoit le Loup pour répondant. Mais elle prevoïant sa tromperie, lui dit: Pour le Loup, son ordinaire, c'est de prendre tout par force & de s'en aller; Pour vous, vous-vous enfuiez comme un éclair, & on vous perd aussi tôt de vûë. Où vous irai-je donc chercher, quand le tems de me payer sera venu ?

Clitellas impositurum victorem putas?
Senex negavit: Ergo, quid refert mea
Cui serviam, clitellas dùm portem meas?

XVI.

Fidejussorem infidum cave.

Ovis & Cervus.

FRaudator nomen quum locat sponsu improbo.
Non rem expedire, sed mala videre expetit.

¶ *Ovem rogabat Cervus modium tritici*
Lupo sponsore: at illa præmetuens dolum:
Rapere atque abire semper adsuevit Lupus;
Tu de conspectu fugere veloci impetu
Ubi vos requiram quum dies advenerit?



XVII.

Calumniatorem sua pœna manet.

Ovis, Canis, & Lupus.

SOlent mendaces luere pœnas malefici

¶ Calumniator ab Ove quum peteret Canis
Quem commodasse p nem se contenderet,
Lupus citatus testis, non unum modò
Deberi dixit, verum affirmavit decem.
Ovis damnata falsò testimonio,
Quod non debebat solvit. Post paucos dies
Ovis jacentem in fovea conspexit Lupum:
Hæc inquit, merces fraudis à Superis datur.



XVII.

Une juste peine est reservée aux calomniateurs.

Le Chien, la Brebis & le Loup.

LEs faux témoins n'évitent gueres la punition de leurs mensonges.

Le Chien demandant à la Brebis un pain qu'il soûtenoit faussement lui avoir donné en garde, le Loup fut apellé pour témoin, qui asseura que non seulement elle en devoit un, mais dix. La Brebis étant ainsi condamnée par un faux témoignage, paya ce qu'elle ne devoit pas. Mais peu de jours aprés, ayant veu le Loup étendu mort dans une fosse; Voila la recompense, dit-elle, que les Dieux donnent à la fausseté & à la calomnie.



XVIII.

Ne donne aucune entrée aux méchans.

La Chienne avec ses petits.

LEs caresses d'un méchant homme dressant des piéges & des embûches. Les vers suivans nous avertissent de les éviter.

Une chienne étant préte de faire ses petits, en suplia une autre, qu'elle lui permit de les mettre dans sa petite maison ; ce qu'elle obtient facilement. Et comme cette seconde lui vint redemander sa place elle la pria de lui accorder encore un peu de tems, en attendant que ses petits devinssent plus fort pour les pouvoir emmener. Ce tems étant encore passé, celle à qui étoit la place commença à presser l'autre plus fortement de la lui rendre. Mais celle-ci lui répondit : Si vous êtes assez forte pour me combatre moi & toute ma troupe, je vous la quiterai.

XVIII.

Omnem aditum malis præcludito.

Canis parturiens.

HAbent insidias hominis blanditiæ mali,
Quas ut vitemus, versus subjecti monent.

¶ Canis parturiens, quum rogasset alteram,
Vt fœtum in ejus tugurio deponeret,
Facile impetravit, dein reposcenti locum,
Preces admovit: tempus exorans breve
Dum firmiores catulos posset ducere,
Hoc quoque consumpto, flagitare validius
Cubile cœpit: Si mihi & turba meæ.
Par, inquit, esse potueris, eodem loco.



XIX.

Stultitia plerumque exitio est.

Canes Famelici.

STultum consilium non modo effectu caret,
Sed ad perniciem quoque mortales devocat.
§ Corium depressum in fluvio viderunt Canes.
Id ut comesse extractum possent facilius.
Aquam cœpere bibere, sed rupit, prius
Periere, quam quod petierant, contingere.

XX.

Miser vel ignavissimo cuique ludibrio est.

Leo Senio confectus.

QVicumque amisit dignitatem pristinam,
Ignavis etiam jocus est in casu gravi.

X I X.

L'imprudence est souvent mortelle.

Les Chiens affamez.

VNe entreprise indiscrette est souvent non seulement inutile, mais pernicieuse.

Des chiens ayant vû un cuir enfoncé dans une riviere, commencerent à boire l'eau pour le pouvoir aprés tirer plus aisément & le manger ? Mais avant qu'ils pussent avoir ce qu'ils desiroient, ils creverent & moururent.

X X.

Les malheureux sont méprisez des plus lâches.

Le Lion languissant de vieillesse.

CElui qui a perdu sa premiére dignité, est méprisé dans son malheur même des plus lâches.

Un Lion accablé de vieilleſſe, ayant perdu toutes ſes forces, étoit languiſſant par terre, prés de rendre le dernier ſoupir. Le Sanglier tout furieux le meurtriſſant avec ſes deffenſes, vengea par les plaies qu'il lui fit, les vieilles injures qu'il avoit reçûës de lui. Le Taureau baiſſant ſes cornes, vint en même tems percer le corps de ſon ennemi. L'Aſne voiant qu'on bleſſoit le Lion impunément: commença à lui donner des coups de pieds dans la tête: Et alors le Lion expirant dit ces paroles: j'ai eu de la peine à ſouffrir que les bêtes les plus fortes m'inſultaſſent dans ma miſére, mais voiant que je ſuis contraint de ſouffrir encore de toi qui es la honte de la nature, il me ſemble que j'endure une double mort.



¶ Defectus annis & desertus viribus
Leo quum jaceret spiritum extremum tra-
dens,
Aper fulmineis ad eum venit dentibus,
Et vindicavit ictu veterem injuram:
Infestis Taurus mox confodit cornibus
Hostile corpus. Asinus ut vidit ferum
Impunè lædi, calcibus frontem exterit,
At ille expirans: Fortes indignè tuli
Miser insultare te naturæ dedecus
Quod ferre cogor, certè bis videor mori.



X X I.

Qui alteri ſuam ob cauſam commodat,
injuriâ poſtulat id gratiæ apponi ſibi.

Muſtula & Homo.

MVſtula ab Homine prenſa, quum inſtantem necem,
Effugere vellet: Quæſo, inquit, parcas mihi,
Quæ tibi moleſtis muribus purgo domum.
Reſpondit ille: Faceres ſi cauſa mea
Gratum eſſet, & dediſſem veniam ſupplicii
Nunc quia laboras ut fruaris reliquiis
Quæ ſunt roſuri ſimul & ipſos devores,
Noli imputare vanum beneficium mihi.
Atque ita locutus, improbam neci dedit.
Hoc in ſe dictum debent illi agnoſcere,
Quorum privata ſervit utilitas ſibi,
Et meritum inane jactant imprudentibus.

XXI.

Ceux qui n'obligent que pour leur interêt, ont tort de pretendre qu'on leur en doive ſavoir gré.

L'Homme & la Belette.

UNe Belette ſe voyant priſe par un homme, & voulant éviter la mort preſente, lui dit. Je vous prie de ne me point faire de mal; puiſque c'eſt moi qui délivre vôtre maiſon des Rats & des Souris qui vous incommodent tant. Mais l'homme lui rêpondit : Si tu le faiſois pour l'amour de moi, je t'en ſaurois gré: & je t'accorderois la grace que tu demandes. Mais puiſque tu ne pourſuis les Souris avec tant d'ardeur que pour avoir le reſte qu'elles doivent ronger, & pour les manger elles-mêmes ; ne me fait point valoir ici un bienfait imaginaire. Et ayant dit ces paroles, il tua cette mauvaiſe bête.

Cette fable s'adreſſe à ceux qui n'agiſſent que pour leur interêt particulier; & neanmoins veulent faire croire aux ſimples qu'ils leur ont grande obligation.

XXII.

Dans un méchant le bien même doit être suspect.

Le Chien fidéle.

CElui qui devient tout d'un coup liberal, est aimé des personnes imprudentes ; mais c'est en vain qu'il tend ses pieges aux hommes sages.

Un Voleur de nuit ayant jetté un morceau de pain à un chien, pour voir s'il le pourroit surprendre en luy donnant à manger : Ie vous connois dit le chien, vous voulez me lier la langue, de peur que je n'abaye pour le bien de mon maitre : Mais vous-vous trompez fort. Car cette liberalité si soudaine & si extraordinaire, m'avertit de me tenir sur mes gardes, afin que vous ne gagniez rien ici par ma faute.

X X I I.

Suſpecta malorum beneficentia.

Canis fidelis.

Repente liberalis ſtultis gratus eſt,
Verum peritis irritos tendit dolos.

¶ *Nocturnus quum fur panem miſiſſet Cani,*
Objecto tentans an cibo poſſet capi:
Heus inquit, linguam vis meam percludere,
Ne latrem pro re dominis multum falleris,
Namque iſta ſubita me jubet benignitas
Vigilare, facias ne mea culpa lucrum.



XXIII.

Potentes ne tenuis æmulare.

Rana rupta.

INops potentem dum vult imitari perit.

¶ In prato quodam Rana conspexit Bovem.
Et tacta invidia tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem: tum natos suos
Interrogavit, an Bove esset latior.
Illi negarunt. Rursus intendit cutem
Majore nisu, & simili quæsivit modo,
Quis major esset; illi dixerunt: Bovem.
Novissimè indignata dum vult validius
Inflare sese, rupto jacuit corpore.

XXIII.

Il est dangereux d'imiter les grans.

La Grenoüille qui créve d'orgueil.

LEs petits se perdent, lors qu'ils veulent imiter les grans.

Une Grenoüille aiant vû un bœuf dans un pré, devint jalouse de cette grandeur demesurée, & enflant sa peau pleine de rides, demandoit à ses petits si elle étoit plus grande que le Bœuf. Ils lui répondirent que non. Alors étendant sa peau avec plus d'effort, elle leur demanda encore de même, lequel êtoit le plus grand d'elle ou du Bœuf. Ils lui dirent que c'étoit le Bœuf. Enfin se mettant en colére, & s'enflant encore davantage, elle creva & mourut en ce moment.



C

XXIV.

Fin contre fin.

Le Chien & le Crocodile.

CEux qui donnent aux ſages de mauvais conſeils, perdent leur peine & ſe rendent ridicules.

On dit que les chiens boivent en courant le long du Nil, de peur que les Crocodiles ne les prennent. Un chien aiant commencé à boire de la ſorte, un Crocodile lui dit : Beuvez ſi doucement que vous voudrez, ne craignez point. Certes je le ferois, répondit le chien, ſi je ne ſavois que tu as bonne envie de ma peau.

XXIV.

Rete ne tendas Accipitti & Milvio.

Canis & Crocodilus.

COnsilia qui dant prava cautis hominibus,
Et perdunt operam, & deridentur turpiter.

¶ Canes currentes bibere in Nilo flumine,
A Crocodilis ne rapiantur, traditum est.
Igitur quum currens bibere cœpisset canis,
Sic Crocodilus: Quamlibet lambe otio,
Noli vereri, at ille: Facerem me hercule,
Nisi esse scirem carnis te cupidum mea.

XXV.

Par pari refertur.

Vulpes & Ciconia.

NVlli nocendum: quod si quis quem læserit,
Mulctari interdum similiter exemplum admonet.
¶ *Vulpes ad cœnam dicitur Ciconiam*
Prior invitasse, & illi in patina liquidam
Posuisse sorbitionem quam nullo modo
Gustare esuriens potuerit Ciconia:
Quæ vulpem revocasset, intrito cibo
Plenam lagenam posuit: huic rostrum inserens.
Satiatur ipsa, & torquet convivam fame:
Quæ cum lagenæ frustra collum lamberet
Peregrinam sic locutam volucrem accipimus,
Sua quisque exempla debet æquo animo pati.

XXV.

Les trompeurs ſont trompez.

Le Renard & la Cicogne.

IL ne faut tromper perſonne. Que ſi quelqu'un offenſe un autre, cét exemple fait voir , que ſouvent il eſt traité comme il traite autrui.

On dit que le Renard invita le premier la Cicogne à ſouper,& ne mit devant elle qu'un plat,où il y avoit quelque choſe de liquide, dont la Cicogne,qui avoit bien faim,ne pût jamais goûter.Elle donc aiāt auſſi invité le Renard à ſon tour lui ſervit une bouteille pleine de viande qu'elle y avoit fait entrer, dedans laquelle paſſant ſon bec elle mangeoit à ſon aiſe,tandis qu'elle faiſoit mourir de faim celui qu'elle avoit invité.Et comme le Renard léchoit en vain le haut de la bouteille,on dit que cét Oiſeau étranger lui dit : il eſt raiſonnable que chacun ſouffre qu'on le traite comme il traite les autres.

XXVI.

L'avare est lui-même son bourreau.

Le Chien trouvant un trésor.

CEtte fable peut bien s'apliquer aux avares, & à ceux qui dans la bassesse de leur naissance, travaillent à se mettre au rang des riches.

Un chien gratant la terre pour en tirer des os de mort; trouva un trésor, & parce qu'il avoit ofensé les Dieux Manes, ils lui imprimerent une passion ardente pour les richesses, afin qu'ils satisfit par son supplice à la religion qu'il avoit violée. Ainsi gardant toûjours cét or, & en perdant même le souvenir de manger, il se consomma peu à peu, & mourut de faim. Alors on dit qu'un Vautour étant sur lui, dit ces paroles: ô chien, tu meurs bien justement, puis qu'aiant été conçû dans un carrefour, & nourri d'ordure, tu t'es avisé tout d'un coup de desirer les richesses des Rois.

XXVI.

Avarus sibi carnifex est.

Canis, Thesaurus & Vulturius.

HÆc res avaris esse conveniens potest,
Et qui humiles nati dici locupletes
student.

§ Humana effodiens ossa, thesaurum
Canis,
Invenit & violavit quia Manes Deos,
Injecta est illi divitiarum cupiditas.
Pœnas ut sanctæ religioni ponderet,
Itaque aurum dum custodit, oblitus cibi.
Fame est consumptus: quem stans Vultu-
rius super.
Fertur locutus: O Canis, merito joces,
Qui concupisti subito regales opes,
Trivio conceptus: & educatus stercore.

XXVII.

Ne magnus tenues despicito.

Vulpes & Aquila.

QVamvis sublimes debent humiles metuere :
Vindicta docili quia patet solertia.

¶ *Vulpinos catulos Aquila quondam sustulit :*
Nidoque posuit pullis escam ut carperent,
Hanc persecuta mater, orare incipit,
Ne tantum misera luctum importaret sibi.
Contempsit illa, tute quippe ipso loco,
Vulpes ab ara rapuit ardentem facem,
Totamque flammis arborem circumdedit,
Hosti dolorem damno miscens sanguinis.
Aquila ut periculo mortis eriperet suos,
Incolumes natos supplex Vulpi tradidit.



XXVII.

Quelque grand que tu sois, ne méprise point les plus petits.

L'Aigle & le Renard.

LEs plus grans doivent craindre les plus petits, parce que ceux qui ont esprit & adresse, trouvent bien moien de se vanger.

Un Aigle prit un jour les petits du Renard, & les mit dans son nid, pour servir de pâture à ses Aiglons. La mére allant aprés elle, la suplioit de ne lui causer point une si grande affliction. Mais l'Aigle la méprisa se voiant en sureté par le lieu même où elle étoit. Alors le Renard prit sur un Autel un tison ardent, & environna de flâmes l'arbre de l'Aigle, causant ainsi une extrême douleur à son énemie dans le danger où elle la mettoit de perdre ses petits. L'aigle donc voulant retirer les siens d'un si grand péril, rendit au Renard ses petits, avec soûmission & avec priéres.

XXVIII.

Un mot de raillerie coûte souvent cher.

Le Rat & l'Elephant.

SOuvent les sots cherchant matiére de rire, piquent les autres par des paroles outrageuses, & se mettent eux-mêmes en grand danger d'être mal traitez.

Le Rat rencontra un jour l'Elephant, & le saluant lui dit : Bon jour mon frére. L'Elephant rejettant cette civilité avec indignation, lui demanda pourquoi il mentoit si visiblement. Et le Rat dressant sa queuë, lui répondit : Si vous ne voulez pas me reconnoitre pour vôtre frére, comme vous étant trop dissemblable, au moins ma queuë est semblable à la vôtre. Alors l'Elephant tout en colére voulant se jetter sur lui, se retint, & ajoûta ses paroles : il ne me seroit que trop aisé de me vanger : mais je ne veux pas me deshonorer moi-même, par la mort d'une bête si méprisable.

XXVIII.

Est cui magno constitit dicterium.

Mus & Elephantus.

PLerumque stulti risum dum ceptant levem
Pravi distingunt alios contumelia,
Et sibi nocivum concitant periculum.

¶ *Mus olim Elephanto cum fuisset obvius*
Salve, inquit frater. Ille indignans repudiat
Officium, & quærit cur sic mentiri velit.
Tum mus arrecta cauda: Si similem negas
Tibi me esse, certè hæc haud multum absimilis tuæ.
Elephantus in illum cum vellet facere impetum,
Repressit iram: Et, Facilis vindicta est mihi:
Sed inquinari nolo ignavo sanguine.

XXIX.

Mala publica in plebem recidunt.

Ranæ metuentis Taurorum prælia.

HVmiles laborant, ubi potentes dissident.

¶ Rana in palude pugnam Taurorum intuens
Heu quanta nobis instat pernicies! ait.
Interrogata ab alia, cur hoc diceret,
De principatu cùm illi certarent gregis,
Longéque ab illis degerent vitam boves:
Natio, ait, separata, ac diversum est genus,
Sed pulsus regno nemoris qui profugerit,
Paludis in secreta veniet latibula,
Et proculcatas obteret duro pede:
Caput ita ad nostrum furor illorum pertinet.

XXIX.

Les maux publics retombent ſur le peuple.

La Grenoüille prudente.

LOrs qu'il y a diviſion entre les Grãs les petits en patiſſent toûjours.

Une Grenoüille voiant de ſon marais un combat de Taureaux, commença à s'écrier: Hélas combien de maux ſont prêts de tomber ſur nous! Et comme une autre lui demandoit pourquoi elle parloit de la ſorte, puis qu'ils ſe batoient enſemble à qui ſeroit le maître du troupeau, & que les Bœufs paſſoient leur vie bien loin d'elles. Elle lui répondit: Il eſt vrai que c'eſt un peuple ſéparé de nous, & une eſpéce toute differente. Mais celui des deux qui aura été chaſſé du Royaume des bois, ſe viendra retirer dans les lieux les plus ſecrets de ce marais & nous foulant aux piés nous écraſera & nous fera mourir. Ainſi leur fureur nous regarde, & menace nôtre vie.

X X X.

Prens garde à qui tu te fies.

Le Milan & les Pigeons.

CElui qui se met sous la protection d'un méchant homme en cherchant du secours, trouve sa ruine.

Les Pigeons s'étant souvent échapez des efforts du Milan, aiant évité la mort par la promtitude de leurs aîles, ce ravisseur changeant de dessein se resolut de les avoir par finesse, & trompe ce petit peuple foible & timide par cette feinte. Pourquoi, leur dit-il, voulez-vous plutôt vivre ainsi dans une crainte continuelle que non pas de me prendre pour vôtre Roi, afin que faisant alliance ensemble, je vous protege, contre tous ceux qui vous pourroient nuire? Les Pigeons le crurent, & se fiérent à lui. Ainsi étant devenu Roi, il commença à les manger l'un aprés l'autre & à exercer son empire avec ses ongles. Alors un de ceux qui étoient restez dit cette parole : Nous souffrons ce que nous avons merité.

Fin du premier Livre.

XXX.

Cui fidas, vide.

Milvius & Columba.

QVi se committit homini tutandum improbo.
Auxilia dum requirit, exitium invenit.

¶ *Columbæ sæpe quum fugissent Milvium,*
Et celeritate pennæ vitassent necem,
Consilium raptor vertit ad fallaciam;
Et genus inerme tali decepit dolo:
Quare sollicitum potius ævum ducitis.
Quam Regem me creatis icto fœdere,
Qui vos ab omni tutus præstem injuria?
Ille credentes, tradunt sese Milvio,
Qui regnum adeptus cœpit vesci singulas,
Et exercere imperium sævis unguibus.
De reliquis tunc una: Merito plectimus.

Finis Libri primi.

PHÆDRI FABULARUM.

LIBER SECUNDUS.

PROLOGUS.

EXEMPLIS continetur Æsopi genus.
Nec aliud quidquam per fabellas quæritur
Quam corrigatur error ut mortalium,
Acuatque sese diligens industria.

Quicumque fuerit ergo narrandi locus
Dum capiat aurem & servet propositum suum.
Recommandatur non auctoris nomine,

LES FABLES DE PHEDRE.

LIVRE SECOND.

PROLOGVE.

LA maniére d'écrire d'Esope est de proposer des exemples. Et l'unique but que l'on se propose dans les Fables, est de faire que les hommes se corrigent de leurs défauts, & que leur esprit s'excite à se porter dans le bien avec plus de lumiére & d'activité. Ainsi quelque recit que l'on y puisse mêler, pourveu qu'il soit agreable, & qu'il tende toûjours à la fin qui est propre à ce genre d'écrire, on le doit estimer par les choses mêmes, & non par le nom de l'Auteur. Je suivrai donc en ce que je pourrai la coûtume

d'Esope, en contant seulement des fables. Mais si je trouve lieu d'y mêler quelques paroles veritables & importantes, pour divertir les esprits par cette agreable varieté, je vous suplie, mon cher Lecteur, de le trouver bon, & en recompense je ne vous ennuierai point par de longs discours. Et pour n'être pas long, en vous disant que je serai court : Ecoutez pourquoi nous devons refuser aux violens & interessez ce qu'il nous demandent, & donner aux vertueux & modestes, même ce qu'ils ne demandent pas.



Equidem omni cura morem servabo senis;
Sed si libuerit aliquid interponere
Dictorum, sensus ut delectet varietas,
Bonas in partes, lector, accipias velim.
Sic ista tibi rependet brevitas gratiam,
Cujus verbosa ne sit commendatio,
Attende cur negare cupidis debeas;
Modestis etiam offerre quod non petierint.



FABULA I.

Sunt etiam sua præmia laudi.

Leo sapiens.

SVper Iuvencum stabat dejectum Leo:
Prædator intervenit partem postulans:
Darem, inquit, nisi soleres per te sumere:
Et improbum rejecit. Forte innoxius
Viator est deductus in eundem locum,
Feróque viso retulit retro pedem.
Cui placidus ille: Non est quod timeas, ait:
Et quæ debetur pars tuæ modestiæ
Audacter tolle. Tunc diviso tergore,
Silvas petivit, homini ut accessum daret.

Exemplum egregium prorsus & laudabile,
Verum est aviditas dives, & pauper pudor.



FABLE I.

La vertu trouve ſa recompenſe.

Le Sage Lion.

UN jour un Lion tenant un Bouvillon ſous ſes griffes, un voleur ſurvient, qui lui en demanda ſa part. Le Lion lui répondit : Je vous en donnerois ſi vous n'aviez accoûtumé d'en prendre de vous même : & rejetta ainſi ce méchant. Il arriva en ſuitte qu'un homme de bien paſſant par ce même lieu, & voyant cette bête, ſe retira auſſitoſt en arriere. Mais le Lion luy dit avec douceur: Ne craignez point, venez prendre hardiment la part qui eſt deuë à vôtre moderation, & à voſtre vertu. Alors ayant diviſé ſa proye, il ſe retira dans les bois afin de donner lieu à l'homme de s'en approcher.

Cét exemple eſt beau ſans doute, & cette action eſt digne de loüange. Mais en ce tems les avares & les voleurs ſont riches & les gens de bien ſont pauvres.

I I.

Nous aimons ceux qui nous ressemblent.

D'un homme devenu chauve.

CHACUN aime son semblable comme nous l'aprenons par cét exemple.

Un homme de moien âgé voulant se marier, une femme qui ne manquoit pas d'esprit lui celoit son âge, qui paroissoit d'autant moins qu'elle étoit fort agréable. Il avoit aussi de l'affection pour une autre, qui étoit belle, mais plus jeune. Ainsi toutes deux voulant paroître être de son âge afin de l'épouser; commencerent à lui arracher l'une aprés l'autre des poils de la tête. Lui s'imaginant que ces femmes avoient soin de lui bien ajuster les cheveux, devint chauve tout d'un coup, parce que la plus jeune arracha tous les cheveux blancs, & la plus âgée tous les noirs.

II.

Simile ſimili gaudet.

Repente calvus.

PArem par quærit: quod exemplo diſcemus,

Ætatis mediæ cuidam, mulier non rudis.
Tegebat annos celans elegantia:
Animoſque ejuſdem pulchra juvenis cœperat.
Ambæ videri dum volunt illi pares,
Capillos homini legere cœpêre invicem.
Quum ſe putaret pingi cura mulierum,
Calvus repentè factus eſt, nam funditus
Canos puella, nigros annus evellerat.



I I I.

Impunitas peccandi illecebra.

Homo & Canis.

L*Aceratus quidam morsu vehementis Canis:*
Tinctum cruore panem immisit malefico,
Audierat esse quod remedium vulneris.
Tunc sic Æsopus Noli coram pluribus
Hoc facere canibus, ne nos vivos devorent:
Cùm scierint esse tale culpæ præmium.

¶ *Successus improborum plures allicit.*



III.

Il faut punir & non pas recompenser les méchans.

VN homme ayant esté mordu par un méchant chien, luy jetta un morceau de pain trempé dans son sang, parce qu'il avoit oüy dire que cela le gueriroit de sa blessure. Esope le voyant, luy dit: Gardez-vous bien de faire cela devant plusieurs chiens: car ils pourroient bien nous mettre en pieces & nous devorer, s'il sçavoient que leurs crimes fussent si bien recompensez.

L'heureux succez des méchans en attire beaucoup d'autres à faire comme eux.

IV.

Vn fourbe cause des grands maux.

L'Aigle, le Chat, & le Sanglier.

VN Aigle avoit fait son nid au haut d'un chêne : Vne Chatte ayant trouvé vn trou au milieu, y avoit fait ses petits. Et un Sanglier avoit mis les siens au bas du méme arbre. Mais la Chatte malicieuse ruina par ses fourbes & méchancetés cette aliance, & ce voisinage, qui estoit arrivé par hazard entre ces bestes. Elle monta premierement au nid de l'Aigle, & luy dit : On vous veut perdre sans doute, & moy peut estre avec vous. Car le fin & le méchant Sanglier ne creuse la terre comme vous voyez tous les jours, que pour faire tomber le chêne, afin que nos petits estant à terre, il les puisse manger. Ayant ainsi rempli l'Aigle de frayeur & de trouble, elle descendit dans le trou du Sanglier auquel elle parla de la sorte : Vos petits sont en grand danger : car aussi tost que

IV.

Vir dolosus seges est mali.

Aquila, Felis & Aper.

AQuila in sublimi quercu nidum fecerat;
Felis cavernam nacta, in media pepererat
Sus nemoris cultrix fœtum ad imam posuerat.
Tum fortuitum Felis contubernium
Fraude & scelesta sic evertit malitia.

Ad nidum scandit volucris: Pernicies, ait,
Tibi paratur, forsan & miseræ mihi.

Nam fodere terram quod vides quotidie
Aprum insidiosum, quercum vult evertere
Ut nostram in plano facile progeniem opprimat.
Terrore effuso & perturbatis sensibus,
Direpit ad cubile setosæ suis;
Magno, inquit, periculo sunt nati tui.
Nam simul exieris pastum cum tenero grege,
Aquila est parata rapere porcellos tibi.

Hinc quoque timore postquam complevit locum.
Dolosa tuto condidit sese cavo.
Inde evagata noctu suspensa pede,
Ubi esca se replevit & prolem suam,
Pavorem simulans, prospicit tota die.
Ruinam metuens Aquila ramis desidet:
Aper rapinam vitans non prodit foras.
Quid multa? inedia sunt consumpti cum suis,
Felisque catulis largam præbuerunt dapem.

¶ Quantum homo bilinguis sapè concitet mali,
Documentum habere stulta crudelitas potest.

vous sortirez pour aller chercher à manger avec cette troupe, qui est encore foible, l'Aigle se prepare à les emporter. Ayant donc encore mis malicieusement l'épouvante dans ce lieu, elle se cacha dans son trou, où elle demeuroit en seureté; D'où sortant la nuict tout doucement, aprés s'estre soulée de proye elle & ses petits, elle se tenoit tout le long du jour à l'entrée de son trou en regardant de côté & d'autre pour témoigner qu'elle avoit peur. L'Aigle donc craignant qu'on ne renversast son nid, demeure sans rien faire sur une branche. Le Sanglier apprehendant qu'on ne luy ravit ses petits, n'ose sortir de sa place. Ainsi l'un & l'autre moururent de faim avec leurs petits, & servirent d'un grand festin à la Chatte & à ses petits Chats.

Les personnes credules & imprudentes peuvent apprendre de cette fable, combien un fourbe cause souvent de maux.

V.

Un valet se rend ridicule, quand il fait trop le bon valet.

Parole de Tibere.

IL y a à Rome une certaine espece d'hommes qui font les empeschez : qui courent à l'étourdie au premier mot, qui s'occupent sans affaires ; qui se mettent hors d'haleine en des choses de neant ; qui faisant beaucoup ne font rien, qui se tourmentent fort eux-mesmes, & se rendent tout à fait insupportables aux autres. Ce sont ces personnes que je voudrois bien corriger, s'il m'étoit possible, par cette histoire veritable ; & qui merite bien d'être écoutée.

Tibere s'en allant un jour à Naples, vint en sa maison de Misene, qui ayant esté bastie sur le haut d'une montagne par Luculle, a veuë sur la mer de Sicile, & de Toscane. Et comme ce Prince se promenoit dans ses beaux jardins, un de ses valets de chambre des plus lestes & des plus ajustez ayant sa robe retroussée sur l'épaule, avec

V.

Ne quid Nimis.

Cæsar ad Atriensem.

EST Ardelionum quædam Romæ natio
Trepidè concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans multa agendo nihil agens,
Sibi molesta & aliis odiosissima.
Hanc emendare si tamen possum, volo
Vera fabella: pretium est operæ attendere.
§ Cæsar Tiberius quum petens Neapolim
In Misenensem villam venisset sitam,
Quæ monte summo posita Luculli manu,
Prospectat Siculum & prospicit Tuscum mare,
Ex altè cinctis unus atriensibus,
Cui tunica ab humeris linteo Pelusio
*Erat destricta, * cirris dependentibus,*
Perambulante læta Domino viridaria,

* *Cirri* signifie ordinairement des cheveux frisez: mais en cét endroit il se prend pour les plis de la robe.

On donnoit de soufflets aux esclaves en les mettant en liberté. Et ainsi ce mot a deux sens, & veut dire que cét esclave ne meritoit ny la liberté, ny la peine que l'Empereur eût prise de luy donner des soufflets.

Alveolo cœpit ligneo conspargere
Humum æstuantem come officium jactitans:
Sed deridetur: inde notis flexibus
Præcurrit alium in xistum, sedans pulverem
Agnoscit hominem Cæsar, remque intelligit.
Heus, inquit Dominus; illi enim vero adsilit
Tum sic jocata est tanti Majestas Ducis:
Multo majoris, alapæ mecum veneunt.

VI.

Potentiam malitiâ adjutam quis effugiat.

Aquila, Cornix, & Testudo.

CONtra potentes nemo est munitus satis:
Si verò accessit consiliator maleficus,
Vis & nequitia quicquid oppugnant ruit,
¶ *Aquila in sublime sustulit testudinem.*
Quæ quum abdidisset cornea corpus domo,

une écharpe de toile d'Egypte, dont les plis pendoient par derriere, commença à arrouser la terre échauffée avec un petit arrousoir de bois, faisant parade de ce beau service. Mais Tibere se mocquant, il ne laissa pas de courir par des détours qu'il sçavoit peut-estre avant luy dans une autre allée, où il abbatoit encore la poussiere, Cesar reconnut le personnage, & voyant fort bien ce qu'il vouloit dire, l'appelle, & luy aussi-tost le venant trouver à grand' haste, cette haute Majesté le railla ainsi : On ne gagne point avec moy des soufflets à si bon marché.

V I.

Qui se sauvera de la puissance assistée de la malice ?

L'Aigle, la Corneille & la Tortuë.

NVl n'est assez fort pour resister aux puissans. Mais lors qu'un mauvais conseiller se joint encore à eux la violence & la malice renversent tout ce qu'elles attaquent.

Vn Aigle avoit emporté en haut une

Tortuë, qu'il cachoit tellement son corps, dans son escaille qu'estant ainsi renfermée il estoit impossible de la blesser. Vne Corneille venant dans l'air, & volant prés l'Aigle lui dit. Il est vray que vous tenez dans vos griffes une excellente proye ; mais si je ne vous montre ce que vous devez faire, vous vous lasserez en vain par ce pesant fardeau. L'Aigle donc luy ayant promis de luy en donner sa part, elle luy conseille de laisser tomber sur un rocher cette dure coquille, afin que s'estant brisée, elle pût aisément se nourrir de ce qui estoit dedans. L'aigle persuadé par ces paroles, fait ce qu'elle luy dit, & donne une grande partie de la proye à cette mauvaise conseillere. Ainsi celle qui estoit en seureté par les avantages de la nature, mourut mal-heureusement, ne pouvant resister à deux tout ensemble.

Nec ullo pacto lædi posset condita,
Venit per auras Cornix, & prope volans.

Optimam sanè prædam rapuisti unguibus,

Sed nisi monstro quid sit faciendum tibi,
Gravi nequicquam te lassabis pondere.

Promissa parte, suadet ut scopulum super
Altos ab astris duram inlidat corticem,

Qua comminuta facilè vescatur cibo.

Inducta verbis Aquila, monitis paruit,
Simul & magistra largè dimisit dapem.

Sic tuta quæ naturæ fuerat munere,

Impar duabus occidit tristi nece.



VII.

Plura timenda divitibus.

Muli & Latrones.

MUli gravati sarcinis ibant duo:
Unus ferebat fiscos cum pecunia,
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille onere dives celsa cervice eminens,
Clarumque collo jactans tintinabulum:
Comes quieto sequitur & placido gradu.
Subitò latrones ex insidiis advolant?
Interque cædem ferro mulum trucidant,
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum
Spoliata igitur casus quum fleret suos,
Equidem, inquit alter, me contemptum gaudeo,
Nam nihil amisi, nec sum læsus vulnere.

VII.

Les plus riches ont plus à craindre.

Les Mulets & les voleurs.

DEux Mulets chargez chacun d'un pesant fardeau, marchoient ensemble dans un même chemin; L'un portoit de sacs d'argent, & l'autre d'orge. Ce premier comme portant un fardeau si riche, marchoit la teste levée, secoüant & faisant retentir la sonnette penduë à son col. L'autre le suivoit derriere marchant à petit pas & à petit bruit. Cependant des Voleurs qui étoient en embuscade viennent tout d'un coup fondre sur eux, & parmy le choc & la tuerie, percerét ce premier Mulet à coups d'épée, pillent tout l'argent qu'il portoit & laissant l'orge de l'autre comme étant de nul prix. Celuy donc qui avoit esté volé deplorant son mal-heur, l'autre luy dit? Certes je me réjoüis du mépris qu'on a fait de moy; puisque je n'ay rien perdu, & que je n'ay point esté blessé.

Cét exemple nous fait voir que le peu de bien met les hommes en seureté, & que les grandes richesses sont exposées à de grands perils.

VIII.

L'œil du maistre est le plus clair-voyant.

Le Cerf, & les Bœufs.

VN Cerf poussé par les Veneurs hors des grands bois, & fuyant la mort presente, vint dans une crainte aveugle en une ferme qui estoit proche, & se cacha dans un étable à Bœufs qu'il trouva heureusement. Vn bœuf le voyant ainsi caché luy dit. A quoy as-tu pensé miserable, de courir de toy même à la mort, en mettant ta vie entre les mains des hommes dans leur propre maison? Le Cerf le priant, luy dit; Vous autres seulement ayez pitié de moy, & je trouveray bien moyen de me sauver à la premiere occasion. Le jour se passe, la nuit vient; Le bouvier apporte de feüillage, & ne voit point le Cerf, les autres païsans entrent & sortent, & pas un

Hoc argumento tuta est hominum tenuitas.
Magna periclo sunt opes obnoxiæ.

VIII.

Plus videas tuis oculis quàm alienis.

Cervus, & Boves.

Cervus nemorosis excitatus latibulis,
Vt venatorum fugeret instantem necem,
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bovili condidit,
Hic bos latenti: Quidnam voluisti tibi,
Infelix ultro qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris?
At ille supplex: Vos modo, inquit, parcite,
Occasione rursus erumpam data.

Spatium diei noctis excipiunt vices;
Frondem bubulcus adfert, nec ideò videt.

Eunt subinde & redeunt omnes rustici,
Nemo animadvertit; transiit enim villicus;
Nec ille quicquam sentit, tum gaudens cervus.

Bobus quietis agere cœpit gratias,
Hospitium adverso quod præstiterint tempore
Respondit unus. Salvum te cupimus quidem,
Sed ille qui oculos centum habet, si venerit,
Magno in periculo vita versatur tua.
Hæc inter ? ipse dominus à cœna redit:
Et qui corruptos viderat nuper boves,
Accedit ad præsepe: Cur frondis parum est?
Stramenta desunt. Tollere hæc aranea
Quantum est laboris? dum scrutatur singula,
Cervi quoque alta est conspicatus cornua.
Quem convocata jubet occidi familia,
Prædamque tollit. ¶ *Hæc significat fabula,*
Dominum videre plurimum in rebus suis.



ne l'apperçoit. Le Fermier y vient luy-même & ne découvre rien non plus que les autres. Alors le Cerf se réjoüissant commança à remercier ces bons & paisibles Bœufs de ce qu'ils avoient exercé l'hospitalité envers luy au temps de son infortune. Vn d'eux luy répondit : Quant à nous, nous souhaitons de bon cœur vostre seureté : mais si celuy qui à cent yeux vient icy une fois, vostre vie est en grand danger. Sur ces entrefaites le maistre vient à l'étable aprés souper, parce qu'il s'étoit aperceu depuis peu que ses Bœufs estoient en mauvais état, & commence à dire : Pourquoy y a t'il icy si peu de feüillage ? Il n'y a point de litiere ? Quelle peine y auroit il à ôter ces araignées ? Furant ainsi de tous côtez, il aperçoit le grand bois du Cerf, & ayant appellé tous ses valets leur commande qu'on le tue, & le fait emporter dans sa maison comme sa proye,

Cette fable nous fait voir, que le maître est toûjours plus clair-voyant que tous les autres dans ses propres affaires.

II.

Epilogue.

L'Envie est inseparable de la vertu.

Les Atheniens ont élevé autrefois à Esope une grande statuë, & ont mis cét esclave sur une baze qui devoit durer eternellement afin d'apprendre à tout le monde, que la carriere de l'honneur est ouverte à toute sorte de personnes, & que la gloire est le prix de la vertu, & non pas de la naissance. Esope donc m'ayant prevenu & m'ayant empêché d'estre le premier dans ce genre d'écrire, j'ay pris ce qui me restoit en tâchant de faire qu'il ne fust pas le seul; & ce dessein n'est pas l'effet d'une mauvaise jalousie mais d'une loüable emulation. Que si l'Italie favorise mon travail, elle aura un grand nombre de personnes à opposer à la reputation de la Grece. Mais si l'envie veut prendre plaisir à y trouver à redire, elle ne me ravira pas neanmoins la satisfaction que ma con-

XI.

Epilogue.

Invidia virtutum comes.

Æsopo ingentem statuam posuêre Attici,
Servumque collocarunt æterna in basi.
Patere honoris scirent ut cuncti viam.
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam.
Quoniam occuparat alter ne primus forem,
Ne solus esset studui, quod superfuit:
Nec hæc invidia; verum est æmulatio.
Quod si labori faverit Latium meo,
Plures habebit quos opponat Græcia.
Si livor obtrectare curam voluerit,
Non tamen eripiet laudis conscientiam.
Si nostrum studium ad aures pervenit tuas,
Et arte fictas animus sentit fabulas,

Omnem querelam submovet fœlicitas.

Sin autem doctus illi occurit labor

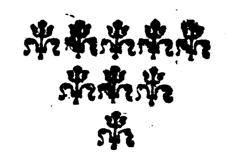
Sinistra quos in lucem natura extulit,

Nec quicquam possunt nisi melores carpere.

Fatale exitium corde durato feram,

Donec fortunam criminis pudeat sui.

Finis Libri II.



ſcience me donne, d'avoir merité quelque loüange par mes ouvrages. Que ſi nôtre nom & noſtre travail vient juſques à vos oreilles: & ſi voſtre eſprit goûte & penetre l'air avec lequel ces Fables ſont composées, un ſi grand bonheur m'ôte tout ſujet de me plaindre. Et ſi au contraire ces productions ſçavantes & étudiées rencontrent pour juges des perſonnes que la nature ſemble avoir mis au monde avec un eſprit de travers, & qui ne peuvent faire autre choſe que cenſurer ceux qui valent mieux qu'eux: je ſouffriray mon mauvais deſtin avec une conſtance d'eſprit & une fermeté inébranlable, juſques à ce que la fortune rougiſſe, elle-même de ſon injuſtice.

Fin du II. Livre.



LES FABLES DE PHEDRE, LIVRE TROISIE'ME.

PREFACE A EUTICHE.

MON cher Eutyche, si vous desirez lire les Livres de Phedre, il faut que vous degagiez vostre esprit de vos affaires, afin qu'estant libre il puisse goûter la beauté de la Poësie. Que si vous me dites que les fruits de mon esprit ne vous semblent pas si considerables, que vous vouliez perdre pour cela un moment de temps qui est destiné aux exercices de vostre charge, il est inutile que ces livres soient jamais entre vos mains, n'estant nullement



PHÆDRI FABVLARVM LIBER TERTIVS.

PROLOGVS.

PHædri libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutiche, à negotiis,
Vt liber animus sentiat vim carminis.

Verum, inquis, tanti non est ingenium tuum,
Momentum ut hora pereat officij mei.

Non ergo causa est manibus id tangi tuis.

Quod occupatis oribus non convenit.

Fortasse dices: Aliqua venient feriæ
Quæ me soluto pectore ad studium vocent.

Legesne quæso potius viles nenias,
Impendas curam quam rei domesticæ,
Reddas amicis tempora, uxori vaces,
Animum relaxes, otium des corpori,
Vt adsuetam fortius præstes vocem?
Mutandum tibi propositum est & vitæ genus,
Intrare si Musarum limen cogitas.

Ego quem Pierio mater enixa est jugo,
In quo tonanti sancta Mnemosyne Iovi
[illegible]da novies artium peperit chorum,
[illegible]vis in ipsa natus sim pene schola,
Curamque habendi penitus corde eraserim,
Et laude invita in hanc vitam incubuerim,
Fastidiosè tamen in cœtum recipior.

Quid credis illi accidere qui magnas opes
Exaggerare quærit omni vigilia.

propres

propres pour être lûs & entendus par des personnes accablées d'affaires. Vous me repondrez possible qu'il viendra quelques festes dans lesquelles vôtre esprit se relâchant, pourra s'appliquer entierement à l'étude. Mais dites-moy je vous prie, vous amuserez-vous plûtôt à lire ces niaiseries & ces bagatelles, qu'à prendre le soin des affaires de vostre maison ; à rendre des visites à vos amis à vous entretenir avec vostre femme, à donner quelque relâche à vostre esprit, & quelque repos à vôtre corps pour reprendre en suitte avec plus de vigueur vôtre travail, & vos fonctions ordinaires ? Croyez-moy donc, il faut que vous changiez de dessein & de genre de vie, si vous pensez à entrer dans le Temple des Muses.

Moy que ma mere a enfanté sur la montagne de Parnasse où la Deesse Memoire a donnẽ neuf Filles au grand Iupiter, qui cõposent le Chœur des Arts & des Sciences : quoy que je sois presque né dans les Ecoles, que j'aye arraché de mon cœur tous les desirs d'acquerir du bien, & que malgré les envieux je me sois donné tout

entier à cette maniere de vie: je ne suis neanmoins reçu qu'avec peine dans cette troupe de sçavans. Que croyez vous donc que doive attendre celuy qui ne cherche autre chose par tous ses soins & par toutes ses veilles, qu'à amasser de grands biens, preferant la douceur du gain, à la gloire des travaux de l'esprit. Mais quoy qu'il en soit (comme dit Sinon estant amené devant Priam Roy de Troye,) je m'en vay faire un troisiéme Livre du stile d'Esope pour rendre honneur à vostre merite, auquel je le consacre. Si vous me faites la faveur de le lire, ce me sera une extreme joye: que si vous ne le pouvez pas, au moins la posterité y trouvera de quoy se divertir.

Je diray maintenant en peu de mots pourquoy les Fables ont esté inventées. L'homme se trouvant dans la servitude & dans la dependance, parce qu'il n'osoit pas dire ce qu'il eût bien voulu, fit passer dans ces narrations fabuleuses les pensées & les mouvemens de son esprit, & se mit enfin à couvert de la calomnie par ces contes plaisans & agreables. Quant à

Docto labori dulce præponens lucrum?
Sed jam quoque fuerit (ut dixit Sinon
Ad regem quum Dardaniæ perductus foret)
Librum exarabo tertium Æsopi stilo,
Honori & meritis dedicans illum tuis:
Quem si leges lætabor, sin autem minus,
Habebunt certè quo se oblectent posteri:
Nunc fabularum cur sit inventum genus
Brevi docebo. Servitus obnoxia
Quia quæ volebat non audebat dicere,
Affectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniaque fictis elusit jocis,
Ego porro illius semita feci viam,
Et cogitavi plura quàm reliquerat,

In calamitatem deligens quadam meam,
Quod si accusator alius Sejano foret,
Si testis alius, judex alius denique,
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delinerem remediis.
Suspicione si quis errabit sua,
Et rapiet ad se quod erit commune omnium,
Stultè nudabit animi conscientiam.
Huic excusatum me velim nihilominus.
Neque enim notare singulos mens est mihi,
Verum ipsam vitam & mores hominum ostendere.
Rem me professum dicet forsan aliquis gravem.
Si Phryx Æsopus potuit, Anacharsis Scytha

moy, jay fait un chemin large & spacieux du sentier étroit que j'ay trouvé tracé par la premier Auteur de ces Fables; & j'ay inventé plus de choses qu'il ne m'en avoit laissées, choisissant quelques sujets pour y peindre mon infortune. Que si j'avois un autre accusateur, d'autres témoins, & enfin un autre juge que Sejan, je reconnoitrois moy-mesme que je suis digne de tant de maux, & je ne tâcherois pas de soulager ma douleur par ces remedes.

Au reste si quelqu'un se veut tromper soy-même par ses soupçons & par ses doutes, & prendre pour luy seul ce qui regarde tous les hommes en general, il decouvrira le secret de son cœur & de sa conscience par une legereté indiscrette. Ie desirerois neanmoins de me justifier envers ceux qui sont dans cette disposition : parce que mon dessein n'est pas de marquer personne en particulier, mais seulement de faire voir un tableau des mœurs & de la vie des hommes.

Quelqu'un dira peust-estre que je m'engage dans une entreprise bien haute &

bien difficile Mais si Esope étant Phrygien, & Anacharsis étant Scythe, ont pû acquerir par leur esprit une reputation qui durera eternellement : pourquoy étant plus proche qu'ils n'estoient de la Grece cette mere des Sciences & des Arts, abandonneray-je l'honneur de ma patrie en demeurant dans une lâche oisiveté ? Car la Thrace se peut vanter d'avoir eu d'excellens Ecrivains ; le grand Line qu'elle a produit estant fils d'Apollon, & Orphée de l'une des Muses. Cet Orphée, dis-je, qui par l'harmonie de son luth a émeu les rochers, a dompté les bêtes, & a arresté les flots impetueux de l'Hebre, en luy faisant une douce violence. Que l'envie donc se retire & qu'elle ne conçoive pas un regret & un dêpit inutile ; parce qu'une gloire publique & generale m'est legitimement deuë.

I'ay dit cecy, mon cher Eutiche, pour vous porter à lire ces Fables ; Ie vous supplie maintenant d'en juger avec l'équité & la sincerité ordinaire de vostre esprit.

Æternam famam condere ingenio suo:
Ego litterata qui sum propior Græcia
Cur summo inerti deseram patria decus;
Threissa quum gens numeret auctores suos
Linóque Apollo sit parens; Musa Orpheo;
Qui saxa cantus movit & domuit feras,
Hebrique tenuit impetus, dulci mora.
Ergo hinc abesto livor; nec frustra gemas:
Quoniam mihi solemnis debetur gloria.
Induxi te ad legendum: sincerum mihi
Candore noto reddas judicium peto.

FABLE I.

Les moindres restes des choses sont bonnes, inestimables.

La vieille parlant à une Cruche.

Vne bonne vieille trouva un jour une grande Cruche que l'on avoit beuë, qui ayant esté autrefois remplie d'excellent vin de Falerne, répandoit encore de toutes parts une odeur agreable par la seule lie qui en estoit demeurée. Ayant donc approché son nez & flairé cette Cruche avec un plaisir & une avidité merveilleuse : O douce odeur, dit elle, & combien, chere Cruche, dois je croire que tu as esté excellente autrefois, puisque tes restes mesmes sont agreables ?

Quiconque me connoistra fera aisement l'application de cette Fable.

FABULA I.

Rei bonæ vel vestigia delectant.

Anus ad Amphoram.

ANus jacere vidit epotam amphoram.
Adhuc falerna fæce & testa nobili,
Odorem quæ jocundum latè spargeret.

Hunc postquam totis avida traxit naribus:
O suavis anima qualem te dicam bonam
Ante hac fuisse, tales cùm sint reliquiæ?

Hoc quò pertineat dicet qui me noverit.



II.

Benefico bene erit.

Panthera & Paſtores.

SOlet à deſpectis par referri gratia.

¶ Panthera imprudens olim in foveam decidit,
Vidêre agreſtes: alij fuſtes congerunt.
Alij onerant ſaxis: quidam contra miſeriti
Perituræ quippe quamvis nemo læderet
Misêre panem, ut ſuſtineret ſpiritum.

Nox inſecuta eſt, abeunt ſecurè domum,
Quaſi inventuri mortuam poſtridie.

At illa vires vt refecit languidas,
Veloci ſaltu foveà ſeſe liberat,
Et in cubile concito properat gradu.

Paucis diebus interpoſitis, provolat,
Pecus trucidat, ipſos paſtores necat;
Et cuncta vaſtans ſævit irato impetu.

II.

Qui fait du bien à autruy, le trouvera.

La Panthere & les Bergers.

SOuvent ceux que l'on méprise trouvent moyen de traitter les autres comme ils ont esté traitez.

Vn jour une Panthere ne prenant pas bien garde à soy, tomba dans une fosse, & des Paisans l'ayant vûë commencerent aussi-tôt les uns à luy jetter des batons, & les autres à l'accabler de pierres. Quelques-unt aucontraire ayant pitié d'elle, considerant qu'aussi bien il faloit qu'elle mourut, quand même personne ne lui feroit du mal, lui jetterent du pain, pour lui donner moyen de vivre encore quelque temps. La nuit vint ensuite, ils s'en retournerent tous chez eux sans se mettre en peine de rien, s'imaginant qu'ils la trouveroient morte le lendemain. Mais elle ayant repris ses forces qui avoient été abbatuës, saute legerement, se degage de cette fosse, & par une course prõpte & soudaine se retire dans sa taniere. Peu de jours aprés elle paroist tout d'un coup, & se met en campagne. Elle déchire les troupeaux, tuë

Les bergers mémes, & ravage avec impetuosiité tout ce qu'elle rencontre, laissant par tout des marques de cruauté, & de sa fureur. Alors ceux qui avoient eu pitié d'elle, craignant pour eux mémes, n'osant pas luy demander qu'elle épargnast leurs troupeaux, la prient seulement d'épargner leur vie. Ausquelles elle répondit : Ie me souviens fort bien qui sont ceux qui m'ont jetté des pierres,& qui sont ceux qui m'ont donné du pain. Pour vous autres cessez de craindre : Ie ne viens me vanger que de ceux qui m'ont outragée.

III.

Il ne faut point juger des hommes par l'exterieur.

Teste de Singe.

VNe personne ayant vû chez un Boucher un Singe mort qui y étoit pendu avec les autres pieces de chair qu'il avoit à vendre, luy demanda quel goust il ávoit. Le Boucher luy dit en riant : Telle est la teste, tel est le goust.

Ie croi que cette parole est plutôt raillerie que verité. Car j'en ay connu plusieurs qui étant tres beaux étoient tres-méchans.

Tum sibi timen es, qui fera pepercerant,
Damnum haud recusans, tantum pro vita rogant:
Et illa: Memini qui me saxo petierint,
Qui panem dederint: vos timere absistite,
Illis revertor hostis qui me læserant.

III.

Mentem hominis spectato, non frontem.

Simii caput.

PEndere ad Lanium quidam vidit Simium
Inter reliquas merces atque obsonia;
Quæsivit quidnam saperet, tum Lanius jocans:
Quale, inquit, caput est, talis præstatur sapor.
¶ Ridiculè magis hoc dictum quàm verò æstimo.
Quando & formosos sæpè inveni pessimos
Et turpi facie multos cognovi optimos.

I V.

Erit ubi pœnas det procax audacia.

Æsopus & Petulans.

SVccessus ad perniciem multos devocat.

¶ Æsopo quidam petulans lapidem impegerat,

Tanto, inquit, melior: assem deinde illi dedit
Sic prosecutus: Plus non habeo me hercule,
Sed unde accipere possis monstrabo tibi.

Venit ecce dives & potens, huic similiter
Impinge lapidem, & dignum accipies præmium.

Persuasus ille fecit quod monitus fuit.

Sed spes fefellit impudentem audaciam,
Comprehensus namque pœnas persolvit cruce.

IV.

L'insolent trouve enfin qui le paye.

Esope & un insolent.

LE bon succez est cause de la perte de plusieurs.

Vn homme insolent ayant frappé Esope d'un coup de pierre ; Ie vous en estime d'autant plus, dit Esope, & en même temps, il luy donna un sol, ajoustant : Certes je n'ay rien davantage ; mais je m'en vay vous montrer une personne qui vous en pourra donner. Voicy un homme puissant & fort riche qui s'avance ; frappez le de méme d'un coup de pierre, & vous recevrez la recompense qui vous est deüe. Luy se laissant persuader à ces paroles, fait ce qu'on luy avoit dit. Mais cet audacieux impudent fut bien frustré de ses esperances : car ayant esté pris, il fut pendu, & souffrit la peine qu'il avoit justement meritée.

V.

Ce n'est pas aux foibles à tenir des discours hautains.

La Mouche & la Mule.

VNe mouche s'estant mise sur le timon d'un chariot crioit aprés la Mule qui le tiroit Que tu es lente ; luy disoit elle, ne veux-tu pas aller plus vîste ? Prends garde que je ne te picque le col avec mon aiguillon. Mais la mule luy répondit : Tes paroles ne me touchent point : Ie ne crains que celuy qui estant assis sur le devant du chariot, & tenant entre ses mains les rênes ausquelles est attaché le mords que je blanchis de mon écume, tourne & manie comme il luy plait le joug que je porte, en me cinglant avec son fôuet C'est pourquoy quitte cette insolence frivole & ridicule ; car je sçay quand il faut s'arrêter, & quand il faut courir.

Cette fable nous fait voir, combien on se peut mocquer justement de celuy qui n'ayant aucune force fait neanmoins de vaines menaces.

V.

Ridenda imbecillorum superbiloquentia.

Musca & Mula.

Musca in temone sedit, & Mulam increpans:
Quam tarda es, inquit: non vis citius ingredi?
Vide ne dolone collum compungam tibi.
Respondit illa: Verbis non moveor tuis,
Sed istum timeo sella qui prima sedens,
Iugum flagello temperat lento meum,
Et lora frenis continet spumantibus:
Quapropter aufer frivolam insolentiam:
Namque ubi strigrandum est, & ubi currendum, scio.

¶ *Hac derideri fabula meritò potest,*
Qui sine virtute vanas exercet minas.

VI.

Liber inops servo divite felicior.

Canis & Lupus.

QUam dulcis sit libertas breviter proloquar.

¶ Cani perpasto macie confectus Lupus
Fortè occurrit : salutantes dein invicem
Ut restiterunt ; unde sic quæso nites,
Aut quo cibo fecisti tantum corporis ?
Ego qui sum longè fortior, pereo fame.

Canis simpliciter : Eadem est conditio tibi,
Præstare domino si par officium potes.

Quod ? inquit ille : Custos ut sis liminis,
A furibus tuearis & noctu domum.

Ego verò sum paratus : num patior nives,
Imbresque, in silvis asperam vitam trahens :
Quanto est facilius mihi sub tecto vivere,
Et otiosum largo satiari cibo ?

VI.

La liberté quoyque pauvre, vaut mieux que des chaînes d'or,

Le Chien & le Loup.

IE diray icy en peu de mots, combien la liberté est douce.

Vn Loup tout maigre & tout defait, rencontra un jour un Chien gros & gras; & s'estant salüez l'un l'autre, ils s'arresterent pour parler ensemble. Le Loup commence à luy dire. D'où te vient cet embonpoint, je te prie, & qu'as-tu mangé pour te faire un corps si plein & si luisant? Moy qui suis beaucoup plus fort que toy, je meurs de faim. Le Chien luy répondit simplement. Tu peux joüir des mesmes avantages que moy, si tu veux rendre à mon maître le mesme service. Et quel? dit le Loup: De garder sa porte, & de defendre la nuit sa maison contre les voleurs. Moy dit-il? je suis tout prest de faire cela. Ie suis ici maintenant à souffrir la pluye & la neige, traînant une vie languissante & miserable dans les bois. Combien me sera-il plus doux de vivre à couvert dans une maison, où je trou-

veray dequoy manger tout mon saoul sans avoir rien à faire? Vien donc avec moy, dit le Chien. Comme ils alloient ensemble, le Loup commença à appercevoir au col du Chien les marques de la chaisne qu'il avoit accoûtumé de porter. D'où vient cela, dit-il, cher amy? Ce n'est rien. Mais encor dis-moy, je te prie. Parce que je parois un peu vif, ils me lient durant le jour, afin que je repose, & que je veille lorsque la nuit sera venuë. Le soir on me délie, & je vais par tout où je veux: on a soin de m'apporter du pain: Mon maistre même me donne des os de sa table: Les valets me jettent toûjours quelque morceau, & tous les restes des viandes dont on ne veut plus manger. Ainsi je me saoule, & me remplis le ventre sans aucune peine. Mais dis-moy lorsque tu as envie d'aller quelque part, le peux-tu faire librement? Non pas tout à fait, répondit-il. O bien, Monsieur le Chien, jouis à la bonne heure de ces biens que tu vantes tant: Quant à moy, je ne voudrois pas achepter un Royaume aux dépens de ma liberté.

Veni ergo mecum. Dum procedunt, aspicit
Lupus à catena collum detritum Canis.
Unde hac, amice. Nihil est. Dic quæso tamen.
Quia videor acer, alligant me interdiu,
Luce ut quiescam, & vigilem nox quum venerit
Crepusculo solutus, quia visum est, vagor,
Adfertur ultro panis de mensa sua
Dat ossa dominus frustra jactat familia,
Et quod fastidit quisque pulmentarium,
Sic sine labore venter impletur meus,
Age si quò est abire animus, est licentia?
Non planè est, inquit Fruere quæ laudas Canis
Regnare nolo, liber ut non sim mihi.

VII.

Sat pulcher qui ſat bonus.

Frater & Soror.

PRæcepto monitus ſæpè te conſidera.
¶ Habebat quidam filiam turpiſſimam,
Idemque inſigni & pulchra facie filium.

His ſpeculum in cathedra matris ſuppoſitum fuit,
Pueriliter ludentes, fortè inſpexerant.

Hic ſe formoſum jactat; illa iraſcitur
Ne glorianris ſuſtinet fratris jocos,
Accipiens (quid enim?) cuncta in contumeliam,
Ergo ad patrem cucurrit læſura invicem,
Magnaque invidia criminatur filium,
Vir natus, quid rem fœminarum tetigerit.
Amplexus utrumque ille, & carpens oſcula,
Dulcemque in ambos charitatem partiens:

VII.

On est assez beau, quand on est bon.

Le Frere & la Sœur.

QVe cet avis t'aprenne à te considerer souvent toy-même.

Vn homme avoit une petite fille extrêmement laide, & un petit garçon parfaitement beau. Il arriva qu'un jour ils rencontrerent un miroir sur la chaire de leur mere, & se joüant, comme les enfans ont accoutumé de faire, ils se regarderent dedans. Le petit garçon commence à se vanter qu'il estoit beau. La petite fille se met en colere, & ne peut souffrir les railleries de son frere, qui se glorifioit de la sorte, prenant tout en mauvaise part, & comme s'il lui eut fait injure. C'est pourquoy voulant le piquer aussi à son tour; elle courut à sont pere, & accusa son frere comme d'un crime atroce, de ce qu'estant garçon il avoit touché à un miroir, qui ne doit servir qu'aux femmes. Alors le pere les embrassant tous deux, & les baisant l'un aprés l'autre, & partageant ainsi entr'eux les temoignages de son affection paternelle: Ie veux, leur dit

il, que vous vous regardiez tous les jours dans le miroir : Vous mon fils, afin que vous ne deshonnoriez pas vôtre beauté par la laideur & le dereglement du vice ; & vous ma fille afin que vous couvriez le defaut de vôtre visage par la pureté de vos moeurs & de vostre vie.

VIII.

Où trouvera-t'on un amy fidelle.

Parole de Socrate.

IL n'y a rien de plus commun que le nom d'amy, ni de plus rare qu'un ami fidele.

Socrate ayant commencé à bâtir pour lui une maison fort petite ; Socrate, dis je, dont je veux bien souffrir la mort, pourveu que j'acquiere sa reputation, & ceder comme luy à la violence de l'envie, pourveu que tout le monde me justifie dans le tombeau : Il y eut quelqu'un du peuple comme c'est l'ordinaire, qui luy dit : Et comment vous, qui estes un si grand personnage, vous bâtissez vous une si petite maison ? Pleust à Dieu, dit Socrate, que toute petite qu'elle est je la puisse remplir de vrais amis.

Quotidie

Quotidie, inquit, speculo vos uti volo,
Tu formam ne corrumpas nequit e malis;
Tu faciem ut istam moribus vincas bonis.

VIII.

Fidelem ubi invenias virum.

Socratis dictum

Vulgare amici nomen, sed rara est fides.
¶ Quum parvas ædes sibi fundasset Socrates,
(Cujus non fugio mortem, si famam adsequar,
Et cedo invidiæ dummodo absolvar cinis)
E populo sic nescio quis, ut fieri solet:
Quæso tam angustam talis vir ponis domum?
Utinam, inquit, veris hanc amicis impleam.

F.

IX.

Ne sis credulus, maximè criminatori.

Res gesta sub Augusto.

PEriculosum est credere & non credere,
Utriusque exemplum breviter exponam rei.
Hippolytus obiit, quia novercæ creditum est:
Cassandræ quia non creditum, ruit Illium.
Ergo exploranda est veritas multum prius
Quam stulta pravè judicet sententia.
Sed fabulosa ne vetustate elevem
Narrabo tibi memoria quod factum est mea.
§ Maritus quidam quum diligeret conjugem,
Togamque puram jam pararet filio,
Seductus in secretum à liberto suo
Sperante heredem suffici se proximum,

IX.

Ne croit point legerement, & sur tout lors qu'on accuse les autres.

Histoire arrivée du temps d'Auguste.

IL est dangereux de croire & de ne croire pas : Et pour dire en peu de mots ne exemple de l'un & l'autre, Hippolite mourut parce qu'on creut sa marastre & Troye fut ruinée, parce qu'on ne crut pas Cassandre, Il faut donc examiner auparaveut avec grand soin la verité de chaque chose, pour ne prendre pas des impressions indiscretes, & ne porter pas un faux jugement. Mais afin de ne rabaisser pas cette verité en faisant voir seulement dans quelque anciene fable, je vous raconteray ce qui s'est fait de mon temps.

Vn homme aimant extremement sa femme, & ayant un fils, auquel il estoit sur le poinct de donner cette robe qu'on donne aux enfans à l'âge de quatorze ans, avoit un Affranchy, leqnel esperant de devenir son plus proche heritier, le tira à

part, & luy dit en secret beaucoup de choses fausses contre son fils, & encore pour deshonorer sa femme, quoyque tres-chaste. Enfin il ajoûta, ce qu'il sçavoit, luy devoir causer une extreme douleur dans l'affection qu'il avoit pour elle, qu'elle avoit un adultere qui la venoit voir souvent, & que ce commerce infame noircisoit la reputation de sa maison. Cét homme transporté de colere cõtre sa femme faussement accusée, fit semblant de s'en aller à sa maison des champs, & demeura neantmoins secrettement dans la ville. Puis revenant de nuict, il entre tout d'un coup dans son logis, & va droit dans la chambre de sa femme, où son fils dormoit dans le lict de sa mere, qui l'avoit voulu avoir prés d'elle, l'observant avec plus de soin dans cét âge plus avancé. Cependant tandis qu'on cherche de la lumiere, & que les valets courent d'un costé & d'autre, cét homme ne pouvant plus retenir la violence de sa fureur & de sa colere, s'avance vers le lict, taste avec la main parmy les tenebres, la teste de celuy qu'il rencontre & sentant qu'il avoit les cheveux courts, luy passe son épée au

Qui dum de puero multa mentitus foret,
Et plura de flagitiis castæ mulieris,
Adjecit id quod sentiebat maximè,
Doliturum amanti, ventitare adulterum,
Stúproque turpi pollui famam domus.
Insensus ille falso uxoris crimine
Simulavit iter ad villam, clamque in oppido
Subsedit: deinde noctu subitò januam
Intravit, recta cubiculum uxoris petens,
In quo dormire mater natum jusserat,
Ætatem adultam servans diligentius.
Dum quærunt lumen, dum concursat familia,
Iræ furentis impetum non sustinens
Ad lectum accedit, tentat in tenebris caput,

Vt sentit tonsum, gladio pectus transfigit;

Nihil respiciens, dum dolorem vindicet.

Lucerna adlata, simul aspexit filium.
Sanctamque uxorem dormientem cubiculo,
Sopita primo quæ nil somno senserat;
Repræsentavit in se pænam facinoris.
Et ferro incubuit, quod crudelitas strinxerat.
Accusatores postularunt mulierem,

Romamque pertraxerunt ad Centumviros.

Malignam insontem deprimit suspicio,

Quod bona possideat. Stant patroni fortiter

Causam tuentes innocentis fœminæ.

A Divo Augusto tunc petiere Iudices
Vt adjuvaret jurisjurandi fidem,
Quod ipsos error implicuisset criminis.

Qui postquam tenebras dispulit calumniæ;
Certumque fontem veritatis reperit,

travers du corps, ne pesant à autre chose qu'à satisfaire sa douleur & sa vangeance. En suite la lumiere estant venuë, il apperçoit son fils mort, & sa femme tres chaste qui dormoit dans son lict, laquelle estant dans son premier sommeil n'avoit rien senti de tout ce vacarme. Ainsi reconnoissant le crime qu'il avoit commis, il se punit luy-même, & se perça avec le même fer dont sa credulité luy avoit fait percer son propre fils. Des accusateurs poursuivirent aprés cette femme, & la trainerent à Rome devant les cent juges. On attaque sõn innocence par des faux soupçons, & par de malignes consequences, à cause qu'elle estoit demeurée maîtresse du bien. Les Advocats demeurent fermes de leur costé, soûtenant la cause si juste de cette femme, alors les juges supplierent l'Empereur Auguste de les vouloir ayder à s'acquiter de leur serment, & de l'obligation de leur charge, parce qu'ils ne pouvoient démeler une accusation si embroüillée. Et ce Prince ayant dissipé les tenebres de la calomnie, & penetré jusques dans le fonds & dans la source de la verité de cette affaire,

prononça ce jugement : Que l'Affranchy qui a esté l'unique cause de tant de maux, souffre la peine qu'il a meritée. Car quant à cette femme, qui a perdu tout ensemble son fils & son mary, je la croy digne de compassion, & non pas de châtiment. Que si cet homme eust eu soin de bien examiner les accusations atroces qu'on formoit contre sa famille, s'il eust fait une recherche de cette fausseté avec une exactitude toute entiere pour en découvrir le principe & l'origine, il n'eust pas ruiné toute sa maison par un crime si funeste.

Ne méprise rien de ce qu'on te dit, & ne croy pas neantmoins tout d'un coup tout ce qu'on te dit : parceque souvent ceux-là sont coupables que tu crois les plus éloignez de l'estre; & ceux-là accusez malicieusement comme coupables, qui sont en effet tres-innocens Les personnes les plus simples peuvent apprendre de cette histoire à ne point porter de jugement sur le rapport d'autruy : parceque les hommes estant poussez par des desirs & des pretensions differentes, agissent d'ordinaire, ou par aversion, ou par faveur. Ainsi ne

Luat, inquit, pœnas causa libertas mali.

Namque orbam nato simul & privatam viro,
Miserandam potius quàm damnandam existimo.

Quod si damnanda perscrutatus crimina
Pater familias esset, si mendacium
Subtiliter limasset à radicibus,
Non evertisset scelere funesto domum.

¶ *Nil spernat auris, nec tamen credat statim,*
Quandoquidem & illi peccant quos minimè putes;
Et qui non peccant impugnantur fraudibus.
Hoc admonere simplices etiam potest,
Opinione alterius ne quid ponderent:
Ambitio namque dissidens mortalium,
Aut gratiæ subscribit, aut odio suo.

Erit ille notus, quem per te cognoveris.

¶ *Hæc exsecutus sum propterea pluribus;*

Brevitate nimia quoniam quosdam offendi.



croy jamais bien connoître que celuy que tu connois par toy même.

J'ay esté plus long dans ce recit que je n'ay accoûtumé : parceque quelques-uns trouvent mauvais que je sois court.



X.

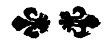
Optima sæpè despecta.

Margarita in Sterquilinio.

IN sterquilinio pullus gallinaceus
Dum quærit escam, margaritam reperit:
Iaces indigno quanta res, inquit, loco:
O si quis pretij cupidus vidisset tui
Olim redisses ad splendorem maximum.

Ego qui te inveni, potior cui multo est cibus,
Nec tibi prodesse, nec mihi quicquam potes.

¶ Hoc illis narro qui me non intelligunt.



X.

Souvent on laisse l'or dans la boüe, la vertu dans le mépris.

La Perle dans le Fumier.

VN jeune Coq cherchant à manger dans un fumier y trouva une Perle. O belle chose ! dit il, que tu es dans un lieu sale & indigne de ta beauté ! Ha si quelqu'un de ceux qui te desirent passionnement à cause de ton prix & de ta valeur, t'avoit apperceu, il auroit long-temps qu'il t'auroit remis dans ton premier éclat. Quant à moy qui te trouve icy, & qui aimerois beaucoup mieux trouver quelque chose de bon à manger, je ne te puis servir en rien, ni toy à moy.

Ie dis cecy pour ceux qui ne comprennent rien dans mes Fables.

XI.

A l'œuvre l'ouvrier.

Les Abeilles & les Bourdons jugez par la Guespe.

LEs Abeilles ayant fait leur miel sur un haut chêne, des Bourdons lâches & paresseux, disoient qu'il estoit à eux. L'affaire vint en justice, & une Guespe fut prise pour juge, laquelle connoissant parfaitement la nature des uns & des autres, propose condition aux deux parties. Vôtre corps, dit elle, a beaucoup de rapport, & vostre couleur est toute semblable, de sorte que c'est avec grande raison que vôtre affaire paroist douteuse & embroüillée; Mais de peur que je ne blesse par imprudence la justice que je vous veux rendre aux uns & aux autres, prenez des ruches & faites vostre ouvrage dans la cire, afin qu'on puisse juger par le goust du miel & par la forme de ses rayons qui sont ceux qui ont formé celuy dont il s'agit maintenant. Les Bourdons refusent de se soûmettre à cette condition & les Abeilles la reçoivent avec joye. Alors la Guespe pro-

XI.

Opus artificem probat.

Apes & Fuci, Vespa judice.

APes in alta quercu fecerant favos:
Hos fuci inertes esse dicebant suos.
Lis ad forum deducta est, Vespâ judice:
Quæ genus utrumque nosset cum pulcherrime,
Legem duabus hanc proposuit partibus:
Non inconveniens corpus, & par est color;
In dubium planè res ut merito venerit:
Sed ne religio peccet imprudens mea,
Alveos accipite & & ceris opus infundite,
Ut ex sapore mellis & forma favi,
De quieis nunc agitur, auctor horum appareat.
Fuci recusant, Apibus conditio placet.
Tunc illa talem sustulit sententiam:

Apertum est quis non possit, aut quis fecerit.
Quapropter Apibus fructum restituo suum.

¶ *Hanc præterissem fabulam silentio,*
Si pactam pauci non recusassent fidem.

XII.

Otiare quò labores.

Æsopus ludens.

PUerorum in turba quidam ludentem Atticus
Æsopum nucibus quum vidisset, restitit,
Et quasi delirum risit: quod sensit simul
Derisor prius quàm deridendus senex,
Arcum retensum posuit in media via:
Heus, inquit, sapiens, expedi quid fecerim.
Concurrit populus: ille se torquet diù,
Nec quæstionis positæ causam intelligit.

nonça cette ſentence : On voit clairement qui ſont ceux qui n'ont pû faire ce miel, & qui ſont ceux qui l'ont fait. C'eſt pourquoy je rends aux Abeilles le fruit de leur travail.

I'euſſe paſſé cette Fable ſous ſilence, ſi les Bourdons s'eſtans accordez à prendre un juge, n'avoient refuſé en ſuitte de s'y ſoûmettre.

XII.

Se repoſer pour mieux travailler.
Eſope ſe divertiſſant.

VN Athenien ayant veu Eſope qui joüoit aux noix au milieu d'une troupe d'enfans, s'arreſta tout ſurpris, & ſe moqua de luy comme d'un foû & d'un radoteur : Ce bon vieillard plus propre à ſe mocquer des autres, qu'à en eſtre mocqué, s'en eſtant apperceu, mit un arc débandé au milieu de la ruë, & luy dit : Hola Monſieur, vous qui faites tant le ſage, découvrez nous un peu la raiſon de ce que je viens de faire? Là deſſus le peuple accourut. Cét homme ſe tourmente long temps en

vain, & ne peut comprendre quel est le sujet de la question qu'on luy a proposée. Enfin il se rend, & avoüe son ignorance. Et le sage vieillard estant demeuré vainqueur, dit: vous romprez bien-tost cét arc, si vous le tenez toûjours bandé, mais si vous le debandez, vous vous en pourrez servir quand vous voudrez.

Ainsi on doit donner quelque fois quelque divertissement à l'esprit, afin qu'il retourne plus ferme & plus vigoureux pour faire ses fonctions.

XIII.

Celuy qui a soin de l'education, est plus pere que le pere méme

L'Agneau nourri d'une Chevre.

VN Agneau beslant au milieu des Chevres avec lesquelles il vivoit; un chien luy dit: Tu te trompes, sot que tu es, ce n'est pas là ta mere: & luy montra les Brebis qui passoient separément en un lieu loin de là. Alors l'Agneau luy répondit: je ne cherche pas celle qui conçoit quand il luy plaist, & qui portant durant quelques mois un fardeau qu'elle ne connoit pas,

Novissime succubuit: Tum victor sophus:
Citò rumpes arcum, semper si tensum habueris;
At si laxaris; quum voles erit utilis,

¶ Sic lusus animo debent aliquando dari,
Ad cogitandum melior ut redeat tibi.

XIII.

Qui educat, pater magis quàm qui genuit.

Agnus à Capella nutritus.

INter Capellas Agno balanti Canis,
Stulte, inquit erras, non est hæc mater tua,
Ovesque segregatas ostendit procul.

Non illam quæro, quæ quum libitum est concipit,
Dein portat onus ignotum certis mensibus.

Novissimè prolapsam effundit sarcinam:
Verum illam quæ me nutrit admoto ubere,
Fraudátque natos lacte, ne desit mibi.

Tamen illa est potior quæ te peperit. Non ita est:

Unde illa scivit, niger an albus nascerer:

Ago porrò scisset: quum crearer masculus,

Beneficium magnum sane natali dedit

Ut expectarem lanium in horas singulas.

Cujus potestas nulla in gignendo fuit,

Cur hac sit potior, quæ jacentis miserta est,

Dulcemque sponte præstat benevolentiam,

Facit parentes bonitas, non necessitas.

¶ *His demonstrare voluit auctor versibus*

Obsistere homines legibus, meritis capi.



s'en décharge enfin le laissant tomber par terre : mais je cherche celle qui me nourrit en me tendant les mameles, & qui prive ses petits du lait qui leur appartient afin d'en avoir pour m'en donner. Mais celle qui t'a mis au monde est toûjours preferable à l'autre Non certes, dit l'Agneau ; car d'où a-elle sceu si je devois naistre blanc ou noir. Et quand bien elle l'eust sceu, ayant esté formé mâle comme je suis, elle m'a fait certes une grande faveur, en me mettant au monde, pour attendre à toute heure le boucher qui me doit égorger. Pourquoy donc prefererois je celle qui n'a eu aucun pouvoir sur moy en me faisant naître, à celle qui a eu pitié de moy, lorsque j'estois couché par terre, & abandonné de tout le monde, & qui me donne de son propre mouvement tant de marques de sa bienveillance & de sa douceur : C'est la bonté & l'affection & non la necessité de la nature qui fait les peres & les meres

L'Auteur a voulu monstrer par ses vers, que les hommes resistent à l'obligation des loix ; mais qu'on les gaigne en leur faisant du bien.

XIV.

Il est, & plus loüable, & plus seur d'obliger tout le monde.

La Cigale & le Hibou.

CEluy qui n'est point doux & accommodant envers les autres, porte souvent la peine de son orgueil

Vne Cigale rompoit la teste à un Hibou par ses criailleries, & tourmentoit fort cét oyseau ; qui a accoûtumé de chercher à manger durant la nuit, & de dormir durant le jour dans le creux de quelque arbre. Le Hibou l'ayant priée de se taire, elle commença à crier beaucoup plus fort ; & comme il la suplioit une seconde fois, elle s'opiniastra encore davantage. Le Hibou voyant que tout luy estoit inutile, & que l'on méprisoit ses paroles, se servit de cette finesse pour attrapper cette causeuse. Puisque tu m'empêches de dormir par tes chansons, qui sont tellement douces qu'il semble que ce soit Appollon même qui jouë de son Luth : j'ay envie de boire du nectar que Pallas m'a donné depuis peu. Si tu le juge digne de toy, vien-t'en, je te prie

XIV.

Humanitas, & gratior, & tutior.

Cicada & Noctua.

HUmanitati qui se non accommodat;
Plerumque pœnas oppetit superbiæ.

Cicada acerbum noctua convitium
Faciebat, solita victum in tenebris quærere,
Cavoque ramo capere somnum interdiu.

Rogata est ut taceret; multò validius

Clamare cœpit. Rursus admota prece,

Accensa magis est. Noctua ut vidit sibi

Nullum esse auxilium, & verba contemni sua,
Hac est adgressa garrulam fallacia:
Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare cithara quos putes Appollinis,
Potare est animus nectar, quod Pallas mihi
Nuper donavit: si non fastidis, veni,

Vnà bibamus. Illa quæ ardebat siti,
Simul cognovit vocem laudari suam,
Cupidè adolevit. Noctua egressa cavo
Trepidantem consectata est, & leto dedit.

Sic viva quod negarat, tribuit mortua.

X V.

Fructu non foliis aborem æstima.

Arbores in Deorum tutela.

OLim quas vellent esse in tutela sua
Divi legerunt arbores. Quercus Iovi,
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea,
Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi.

Minerva admirans, quare steriles sumerent,
Interrogavit: causam dixit Iupiter:
Honorem fructu ne videamur vendere.

At me hercule narrabit quod quis voluerit,

&

& nous en boirons ensemble. La Cigale qui mouroit de soif, & qui voyoit outre cela qu'on la loüoit de sa belle voix, s'envola vers luy avec grande ardeur. Et aussi tost le Hibou sortant de son trou, la poursuivit toute tremblante de peur ; & la tua. Ainsi elle luy donna par sa mort le silence, qu'elle luy avoit refusé durant sa vie.

XV.

Estime l'arbre par les fruicts, & non par les feuilles

Des Arbres choisis par les Dieux.

LEs Dieux choisirent autrefois les Arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Iupiter chosit le Chesne. Venus le Mirte, Apollon le l'aurier, Cibelle le Pin, & Hecule le haut Peuplier, Minerve s'estonnant de ce qu'ils prenoient des arbres steriles, leur en demanda la cause. Iupiter luy répondit: C'est dit-il, que nous ne voulons pas qu'il semble que nous leur vendions l'honneur que nous leur faisons, pour les fruicts qu'ils rapporteroient. Cer-

tes luy dit-elle, chacun en dira ce qu'il lui plaira : mais pour moy j'avoue que j'aime particulierement l'Olivier à cause de son fruit. Alors le pere des Dieux, & le createur des hommes luy répondit. O ma fille, c'est avec grand raison que tout le monde publie ta sagesse : car en effet si ce que nous faisons n'est utile, c'est une folie que d'y chercher de la gloire.

Cette fable nous apprend de ne rien faire que d'utile.

XVI.

Sois content du tien n'envie point les autres.

Plainte du Pan à Iunon.

LE Pan vint un jour tout fâché se plaindre à Iunon de ce qu'elle ne lui avoit pas donné une voix aussi belle que celle du Rossignol : que cet oyseau estoit admiré de tous les autres au lieux qu'ils se mocquoient tous de luy aussi-tost qu'il commençoit à chanter. A quoy la Déesse lui répondit pour le consoler. Vous surpassez aussi les autres oyseaux par vostre grandeur & par vôtre beauté. Vostre col jette un éclat qui égale celui des émerau-

Oliva nobis propter fructum est gratior.
Tunc sic Deorum genitor atque hominum sator:

O nata, merito sapiens dicere omnibus:
Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.

§. Nihil agere quod non prosit, fabella admonet.

XVI.

Tuis contentus ne concupiscas aliena

Pavo ad Iunonem.

PAvo ad Iunonem venit, indignè ferens
Cantus lucinij quod sibi non tribuerit;
Illum esse cunctis avibus admirabilem,
Se derideri simul ac vocem miserit.

Tunc consolandi gratia, dixit Dea,
Sec forma vincis, vincis magnitudine,
Nitor smaradi collo præfulget tuo,

Pictisque plumis gemmeam caudam explicas,
Quò mi, inquit, mutam speciem vincor sono;
Fatorum arbitrior partes sunt vobis datæ,
Tibi forma, vires Aquilæ, luscinio melos,
Augurium corvo, læva cornici omnia,
Omnes quæ propriis sunt contentæ vocibus.

¶ Noli adfectare quod tibi non est datum,
Delusa ne spes ad querelam recidat.

XVII.

Multi homines, non re.

Æsopus ad Garrulum.

Æsopus domino solus cum esset familia
Parare cœnam jussus est maturius.

des & lorſque vous étendez vôtre queüe vos plumes peintes d'une ſi admirable maniere ſemblent être des diamans. Mais dequoy me ſert, luy dit il, cette beauté muette, ſi je dois ceder à une autre pour ſa belle voix ? L'ordre ſupreme des deſtins, dit Iunon, vous a fait à chacun vôtre partage. Ils vous ont donné à vous la beauté, la force à l'Aigle, la voix douce & harmonieuſe au Roſſignol, la proprieté de marquer de bons augures au Corbeau, celle de former de mauvais preſages à la Corneille, & chacun de ſes Oyſeaux eſt content de la voix qu'il a reçuë.

Ne deſire point ce que la nature ne t'a point donné: de peur qu'étant trompé dans tes vaines eſperances, il ne te reſte que de vaines plaintes.

XVII.

Pluſieurs ne ſont homme que de nom.

Reponſe d'Eſope à un diſcoureur.

Esope étant luy ſeul tout le train & tous les valets de ſon maiſtre, reçût ordre un jour d'apreſter le ſouper de meilleure heure qu'a l'ordinaire. Eſtant

donc allé pour chercher du feu, il parcourut plusieurs maisons, & en ayant trouvé enfin, alluma sa chandelle. Mais parce que tournant ainsi en divers endroits, son chemin estoit devenu assez long, pour l'accourcir en revenant il passa tout au travers du marché. Et un discoureur d'entre le peuple commença à luy dire : Esope, que veux tu faire icy avec ta chandelle en plein midy. Ie cherche un homme, luy dit il, & en suite il s'en retourna promptement en sa maison.

Si cét importun fit reflexion sur cette reponse, il reconnut sans doute, qu'il n'avoit pas paru homme à ce sage vieillard, d'étre venu ainsi à contre temps se jouër de luy dans la grande hâte où il estoit.

XVIII.

C'est estre bien mal-heureux, que de l'estre durant sa vie, & encore plus apres sa mort.

L'Asne & les Prestres de Cybele.

CEluy qui est né pour estre mal-heureux n'est pas seulement affligé du-

Ignem ergo quarens, aliquos lustravit domus.
Tandemque invenit ubi lucernam accenderet.
Tum circumenti fuerat quod iter longius,
Effecit brevius, namque recta per forum
Cœpit redire: & quidam è turba garrulus:
Æsope medio sole quid cum lumine?
Hominem quærò, inquit, & abit festinans domum.

§. *Hoc si molestus ille ad animum retulit,*
Sensit profecto se hominem non visum seni,
Intempestivè qui occupato adluserit.

XVIII.

Miserrimus qui in vita miser, post mortem miserior.

Asinus & Galli.

Q*Vi natus est infelix non vitam modo*
Tristem decurrit, verùm post obitum quoque,

Vnà bibamus. Illa quæ ardebat siti,
Simul cognovit vocem laudari suam,
Cupidè adolevit. Noctua egressa cavo
Trepidantem consectata est, & leto dedit.

Sic viva quod negarat, tribuit mortua.

X V.

Fructu non foliis aborem æstima.

Arbores in Deorum tutela.

OLim quas vellent esse in tutela sua
Divi legerunt arbores. Quercus Iovi,
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea,
Pinus Cybelæ, populis celsa Herculi.

Minerva admirans, quare steriles sumerent,
Interrogavit: causam dixit Iupiter:
Honorem fructu ne videamur vendere.

At me hercule narrabit quod quis voluerit,

&

& nous en boirons ensemble. La Cigale qui mouroit de soif, & qui voyoit outre cela qu'on la loüoit de sa belle voix, s'envola vers luy avec grande ardeur. Et aussi tost le Hibou sortant de son trou, la poursuivit toute tremblante de peur ; & la tua. Ainsi elle luy donna par sa mort le silence, qu'elle luy avoit refusé durant sa vie.

XV.

Estime l'arbre par les fruicts, & non par les feuilles

Des Arbres choisis par les Dieux.

LEs Dieux choisirent autrefois les Arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Iupiter choisit le Chesne. Venus le Mirte, Apollon le l'aurier, Cibelle le Pin, & Hecule le haut Peuplier, Minerve s'estonnant de ce qu'ils prenoient des arbres steriles, leur en demanda la cause. Iupiter luy répondit: C'est dit-il, que nous ne voulons pas qu'il semble que nous leur vendions l'honneur que nous leur faisons, pour les fruicts qu'ils rapporteroient. Cer-

tes luy dit-elle, chacun en dira ce qu'il lui plaira : mais pour moy j'avouë que j'aime particulierement l'Olivier à cause de son fruit. Alors le pere des Dieux, & le createur des hommes luy répondit. O ma fille, c'est avec grand, raison que tout le monde publie ta sagesse : car en effet si ce que nous faisons n'est utile, c'est une folie que d'y chercher de la gloire.

Cette fable nous apprend de ne rien faire que d'utile.

X V I.

Sois content du tien n'envie point les autres.

Plainte du Pan à Iunon.

LE Pan vint un jour tout fâché se plaindre à Iunon de ce qu'elle ne lui avoit pas donné une voix aussi belle que celle du Rossignol : que cet oyseau estoit admiré de tous les autres au lieux qu'ils se mocquoient tous de luy aussi-tost qu'il commençoit à chanter. A quoy la Déesse lui répondit pour le consoler. Vous surpassez aussi les autres oyseaux par vostre grandeur & par vôtre beauté, Vostre col jette un éclat qui égale celui des émerau-

Oliva nobis propter fructum est gratior.
Tunc sic Deorum genitor atque hominum sator:
O nata, merito sapiens dicere omnibus:
Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.

§. *Nihil agere quod non prosit, fabella admonet.*

XVI.

Tuis contentus ne concupiscas aliena

Pavo ad Iunonem.

PAvo ad Iunonem venit, indignè ferens
Cantus lucinij quod sibi non tribuerit:
Illum esse cunctis avibus admirabilem,
Se derideri simul ac vocem miserit.

Tunc consolandi gratia, dixit Dea,
Sec forma vincis, vincis magnitudine,
Nitor smaradi collo præfulget tuo,

Pictisque plumis gemmeam caudam explicas,
Quò mi, inquit, mutam speciem vincor sono;
Fatorum arbitrior partes sunt vobis datæ,
Tibi forma, vires Aquilæ, luscinio melos,
Augurium corvo, læva cornici omnia,
Omnes quæ propriis sunt contentæ vocibus.

¶ *Noli adfectare quod tibi non est datum,*
Delusa ne spes ad querelam recidat.

XVII.

Multi homines, non re.

Æsopus ad Garrulum.

A*Esopus domino solus cum esset familia*
Parare cœnam jussus est maturius.

des & lorſque vous étendez vôtre queüe vos plumes peintes d'une ſi admirable maniere ſemblent être des diamans. Mais dequoy me ſert, luy dit il, cette beauté muette, ſi je dois ceder à une autre pour ſa belle voix ? L'ordre ſupreme des deſtins, dit Iunon, vous a fait à chacun vôtre partage. Ils vous ont donné à vous la beauté, la force à l'Aigle, la voix douce & harmonieuſe au Roſſignol, la proprieté de marquer de bons augures au Corbeau, celle de former de mauvais preſages à la Corneille, & chacun de ſes Oyſeaux eſt content de la voix qu'il a reçuë.

Ne deſire point ce que la nature ne t'a point donné : de peur qu'étant trompé dans tes vaines eſperances, il ne te reſte que de vaines plaintes.

XVII.

Pluſieurs ne ſont homme que de nom.

Reponſe d'Eſope à un diſcoureur.

ESope étant luy ſeül tout le train & tous les valets de ſon maiſtre, reçût ordre un jour d'apreſter le ſouper de meilleure heure qu'a l'ordinaire. Eſtant

donc allé pour chercher du feu, il parcourut plusieurs maisons, & en ayant trouvé enfin, alluma sa chandelle. Mais parce que tournant ainsi en divers endroits, son chemin estoit devenu assez long, pour l'accourcir en revenant il passa tout au travers du marché. Et un discoureur d'entre le peuple commença à luy dire : Esope, que veux tu faire icy avec ta chandelle en plein midy. Ie cherche un homme, luy dit il, & en suite il s'en retourna promptement en sa maison.

Si cét importun fit reflexion sur cette reponse, il reconnut sans doute, qu'il n'avoit pas paru homme à ce sage vieillard, d'étre venu ainsi à contre temps se jouër de luy dans la grande hâte où il estoit.

XVIII.

C'est estre bien mal-heureux, que de l'estre durant sa vie, & encore plus apres sa mort.

L'Asne & les Prestres de Cybele.

CEluy qui est né pour estre mal-heureux n'est pas seulement affligé du-

Ignem ergo quærens, aliquos lustravit domus.
Tandemque invenit ubi lucernam accenderet.
Tum circumenti fuerat quod iter longius,
Effecit brevius, namque recta per fo um
Cœpit redire: & quidam è turba garrulus:
Æsope medio sole quid cum lumine?
Hominem quærò, inquit, & abit festinans domum.

§. *Hoc si molestus ille ad animum retulit,*
Sensit profecto se hominem non visum seni,
Intempestivè qui occupato adluserit.

XVIII.

Miserrimus qui in vita miser, post mortem miserior.

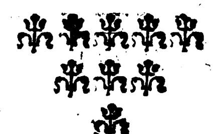
Asinus & Galli.

QVi natus est infelix non vitam modo
Tristem decurrit, verùm post obitum quoque,

Persequitur illum dura fati miseria.

§ Galli Cybeles circum quæstus ducere
Asinum solebant bajulantem sarcinas.
Is quum labore & plagis esset mortuus,
Detracta pelle sibi fecerunt tympana.
Rogati mox à quodam, delicio suo,
Quidnam fecissent, hoc locuti sunt modo:
Putabat se post mortem securum fore.
Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo.

Finis Libri III.



rant tout le cours de sa vie, mais la rigueur de son mauvais dessein le poursuit encore, & le tourmente même aprés sa mort.

Des Prestres de Cybele allant à la quête de porte en porte, avoient accoûtumé de mener un Asne avec eux qui portoit leurs hardes : lequel estant mort de fatigue & des coups qu'il avoit reçû, ils l'écorcherent & firent des tambours de sa peau. Quelqu'un leur ayant demandé ce qu'ils avoient fait de leur bon ami qu'ils avoient tant caressé, ils luy répondirent en cette sorte : il croyoit qu'il seroit en seureté au moins aprés sa mort : mais tout mort qu'il est, nous le chargeons encore de coups.

Fin du III Livre.



LES FABLES DE PHEDRE.

LIVRE QVATRIE'ME.

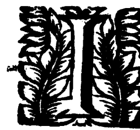
PREFACE.

CEs petits Ouvrages nous paroissent un jeu d'esprit ; & certes avec grande raison, puisque nous nous joüons ainsi avec la plume, n'ayant rien à faire de plus important. Mais considerez bien, je vous prie, ces bagatelles & ces niaiseries. Combien de fruit & d'utilité trouverez-vous renfermez sous leur écorce ? Les choses ne sont pas toûjours telles qu'elles paroissent ; Plusieurs se laissent tromper par la premiere apparence. Il y en a trespeu qui reconnoissent en ce genre d'écrire, ce que l'Art & l'adresse de l'Auteur

PHÆDRI FABVLARVM.

LIBER QVARTVS.

PRÆFATIO.



Oculare tibi videtur: & sane bene.
Dum nihil habemus majus, calamo ludimus.
Sed diligenter intuere has nænias.
Quantam sub illis utilitatem reperies?
Non semper ea sunt quæ videntur: decipit.
Frons prima multos: rara mens intelligit
Quod interiore condidit cura angulo,

Hoc ne locutus sine intercede existimer;

Fabellam adjiciam de mustela & muribus.

FABULA I.

Astutus astu non capitur.

Mustela & Mures,

MUstela quum annis & senecta debilis,

Mures veloces non valeret adsequi,

Involvit se farina, & obscuro loco

Abjecit negligenter. Mus escam putans

Adsiluit, & compressus occubuit neci.

Alter similiter; deinde periit tertius.

Aliquot secutis, venit & retorridus,

Qui sapè laqueos & muscipula effugerat.

a caché, & comme enveloppé dans les replis de ces Fables. Et afin qu'il ne semble pas que j'aye dit cecy vainement, je m'en vay vous raconter la fable de la Belette & des Souris.

FABLE I.

C'est en vain qu'on tend des pieges à un homme habile.

La Belette & les Souris.

VNe Belette ne pouvant plus atteindre à la course les Souris, à cause de la foiblesse que son âge & sa vieillesse luy avoient causée, elle se couvrit toute de farine, & s'en alla s'estendre tout de son long comme une piece de chair en un lieu sombre & obscur. Vne souris la voyant & pensant que ce fut quelque chose de bon à manger, se jetta sur elle, & la Belette la prenant, la tua. Il en vint encore une seconde, puis une troisiéme, qui perirent toutes de la mesme sorte. Quelques autres

ayant esté prises en suitte, il vint enfin une vieille, toute ratatinée, qui s'étoit sauvée souvent des pieges & des sourcieres. Et découvrant de loin les embûches de cet ennemy fin & subtil : Puisses-tu te porter aussi bien dit-elle, comme tu es veritablement de la farine.

II.

Le glorieux méprise ce qu'il ne peut avoir.

Le Renard & le Raisin.

VN Renard pressé par la faim, tâchoit d'atteindre en sautant de toute sa force à une grappe de raisin, qui estoit sur une vigne fort haute. Et ne luy estant pas possible de l'avoir, il dit en s'en allant : Il n'est pas encore meur, & je ne le veux pas manger verd.

Que ceux-là s'appliquent cét exemple, qui ne rabaissent par leurs paroles ce qu'ils ne sont pas capables de faire.

Proculque insidias cernens hostis callidi.

Sic valeas, inquit, ut farina es quæ jaces.

I I.

Spernit superbus quæ nequit assequi.

Vulpes & Uva.

Fame cuncta Vulpis, alta in vinea
Vvam adpetebat summis saliens viribus.
Quam tangere ut non potuit, discedens ait:
Nondum matura est, nolo acerbam sumere.

§. *Qui facere quæ non possunt, verbi elevant,*
Adscribere hoc debebunt exemplum sibi.

III.

Vindictæ cupidus sibi malum arcessit.

Equus & Aper.

EQuus sedare solitus quo fuerat sitim,
Dum sese Aper volutat, turbavit vadum.
Hinc ortalis est. Sonipes iratus fero.
Auxilium petiit hominis, quem dorso levans
Rediit ad hostem lætus. Hunc telis eques
Postquam interfecit, sic locutus traditur:
Lætor tulisse auxilium me precibus tuis:
Nam prædam cepi, & didici quàm sis utilis.
Atque ita coëgit frenos invitum pati.
Tum mæstus ille: Parva vindictam rei.
Dum quæro demens, servitutem reperi.

III.

Le vindicatif trouve sa misere dans sa vangeance.

Le Cheval & le Sanglier.

LE Sanglier s'étant roulé dans un gué où le Cheval avoit accoûtumé d'aller boire, & ayant troublé l'eau ; il s'excita une querelle entr'eux. Le Cheval êtant en colere contre cette bête sauvage, implora le secours de l'homme, & le portant sur son dos, revint trouver son ennemy, ravi de joye. L'homme qui estoit ainsi monté sur luy, ayant tué le Sanglier luy parla à ce qu'on dit, de cette sorte : Ie me réjoüis de t'avoir secouru comme tu m'en avois prié. Car outre la prise que j'ay faite, j'ay reconnu combien tu me pouvois étre utile. Et ainsi il le contraignit de souffrir le frein malgré qu'il en eût. Alors le Cheval estant tout triste, dit ces paroles : Insensé que je suis, recherchant de me vanger pour une chose de neant, je suis tombé dans une dure servitude.

Cette Fable doit apprendre aux personnes coleres à souffrir plustôt qu'on les of-

fenſe impugnément que de s'aſſujettir elles mémes à la domination des autres.

IV.

Il ne faut pas compter les hommes, mais les peser.

Teſtament interpreté par Eſope.

LE petit recit que je m'en vay faire, apprendra à la poſterité, qu'un ſeul homme a ſouvent plus de lumiere que tout un peuple.

Vn jour un homme mourant laiſſa trois filles L'une étoit belle, & dreſſoit des pieges à ceux qui la voyoiẽt par ſes regards, qui n'étoient pas aſſez modeſtes: L'autre étoit bonne menagere paſſant ſa vie aux champs & à filer. La troiſiéme eſtoit fort laide, & addonée au vin. Ce bon homme fit leur mere ſon heritiere, mais à condition qu'elle diſtribueroit ſon bien également à ſes trois filles, en telle ſorte neanmoins qu'elles ne les poſſederoient point & qu'elle n'en joüiroient point; & qu'auſſi-tôt qu'elles ceſſeroient d'avoir ce qu'elles auroient reçû elles donneroient cent ſeſterſes à leur mere. Auſſi-tôt le bruit de

5. Hæc iracundos admonebit fabula,
Impunè potius lædi, quàm dedi alteri.

IV.

Homines non numerandi sed ponderandi.

Æsopus interpres Testamenti.

Plus esse in uno sæpe, quam in turba boni,
Narratione posteris tradam brevi.

5. *Quidam decedens tres reliquit filias,*
Vnam formosam & oculis venantem viros,
At alteram lanificam & frugi rusticam;
Devotam vino tertiam, & turpissimam.
Harum autem matrem fecit hæredem senex
Sub conditione, totam ut fortunam tribus
Æqualiter distribuat; sed tali modo,
Ne data possideant aut fruantur: tum simul
Habere res desierint quas acceperint,

Contenta matri conferant sestertia.

Athenas rumor implet: mater sedula

Iurisperitos consulit: nemo expedit

Quo pacto non possideant quod fuerit datum
Fructumve capiant: deinde, quæ tulerint nihil,
Quanam ratione conferant pecuniam.

Postquam consumpta est temporis longi mora,

Nec testamenti potuit sensus colligi,

Fidem advocavit, jure neglecto parens:

Seponit Macha vestem, mundum muliebrem,

Lavationem argenteam, eunuchos glabros:
Lanifica agellos, pecora, villam, operarios,

Boves, jumenta, & instrumentum rusticum:

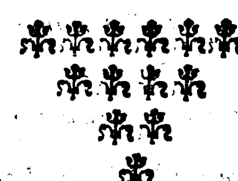
ce Teſtament remplit toute la ville d'Athenes. La mere va conſulter avec grand ſoin les Iuriſconſultes : mais perſonne ne peut accorder comment il ſe peut faire qu'elles ne poſſedent point ce qui leur aura eſté donné & qu'elles n'en retirent point les fruits;& s'il eſt vrai qu'elles n'en joüiſſent point, comment elles pourront en ſuite donner de l'argent à leur mere. Ainſi un long eſpace de tems s'étant paſſé dans ces doutes,& perſonne n'ayant pû comprendre le ſens de ce Teſtament, la mere laiſſant ce qui eſtoit de droit & de l'ordonnance du mort, ſe contenta d'agir en cela de bonne foy. Elle met pour la part de celle qui êtoit débauchée, tous les habits, tout ce qui ſert à parer les femmes, des bains tout d'argent, des Eunuques delicats & effeminez. Elle deſtine à celle qui s'occupoit à filer, les terres, le bétail, la maiſon des champs, les valets pour travailler aux châps, les troupeaux de bœufs, les cheveaux, les aſnes,& tout ce qui regarde le menage de la campagne. Et elle reſerve pour celle qui aimoit le vin, un cellier plein de vin vieil, une maiſõ fort jolie

& de beaux jardins. Ayant donc resolu de leur distribuer de la sorte le bien du pere & le peuple qui le connoissoit approuvant ce partage; Esope parut tout d'un coup au milieu de l'assemblée; & commença à s'ecrier; Ha! quelle douleur seroit ce au pere de ces filles s'il luy restoit encore quelque sentiment apres sa mort de voir que les Atheniens n'auroiét pû comprendre sa derniere volonté; Et comme on l'eût prié de dire son avis sur ce Testament, il decouvrit ainsi ce qui avoit trompé tout le monde: Donnez, dit-il, la maison, les meubles, avec les beaux jardins, & le vin vieil à celle qui s'occupe à filer, & qui aime à vivre aux champs: Donnez les habits, les perles, les valets, & tout le reste de cette nature à celle qui aime les festins & la bonne chere: Et donnez à celle qui est débauchée les champs, les vignes, & les troupeaux avec les Bergers. Nulle ne pourra souffrir de se voir posseder des choses entierement éloignées de son humeur. Celle qui est laide & qui aime à boire, vendra tous les ornemens precieux, pour avoir du

Potrici, plenam antiquis apothecam cadis,
Domum politam & delicatos hortulos,
Sic destinata dare quum vellet singulis,
Et adprobaret populus qui illas noverat;
Æsopus media subitò in turba constitit:
O si maneret condito sensus patri,
Quam graviter ferret, quod voluntatem suam.
Interpretari non potuissent Attici!
Rogatus deinde, solvit errorem omnium,
Domum & ornamenta cum venustis hortulis
Et vina vetera dato lanificæ rustica:
Vestem, uniones, pedisequos, & cetera
Illi adsignate, vitam quæ luxu trahit:
Agros, vites, & pecora cum pastoribus
Donata mœchæ: Nulla poterit perpeti
Vt moribus quid teneat alienum suis.
Deformis cultum vendet, ut vinum paret;

Agros abjiciet ut ornatum paret:
At illa gaudens pecore, & lanæ dedita,
Quacumque summa tradet luxuriæ domum:
Sic nulla possidebit quod fuerit datum,
Et dictum matri conferent pecuniam
Ex pretio rerum quas vendiderint singulæ.

¶ *Ita quod multorum fugit imprudentia,*
Vnius hominis reperit solertia.



vii:

vin: La debauchée vendra toutes les terres pour achepter de quoy se parer: Celle qui s'occupe à filer & qui aime les troupeaux, se defera à quelque prix que ce soit de cette maison de delices. En cette sorte nulle ne possedera ce qui luy aura esté donné: & de ce qu'elles auront reçû de la vente de leur bien, elles payeront à la mere la somme portée par le Testament.

Ainsi un seul homme trouva par la subtilité de son esprit, ce que tant d'autres moins habiles n'avoient pû decouvrir.

V.

Les hautes montagnes sont les plus exposées à la foudre.

Combat des Belettes & des Souris.

LEs Souris ayant esté defaites un jour par l'armée des Belettes, s'enfuyrent toutes épouvantées vers leurs petits trous, dans lesquelles se retirans avec grand' peine, elles éviterent neanmoins la mort qui les menaçoit. Mais leurs Capitaines qui avoient attaché des cornes sur leurs testes, afin que leurs soldats eussent comme une espece d'enseigne qu'ils pussent voir & suivre dans le combat, se trouverent arrestez à l'entrée de leurs trous, & furent pris par les ennemis. Et le vainqueur les immolant à sa faim & à la cruauté de ses dents avides, les engloutit en la vaste étenduë de son ventre, comme dans un gouffre.

Ainsi lorsque quelque accident funeste

V.

Feriunt summos fulmina montes.

Pugna Murium & Mustelarum.

Qvum victi Mures Mustelarum exercitu
Fugarent, & arctos circum trepidarent cavos;
Ægre recepti; tamen evaserunt necem,

Duces eorum, qui capitibus cornua
Suis ligarant, ut conspicuum in prælio
Haberent signum quod sequerentur milites
Hasere in portis; suntque capti ab hostibus.

Quos immolatos victor avidis dentibus
Capacis alvi mersit tartareo specu.

¶ Quemcumque populum tristis eventus premit,

Periclitatur magnitudo Principium,
Minuta plebs facili præsidio latet.

VI.

Stultus nisi quod ipse facit, nil rectum putat.

Phædrus in Fabularum Æsopiarum censores.

Tu qui nasute scripta distringis mea,
Et hoc jocorum legere fastidis genus,
Parva libellum sustine patientia,
Severitatem frontis dum placo tua,
Et in coturnis prodit Æsopus novis.
Vtinam nec nuquam Pelei nemoris jugo,
Pinus bipenni concidisset Thessala,
Nec ad professa mortis audacem viam

tombe sur un païs, les Grands & les Princes sont d'ordinaire exposez au peril; mais le simple peuple se sauve aisement, & est à couvert par sa petitesse même.

VI.

Les sots ne trouvent rien de bien que ce qu'ils font eux-mesmes

Phedre contre les Censeurs de son Livre.

TOy qui examines mes écrits avec tant de [illegible] rie, & qui dédaignes de lire cette sorte de comptes divertissans, ne quitte pas si tost la lecture de ce petit Livre, & donne toy encore un peu de patience, tandis que je m'efforce de satisfaire à la seureté de ton humeur en faisant jouër à Esope un personage plus grave & plus serieux.

Pleût aux Dieux que la hache de Thessalie n'eût jamais coupé les hauts pains sur les côteaux de la forest de Pelée. Et que le subtil Argus voulût tracer sur les eaux une route audatieuse & exposée aux perils d'une mort visible, n'eût point formé un

navire par l'art & l'adresse de Pallas. Ce navire, dis je, lequel ouvrant le premier l'entrée de la mer, qui jusque alors étoit demeurée inaccessible a été si funeste aux Grecs & aux Barbares. Car en suitte de cette entreprise, la superbe maison d'Aetas a esté remplie de sang, & de deüil, & le Royaume de Pelias a esté ruiné entierement par le crime de Medée : qui déguisant par plusieurs artifices son esprit cruel & impitoyable, dechira en plusieurs morceaux les membres de son frere pour fa[illegible] fuitte hors de son pays, & porta les filles de Pelias à foüiller leurs mains dans le sang de leur propre pere.

Que vous semble de ce recit ; Vous me direz sans doute, qu'il est impertinent, & établi sur une fausseté touchant ce premier vaisseau : parceque long temps avant les Argonautes, Minos avoit dompté la violence de la mer Egée en la couvrant d'une grande flotte, & avoit vangé la mort de son fils par une punition aussi juste qu'exemplaire.

Comment donc puis-je faire pour vous contenter, vous qui faites tant le severe &

Fabricasset Argus opere Palladio ratem,

Inhospitalis prima quæ Ponti sinus

Patefecit, in perniciem Grajûm & Barbarûm.

Namque & superbi luget Æta domus,

Et regna Peliæ scelere Medeæ jacent,

Quæ sævum ingenium variis involvens modis.

Illic per artus fratris explicuit fugam,

Hic cæde Patris Peliadum infecit manus.

Quid tibi videtur; hoc quoque insulsum est, ais,

Falsoque dictum; longe quia vetustior

Ægea Minos classe per domuit freta.

Iustoque vindicavit exemplo impetum.

Quid ergo possum facere tibi, lector Cato,

Si nec fabellæ te juvant nec fabulæ?
Noli molestus esse omnino litteris,
Majorem exhibeant ne tibi molestiam.
Hoc illis dictum est, si qui stulti nauseant:
Et ut putentur sapere, cælum vituperant.

VII.

Maledico maledicens pejus audit.

Vipera & Lima.

Mordaciorem qui improbo dente adpetit,
Hoc argumento se describi sentiat.

§ In officinam fabri venit Vipera;
Hæc quum tentaret si qua res esset cibi,
Limam momordit: illa contra contumax:
Quid me inquit, stulta dente captas lædere;
Omne adsuevi ferrum conrodere?

le Caton: si vous ne goûtez ni les petits contes d'Esope ni les grandes Fables des Poëtes. C'est pourquoy je vous conseille de ne point inquieter les Muses & les gens sçavans, de peur qu'ils ne vo⁹ donent plus de peine que vous ne leur en sçauriés faire.

J'ay dit ceci pour ces petits esprits, qui font les rencheris & les dêgoûtez & qui pour paroistre habiles & judicieux trouvent à redire dans le Ciel même.

VII.

Les mauvaises langues en rencontrent des plus mauvaises qu'elles.

La Vipere & la Lime.

CEluy qui veut mordre & dechirer un autre qui sçait encore mieux mordre & dechirer que luy, se verra dépeint dans cette fable.

Une Vipere étant venuë dans la boutique d'un serrurier, & voulant voir si elle n'y trouveroit rien à manger se mit à mordre une Lime. Mais elle luy resistant par sa dureté naturelle, lui dit ces paroles: Insensée que tu es, comment pretend-tu de me blesser avec tes dens, moy qui ay accoutumé de mordre & de ronger le fer même?

VIII.

Les méchans fuyent le peril en y jettant les autres.

Le Renard & le Bouc.

LOrsque l'homme est tombé dans quelque grand peril, il tache pour se tirer du mal qui le menace [illegible] jetter les autres.

Vn Renard étant tombé dans un puits sans y penser, & n'en pouvant plus sortir à cause que le bort étoit trop haut, un Bouc pressé de la soif vint au même lieu, & luy demenda s'il y avoit beaucoup d'eau & si elle estoit bonne. Alors le Renard luy dressant un piege, luy dit Descends cher amy l'eau est si bonne que je suis ravi d'en boire, & ne m'en puis saouler. Le Bouc se jetta aussi-tost en bas; & le Renard montant sur ses grandes cornes, se retira hors du puits, & laissa le Bouc enfermé au fonds de cette eau.

VIII.

Improbi ne pereant, perdunt.

Vulpes & Hircus.

H[illegible] simul ac venit in magnum periculum,
Effugi[illegible] reperire alterius quærit malo.

[illegible] decidisset Vulpes in puteum inscia,
Et altiore clauderetur margine.
Devenit Hircus sitiens in eundem locum:
Simul rogavit esset an dulcis liquor,
Et copiosus: illa fraudem moliens:
Descende, amice, tanta bonitas est aquæ,
Voluptas ut satiari non possit mea.
Immisit se barbatus: tum Vulpecula
Evasit puteo: nixa celsis cornibus:
Hircumque clauso liquit hærentem vado.

IX.

Chacun a ses defauts, mais nous ne faisons attention qu'à ceux des autres.

La Besace.

IVpiter nous a mis une Besace sur l'épaule, & a rempli le costé de derriere de nos propres defauts, & cel[illegible] de devant des defauts des autres. Ainsi nous ne pouvons voir nous-mêmes no[illegible]pres fautes, au lieu que les autres [illegible] pas plustost manqué en la moindre c[illegible]se, que nous les censurons seulement.

X.

Tost ou tard les méchans sont punis.

Le Voleur pillant un Autel.

VN Voleur ayant allumé sa lampe à l'Autel de Iupiter le pilla à la lueur de sa propre lumiere; & s'en retournant chargé du butin qu'il avoit acquis par son

IX.

Suus cuique attributus est error, sed non videmus manticæ quod in tergo est.

Pera.

Peras imposuit Iupiter nobis duas:
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit gravem.
§ Hac re videre nostra mala non possumus:
Alij simul delinquunt, censores sumus.

X.

Antecedentem scelestum non deserit pede pœna claudo.

Fur aram compilans.

Lucernam fur accendit ex ara Iovis,
Ipsumque compilavit ad lumen suum.

nition des crimes n'arrive pas par la colere des Dieux, mais selon l'ordre & au temps prescrit par les destinées. Et enfin il apprend aux bons à ne se joindre jamais avec les méchans dans l'usage & dans le commerce de la moindre chose.

XI.

L'or est l'appas des crimes.

Hercule & Plute.

VN homme de cœur hait les richesses avec beaucoup de raison, parceque les biens dérobent souvent la gloire veritable qui n'est deuë qu'a la vertu.

Hercule ayant esté reçû dans le Ciel à cause de sa vertu, & ayant salüé tous les Dieux qui venoient de se réjoüir avec luy: Plute, qui est le fils de la fortune étant venu aussi le trouver il détourna ses yeux pour ne le point voir. Son pere Iupiter luy en ayant demandé la cause le hai, ce Dieu, lui dit, il, parcequ'il est ami des méchans & qu'il corrompt tous les esprits par l'esperance du gain qu'il leur offre.

Novissimè interdicit cum malefico
Usum bonus consociet ullius rei.

XI.

Opes irritamenta malorum.

Hercules & Plutus.

OPes invisa merito sunt forti viro,
Quia dives arca veram laudem intercipit.

§ Cælo receptus propter virtutem Hercules,
Quum gratulanter persalutasset Deos,
Veniente pluto, qui fortunæ est filius,
Avertit oculos: causam quæsivit Pater:
Odi, inquit, illum, quia malis amicus est,
Simulque objecto cuncta corrumpit lucro,



Si nec fabulæ te juvant nec fabulæ?
Noli molestus esse omnino litteris,
Majorem exhibeant ne tibi molestiam.
Hoc illis dictum est, si qui stulti nauseant:
Et ut putentur sapere, cælum vituperant.

VII.

Maledico maledicens pejus audiet.

Vipera & Lima.

Mordaciorem qui improbo dente adpetit,
Hoc argumento se describi sentiat.

§ In officinam Fabri venit Vipera;
Hæc quum tentaret si qua res esset cibi,
Limam momordit: illa contra contumax:
Quid me inquit, stulta dente captas lædere,
Omne adsuevi ferrum corrodere?

le Caton: si vous ne goûtez ni les petits contes d'Esope ni les grandes Fables des Poëtes. C'est pourquoi je vous conseille de ne point inquieter les Muses & les gens sçavans, de peur qu'ils ne vo⁹ donent plus de peine que vous ne leur en sçauriés faire.

J'ay dit ceci pour ces petits esprits, qui font les rencheris & les dêgoûtez & qui pour paroistre habiles & judicieux trouvent à redire dans le Ciel même.

VII.

Les mauvaises Langues en rencontrent des plus mauvaises qu'elles.

La Vipere & la Lime.

CEluy qui veut mordre & dechirer un autre qui sçait encore mieux mordre & dechirer que luy, se verra dépeint dans cette fable.

Une Vipere étant venuë dans la boutique d'un serrurier, & voulant voir si elle n'y trouveroit rien à manger se mit à mordre une Lime. Mais elle luy resistant par sa dureté naturelle, lui dit ces paroles: Insensée que tu es, comment pretends-tu de me blesser avec tes dens, moy qui ay accoûtumé de mordre & de ronger le fer même?

VIII.

Les méchans fuyent le peril en y jettant les autres.

Le Renard & le Bouc.

Lorsque l'homme est tombé dans quelque grand peril, il tache pour se tirer du mal qui le menace, y jetter les autres.

Vn Renard étant tombé dans un puits sans y penser, & n en pouvant plus sortir à cause que le bort étoit trop haut, un Bouc pressé de la soif vint au même lieu, & luy demenda s'il y avoit beaucoup d'eau & si elle estoit bonne. Alors le Renard luy dressant un piege, luy dit, Descends cher amy l'eau est si bonne que je suis ravi d'en boire, & ne m'en puis saouler. Le Bouc se jetta aussi-tost en bas; & le Renard montant sur ses grandes cornes, se retira hors du puits, & laissa le Bouc enfermé au fonds de cette eau.

X I

VIII.

Improbi ne pereant, perdunt.

Vulpes & Hircus.

H[illegible] *simul ac venit in magnum periculum,*
Effugi[illegible] reperire alterius quærit malo.

[illegible] decidisset Vulpes in puteum inscia,
Et alteriore clauderetur margine.
Devenit Hircus sitiens in eundem locum:
Simul rogavit esset an dulcis liquor,
Et copiosus: illa fraudem moliens:
Descende, amice, tanta bonitas est aquæ,
Voluptas ut satiari non possit mea.
Immisit se barbatus: tum Vulpecula
Evasit puteo: nixa celsis cornibus:
Hircumque clauso liquit hærentem vado.

IX.

Chacun a ses defauts, mais nous ne faisons attention qu'à ceux des autres.

La Besace.

IVpiter nous a mis une Besace sur l'épaule, & a rempli le costé de derriere de nos propres defauts, & celuy de devant des defauts des autres. Ainsi nous ne pouvons voir nous-mêmes no[illegible]opres fautes, au lieu que les autres [illegible]pas pl[illegible]tost manqué en la moindre ch[illegible]se, que nous les censurons seulement.

X.

Tost ou tard les méchans sont punis.

Le Voleur pillant un Autel.

VN Voleur ayant allumé sa lampe à l'Autel de Iupter le pilla à la lueur de sa propre lumiere; & s'en retournant chargé du butin qu'il avoit acquis par son

IX.

Suus cuique attributus est error, sed non videmus manticæ quod in tergo est.

Pera.

Peras imposuit Iupiter nobis duas:
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit gravem.

§ *Hac re videre nostra mala non possumus:*
Alij simul delinquunt, censores sumus.

X.

Antecedentem scelestum non deserit pede pœna claudo.

Fur aram compilans.

Lucernam fur accendit ex ara Iovis,
Ipsumque compilavit ad lumen suum.

Onuſtus qui ſacrilegio quum diſcederet.

Repente vocem ſancta miſit religio:
Malorum quamvis iſta fuerint munera,
Mihique inviſa, ut non offendar ſubripi;

Tamen, ſceleſte ſpiritu culpam lues,
Olim quum adſcriptus venerit pœnæ dies.

Sed ne ignis noſter facinori præluceat,
Per quem verendos excolit pietas Deos,
Veto eſſe tale luminis commercium.

Ita hodie nec lucernam de flamma Deum,
Nec de lucerna fax eſt accendi ſacrum.

¶ Quot res contineat hoc argumentum utiles,
Non explicabit alius quam qui reperit.

Significat primo ſæpè quos ipſe alueris,
Tibi inveniri maximè contrarios.
Secundo oſtendit, ſcelera non ira Deûm
Fatorum dicto ſed puniri tempore.

sacrilege., cette voix sortit tout d'un coup de ce lieu saint & religieux : Encore que ces dons m'ayent été offerts par des méchans, je les eusse en horreur ; & qu ainsi je ne me mette point en peine de les voir emporter par ton larcin : neanmoins, impie que tu es, ton crime sera puni par la perte de ta vie, lorsque le jour destiné à ton supplice sera venu Mais de peur que le feu qui brûle sur nos Autels, & donc la pieté respectueuse des hommes honore la grandeur des dieux, ne serve desormais à éclairer les crimes : je veux qu'il soit defendu de prendre jamais de lumiere au feu qui m'est consacré. Ainsi il n'est pas permis aujourd'huy d'allumer une lampe au feu qui brûle en l'honneur des Dieux, ni d'allumer méme au feu sacré à une lampe.

Il n'y a que celuy qui a inventé ce recit qui puisse expliquer combien d'instructions utiles y sont renfermées. Il nous marque premierement, que souvent ceux que nous avons nourris, & entretenus nous-même, nous devienent les plus ennemis & les plus contraires. Il nous montre, en second lieu, que la pu-

nition des crimes n'arrive pas par la colere des Dieux, mais selon l'ordre & au temps prescrit par les destinées. Et enfin il apprend aux bons à ne se joindre jamais avec les méchans dans l'usage & dans le commerce de la moindre chose.

XI.

L'or est l'appas des crimes.

Hercule & Plute.

VN homme de cœur hait les richesses avec beaucoup de raison, parceque les biens dérobent souvent la gloire veritable qui n'est deuë qu'a la vertu.

Hercule ayant esté reçû dans le Ciel à cause de sa vertu, & ayant salüé tous les Dieux qui venoient de se réjoüir avec luy: Plute, qui est le fils de la fortune étant venu aussi le trouver il détourna ses yeux pour ne le point voir. Son pere Iupiter luy en ayant demandé la cause le hai, ce Dieu, lui dit, il, parcequ'il est ami des méchans & qu'il corrompt tous les esprits par l'esperance du gain qu'il leur offre.

Novissimè interdicit cum malefico
Usum bonus consociet ullius rei.

XI.

Opes irritamenta malorum.

Hercules & Plutus.

OPes invisa merito sunt forti viro,
Quia dives arca veram laudem intercipit.

§ Cælo receptus propter virtutem Hercules,
Quum gratulanter persalutasset Deos,
Veniente pluto, qui fortunæ est filius,
Avertit oculos: causam quæsivit Pater:
Odi, inquit, illum, quia malis amicus est,
Simulque objecto cuncta corrumpit lucro,



XII.

Leo Regnans.

VTilius homini nihil est quàm rectè
loqui,
Probanda cunctis est quidem sententia:
Sed ad perniciem solet agi sinceritas.

§ Quum se ferarum Regem fecisset Leo,
Et æquitatis vellet famam consequi,
A pristina deflexit consuetudine:
Atque inter illas tenui contentus cibo,
Sancta incorruptâ jura reddebat fide.

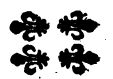


XII.

Le Lion Roy.

IL n'y a rien de plus utile à l'homme que de parler avec verité & sans déguiſement. C'eſt une maxime qui eſt reçüe ſans peine de tout le monde, mais on abuſe d'ordinaire de la ſincerité des perſonnes pour les perdre.

Le Lion s'eſtant fait Roy des beſtes ſauvages, & voulant s'acquerir la reputation d'eſtre juſte & équitable, changea ſon ancienne couſtume, & ſe contentant de fort peu de choſe pour ſa nourriture, vivoit parmi elles en leur rendant la juſtice avec une pureté inviolable & incorruptible.



XVII.

Ce n'est pas l'exterieur, mais la vertu qui rend les personnes semblables.

Les Chevres & les Boucs.

LEs Chevres ayant obtenu de Jupiter qu'elles auroient de la barbe, les Boucs commencerent à s'affliger, & à se mettre en colere de ce que celles qui leur estoient inferieures dans le sexe, leur devenoient égales dans l'honneur qui leur estoit propre. Mais Iupiter leur répondit: Laissez-les joüir de cette vaine gloire, & se parer d'un ornement qui vous est dû, pourveu que vous demeuriez toûjours êlevez au dessus d'elles par la force & par le courage.

Apprends par cette Fable à souffrir, que ceux là te soient semblables dans l'apparence exterieure, qui te sont inferieurs dans la vertu.

XIII.

Pares non habitus, sed virtus facit.

Capella & Hirci.

BArbam capellæ quum impetrassent ab Iove,
Hirci mærentes indignari cœperant,
Quod dignitatem fœminæ æquassent suam.
Sinite, inquit, illas gloria vana frui,
Et usurpare vestri ornamentum muneris,
Pares dum non sint fortitudinis.

§ Hoc argumentum monet ut sustineas tibi
Habitu esse similes, qui sint virtute impares.



XIV.

In secundis time; in adversis spera.

Gubernator & Nautæ.

QUum de fortunis quidam quereretur suis,
Æsopus finxit consolandi gratia.

¶ Vexata sævis navis tempestatibus,
Inter vectorum lachrymas & mortis metum,
Faciem ad serenam subitò mutatur dies.
Ferri secundis tuta cœpit flatibus,
Nimiaque nautas hilaritate extollere.
Factus periclo tum gubernator sophus;
Parce gaudere oportet, & sensim queri:
Totam quia vitam miscet dolor & gaudium.

XIV.

Crains dans les biens, espere dans les maux.

Le Pilote & les Matelots.

QVelqu'un se plaignant de son infortune, Esope inventa cette Fable pour le consoler.

Vn Navire estant agité par une tempeste violente, & ceux qui estoient dedans estant déja dans les pleurs & dans l'apprehension de la mort, le temps se changea en un moment, & devint calme & serain. Ainsi le vaisseau hors de peril commença à faire voile avec bon vent, & les Matelots à s'emporter d'un excez de joye. Mais le Pilote estant devenu sage par le danger, leur dit ces paroles : Il faut se réjoüir avec moderation, & se plaindre sans excez ; parceque toute la vie n'est qu'un mélange & une vicissitude continuelle de douleur & de joye.

XV.

Par trop de bonté on blesse le respect.

Les Ambassadeurs des Chiens à Iupiter.

LEs Chiens envoyerent un jour des Ambassadeurs à Iupiter pour le supplier de rendre leur condition & leur vie plus heureuse, & les degager du mauvais traitement que les hommes leur faisoient en ne leur donnant que du pain de son, & les reduisant à se rassasier dans leur faim extréme des choses sales & puantes. Les Ambassadeurs estant partis ne firent pas grande diligence s'amusant durãt le chemin à flairer des ordures pour y trouver dequoy manger. Estant citez en suite devant Iupiter, ils ne comparoissent point. Enfin Mercure les ayant trouvez à grand' peine les emmene devant luy tout troublez & tout decontenancez. Alors voyant le visage & la Majesté éclatante de Iupiter, ils furent saisis d'une telle frayeur, qu'ils parfumerent tout son Palais d'un musc bien different de l'ordinaire. D'où ayant esté chassez à grands coups de bâton, & étant sortis dehors, Iupiter nean-

XV

X V.

Nimia verecundia inverecundum facit.

Canum Legati ad Iovem.

CAnes, legatos olim misere ad Iovem,
Melioris vitæ tempus oratum suæ,
Vt se abriperet hominum contumeliis,
Furfuribus sibi consparsum quod panem darent,
Fimoque turpi maximam explerent famem.
Profecti sunt legati non celeri pede,
Dum naribus scrutantur escam in stercore.
Citati non respondent: vix tandem invenit
Eos mercurius, & turbatos adtrahit.
Tum verò vultum magni ut viderunt Iovis,
Totam timentes concacarunt regiam:
Propulsi verò fustibus, vadunt foras:
Vetat dimitti magnus. Illos Iupiter.
Mirati sibi legatos non reverti,

Turpè æstimantes aliquod commissum à suis,

Post aliquot tempus alios adscribi jubent.

Rumor legatos superiores prodidit:

Timentes rursus aliquid ne simile accidat,

Odore canibus anum sed multo replent;

Mandata dant, legati mittuntur: statim

Adeunt: rogantes aditum, continuò impetrant.

Consedit genitor tum Deorum maximus,

Quassátque fulmen: tremere cœpere omnia;

Canes, confusus subito quod fuerat fragor,

Repente odorem mixtum cum merdis cacant.

Reclamant omnes vindicandum injuriam.

Sic est locutus ante pœnam Iupiter:

moins defendit qu'on les renvoyast. Cependant les autres Chiens s'étonnant de voir que les Ambassadeurs ne revenoient point, crurent quils avoient fait quelque chose qui n'étoit pas honneste. Et ayant laissé passer quelque temps, ils commanderent qu'on en deputa d'autres à leur place. Mais ayant appris par le bruit qui couroit ce qui étoit arrivé à leurs premiers Ambassadeurs, & craignant que la même chose n'arrivast encore aux seconds : ils leur emplirent le derriere de beaucoup de parfums. Ensuitte on leur donne leurs ordres, on les envoye à leur Ambassade. Ils se rendent prõptement à la Cour, demandent audience & l'obtiennent aussi-tost. Alors le pere & le plus grand des Dieux s'étant assis sur son throne remua la foudre qu'il tenoit en sa main. Tout tremble à ce bruit, & l'éclat soudain de ce tõnerre surprit tellemẽt ces pauvres Chiens, qu'ils commencerent à rependre un parfum naturel mélé avec cet artificiel dont on les avoit garnis. Tout le monde crie aussi-tôt qu'il faloit vãger cette injure qu'ils avoiẽt faite à un si grand Dieu. Mais Iupiter

avant que de les punir par la de la ſorte. Ce n'eſt pas agir en Roy, que de ne pas renvoyer des Ambaſſadeurs. Et il neſt pas difficile d'impoſer à cette faute la peine qu'elle à meritée. Ie ne defends pas qu'on les renvoyé, mais je veux qu'ils ſoient punis par la faim, afin qu'ils aprennent une autrefois à retenir leur ventre. Voilà la recompenſe que vous remporterez de moy, au lieu du jugement que vous m'êtiez venu demander. Mais ceux qui vous ont député vers moy, vous qui êtes ſi indiſcrets & ſi impertinens, ſeront expoſez à jamais aux injures & aux outrages des hommes. Ainſi les Chiens qui ſont deſcendus de ces premiers attandent encores aujourd'huy leurs deputez. Eſt c'eſt pour cette raiſon que lors qu'il en vient quelqu'un qu'ils n'ont pas encore veu, ils luy flairent au derriere, pour voir s'il n'eſt point de ces Ambaſſadeurs parfumez.

XVI.

Qui oblige un méchant, le rend pire.

L'Homme & la Couleuvre.

CEluy qui aſſiſte les méchans, s'en repentira quelque jour.

Non est legatos regis non demittere,

Nec est difficile pœnas culpæ imponere:

Non veto dimitti, verum cruciari fame,

Ne ventrem continere non possint suum:

Sed hoc feretis pro juditio præmium.

Illi autem qui miserunt vos tam futiles

Numquam carebunt hominis contumelia.

Ita nunc legatos expectant & posteri:

Novumque venire qui videt, culum olfacit.

XVI.

Malo qui bene facit, pejorem facit.

Homo & Colubra.

QVi fert malis auxilium, post tempus dolet,

9 *Gelu regentem quidam Colubram sustulit,*
Sinuque fovit contra se ipse misericors.

Namque ut refecta est, necuit hominem protinus
Hanc alia quum rogaret causam facinoris
Respondit: Ne quis discat prodesse improbis.

XVII.

Avarus auri custos non dominus.

Vulpes & Draco.

Vulpis cubile fodiens, dum terram eruit,
Agitque plures altius cuniculos,
Pervenit ad Draconis speluncam ultimam.
Custodiebat qui thesauros abditos.

Hunc simul aspexit; Oro ut imprudentia
Dei primum veniam, deinde, si pulchrè vides

Vn homme ayant trouvé une Couleuvre qui estoit toute roide & presque morte de froid, la leva de terre & la mit dans son sein pour la réchauffer par une compassion cruelle envers luy méme. Car ayant repris ses forces, elle le tua aussi tost. Vne autre Coleuvre luy ayant demandé, pourquoy elle avoit commis ce crime, elle luy répondit : C'est afin que les hommes apprennent à n'assister jamais les méchans.

XVII.

L'avare n'est que le Gardien, & non pas le maistre de son argent.

Le Renard & le Dragon.

VN Renard travaillant à sa taniere, comme il crûsoit la terre & se faisoit divers trous en perçant toujours de plus en plus, vint enfin jusques à la caverne profonde du Dragon qui gardoit en ce lieu des tresors cachez: & l'ayant apperçû, il lui dit. Ie te suplie premierement de me pardonner mon indiscretion & mon imprudence: & aprés si tu reconnois bien toy-méme, combien l'argent convient peu à la vie que je mene, je te prie de ne

touver pas mauvais, si je te demande, quel fruit tu retires d'un si grand travail, & quelle peut être la recompense qui t'oblige à te priver ainsi du sommeil, & à passer tes jours dans l'horreur de la nuit & des tenebres. Je n'en ay nulle, dit-il, mais Jupiter le plus grand des Dieux m'a donné cette charge. Tu ne prend donc rien pour toy de tous ces thresors, & tu n'en fais part à personne; Non, puis qu'il à plû ainsi aux destins. Je te prie, lui répondit le Renard, de ne trouver pas mauvais si je te dis cette parole avec liberté. Celuy qui te ressemble est né sans doute dans la colere des Dieux.

Puisque tu doit t'en aller en peu de temps où sont allez tous les hommes avãt toi, pourquoy par un étrange aveuglemẽt d'esprit es tu ingenieux à te gêner, & à te tourmenter toy-même? O Avare, c'est à toy que je parle: toy, dis je qui és la joye de tes heritiers: qui envies l'encens aux Dieux, & à toy méme ta propre nourriture: qui deviens triste & melancolique lorsque tu entens le son harmonieux d'un luth: & à qui le prix des viandes les plus necessaires tire des soûpirs & des gemisse-

Quam non conveniens aurum sit vita mea,
Respondeas clementer, quem fructum capis
Hoc ex labore, quodve tantum est præmium,
Vt careat somno & ævum in tenebris exigas?
Nullum, inquit ille, verum hoc à summo mihi
Iove atributum est. Ergo nec sumis tibi.
Nec ulli donas quicquam? Sic satis placet.
Nolo irascaris, liberè si dixero:
Diis est iratis natus qui est similis tibi.

Abiturus illuc quo priores abierunt,
Quid mente cæca miserum torques spiritum;
Tibi dico avare, gaudium hæredis tui,
Qui thure superos, ipsum te fraudas cibo;
Qui tristis audis musicum cithara sonum:
Quem tibiarum macerat jocunditas;
Obsoniorum pretia cui gemitum exprimunt

Qui dum quadrantes aggeras patrimonio,
Cælorum fatigas sordido perjurio;
Qui circumcidis omnem impensam funeris.
Libitina ne quid de tuo faciat lucrum.

XVIII.

Inventa perficere non in gloriam.

Phædrus de Fabulis.

Quid judicare cogitur livor modò,
Licèt dissimulet, pulchrè tamen intelligo.
Quicquid putabit esse dignum memoria,
Æsopi dicet: si quis minus adriserit,
A me contendet fictum quovis pignore.
Quem volo refelli jam nunc responso meo:
Sive hoc ineptum, sive laudandum est opus
Invenit ille, nostra perfecit manus.
Sed exequamur cœptum propositi ordinem.

mens du cœur. Qui pour augmenter ton bien sol à sol, irrites le Ciel par tes parjures honteux. Qui as soin de retrancher toute la dedépense qui se doit faire pour te rendre les derniers devoirs, de peur que la Deesse qui preside aux funerailles, ne gagne quelque chose du tien.

XVIII.

Il y a de l'honneur à achever parfaitement ce qu'un autre a commencé.

Phedre sur ses Fables

QVoy que l'envie puisse dissimuler, je voy fort bien le jugement qu'elle sera obligée de porter de cet ouvrage. Tout ce qu'elle corira digne de quelque estime, elle publiera qu'il est d'Esope seul & si elle y trouve quelque chose qui lui déplaise, elle soûtiendra & fera gageure, que c'est moy qui l'ay inventé. Pour la repousser presentement, je me contenterai de lui dire cette parole: Soit que ces Fables soient dignes de mépris ou de louange, c'est Esope qui les a invẽtées & c'est moi qui leur ay donné leur beauté & leur perfection. Mais poursuivons nôtre dessein, comme nous avons fait jusques à cette heure.

XIX.

Les vrayes richesses ne se perdent point.

Naufrage de Simonide.

VN homme sçavant a toûjours une source de richesses dans soy même.

Simonide qui a fait des si beaux vers, voulant trouver quelque soulagement dans sa pauvreté se mit à voyager par les plus celebres villes de l'Asie, chantant les loüanges de ceux qui avoient remporté le prix aux jeux, & recevant la recompense de son travail. S'estant enrichi de cette sorte, il voulut retourner par mer en l'Isle de Cée que l'on tient avoir esté son pays Il s'embarqua sur un vaisseau, qu'une horrible tempeste, avec ce qu'il estoit déja vieil & usé, brisa au milieu de la mer. Les uns ramassent leur argent, les autres se garnissent de ce qu'ils avoient de plus pretieux, afin qu'il leur restat quelque chose dequoy vivre. Vn de la troupe s'appercevant que Simonide n'emportoit rien, luy dit : He comment à vous ne prenez rien de ce qui est à vous? Tout ce qui est à moy, luy repondit-il, est avec moy. Et en suitte peu se sauve-

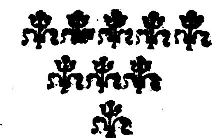
XIX.

Veras divitias eripit nemo,

Naufragium Simonidis.

Homo doctus in se semper divinitas habet.
Simonides, qui scripsit egregium melos
Quo paupertatem sustineret facilius,
Circumire cepit urbes Asiæ nobiles,
Mercede accepta laudem victorum canens.
Hoc genere questus postquam locuples factus est,
Venire in patriam voluit cursu pelagio,
(Erat autem natus, ut aiunt, in Ceo insula)
Ascendit navem, quam tempestas horrida:
Simul & vetusta, medio dissolvit muri.
Hi zonas, illi res pretiosas colligunt
Subsidium vitæ. Quidam curiosior:
Simonide, tu ex opibus nihil sumis tuis?
Mecum, inquit mea sunt cuncta. Tunc pauci enatant.
Quia plures onere degravati perierant,

Prædones adſunt, rapiunt quod quiſque extulit,
Nudos relinquunt. Fortè Claxo mena propè,
Antiqua fuit urbs, quam petierunt naufragit.
Hic literarum quidam ſtudio deditus,
Simonidis qui ſæpè verſus legerat,
Eratque abſentis admirator maximus,
Sermone ab ipſo cognitum, cupidiſſime
Ad ſe recipit, veſte, nummis familia
Hominem exornavit. Cæteri tabulam ſuam
Portant, rogantes victum, quos caſu obvius
Simonides, ut vidit: Dixi, inquit mea
Mecum eſſe cuncta; vos quod rapuiſtis, perit.



sent, la pluspart étant perdus pour s'être trop chargez, & encore des voleurs étant survenus en méme temps leur prirent tout ce qu'ils avoient emporté, & les laisserent tout nuds. Et parceque l'ancienne ville de Clazomene se trouva là-aupres, ces pauvres malheureux s'y retirerent aprés leur naufrage. Il arriva qu'en ce même lieu il y avoit une personne qui aimant l'estude & les belles lettres, & ayant lû souvent les vers de Simonide, estoit devenu un de ses grands admirateurs sans l'avoir jamais vû. De sorte que l'ayant reconnu par ses discours, & par son entretien, il fut ravi de le recevoir chez soy, & luy donna avec une liberalité extraordinaire des habits, de largent, & des serviteurs. Cependant les autres portant un ais où etoit representé leur naufrage, alloient par les ruës demandant leur vie. Et Simonide les ayant rencontrez par hazard, leur parla de la sorte: Ie vous avois bien dit, que tout ce qui étoit à moy étoit avec moy. Et vous voyez qu'il ne vous est rien demeuré de tout ce que vous aviez emporté avec vous.

XX.

Promet peu, & fais beaucoup.

La Montagne accouchant.

VN jour une montagne ressentoit les douleurs de l'accouchement, & jettoit des cris épouvantables. Toute la terre estoit dans une attente extraordinaire ; mais elle n'enfanta qu'une souris.

Cette fable te regarde, toy qui menaçant de faire des grandes choses n'as que des paroles sans aucun effet.

XXI.

La vraye gloire obscurcit la fausse.

La Fourmy & la Mouche.

LA Fourmy & la mouche disputoient avec grande chaleur qui estoit la plus excellente. La mouche commença la premiere à se relever de la sorte : Te peux tu

X X.

Magna ne jactes, sed præstes.

Mons parturiens.

MOns parturibat, gemitus immanes
ciens,
Eratque in terris maxima expectatio:
At ille murem peperit. Hoc scriptum est
tibi
Qui magna quum minaris, extriquas nihil

X X I.

Vera gloria fictam, obscurat.

Formica & Musca.

FOrmica & Musca contendebant acri-
ter,
Quæ pluris esset: Muscat sic cœpit prior.
Conferre nostris tu potes te laudibus?

Vbi immolator, exta prægusto Deûm.

Moror inter aras, templa perlustro omnia,

In capite regis sedeo quum visum est mihi

Et matronarum casta delibo oscula;

Laboro nihil, atque optimis rebus fruor.

Quid horum simile tibi contingit rustica?

Est gloriosus sanè convictus Deûm,

Sed illi qui invitatur, non qui invisus est.

Reges commemoras & matronarum oscula:

Ego granum in hiemem quum studioso congero:

Te circa murum video pasci stercore:

Aras frequentas, nempe abigeris quo venis:

Nihil laboras ideo quum opus est nil habes:

Superba, acta. tegere quod debet pudor

comparer avec les avantages qui se trou-vent en moy: Lorsque l'on fait des sacri-fice aux Dieux, c'est moy qui goûte la premiere des entrailles qui leur sont of-fertes: Ie me tiens au millieu des Autels: Ie me promene par tout dans tous les Tem-ples. Los qu'il me plait, je m'en vay me placer sur la teste méme des Roys. Ie prends un baiser chaste sur le visage des plus grandes Dames: Enfin je ne travaille point, & je ne laisse pas de joüir des meilleures choses. Qu'y a-t'il de sembla-ble en toute ta vie, toy qui es toute ru-stique & toute sauvage: Aquoy la Four-my répondit: C'est un grand honneur que de vivre dans les Temple des Dieux; mais cét honneur n'est que pour celuy qu'on y invite, & non pas pour celuy qui n'y est qu'avec la haine de tout le monde. Tu nous parles icy de la fami-liarité que tu as avec les Roys, & de ce que tu approches les personnes les plus Illustres & cependant lors que j'ay soin d'amasser des grains de bled pour passer mon hyver; je te voy le long d'une muraille qui te nourris d'ordure & de puanteur. Tu es souvent parmy les Au-

tels:mais on te chaſe par tout où l'on te trouve. Tu ne te mets point en peine de travailler;auſſi ne trouves-tu rien lorſque tu as beſoin de quelque choſe. Tu te vantes, inſolente que tu es, de ce que tu devrois couvrir par le voile de la honte. Tu me viens inſulter durant l'Eté : mais ſi-toſt que l'hyver eſt venu, tu ne dis plus mot. Lorſque le froid extrême te ſaiſit juſqu'à te faire mourir, je demeure dans ma maiſon en ſeureté, dans l'abondance de tout ce qui m'eſt neceſſaire. Cela ſuffit, ſi je ne me trompe, pour rabatre ta preſomption & ton orgueil.

Cette Fable nous apprend à diſcerner deux ſortes de perſonnes: dont les uns ſe relevent eux mémes par des fauſſes loüanges, & les autres poſſedent une gloire veritable, établie ſur la ſolidité de leur vertu.

XXII.

Dieu recompenſe ceux qui l'honorent.

Simonides preſervé par les Dieux.

J'Ay fait voir auparavant le grand pouvoir que les lettres & les ſciences ont parmi les hommes. Ie m'en vay repreſen-

Æstate me lacessis; quum bruma est siles:

Mori contractam quum te cogunt frigora,

Me copiosa recipit incolumen domus:

Satis profecto retrudi superbiam.

¶ Fabella talis hominum dicernit notas

Eorum qui se falsis ornant laudibus,

Et quorum virtus exhibet solidum.

XXII.

Deum colenti stat sua merces.

Simonides à Diis servatus.

QVantum valerent inter homines littera.

Dixi superius: quantus nunc illis honos

A superis si tribuetus; tradam memoria.

Simonides idem ille de quo retuli,

Victoris laudem cuidam picta ut scriberet

Certò condixit pretio, secretum petit:

Exigua quum frenaret materia impetum,

Usus poëta, ut moris est, licentia;

Atque interposuit gemina Ledæ sidera,

Auctoritatem similis referens gloria.

Opus adprobavit; sed mercedis tertiam

Accepit partem Quum reliquam posceret

Illi, inquit, reddent quorum sunt laudes duæ.

Verum ne iratè dimissum te sentiam,

Ad cœnam mihi promitte; cognatos volo

Hodie invitare, quorum es in numero mihi.

Fraudatus quamvis & dolens injuria,

Ne male dimissam gratiam corrumperet,

tur maitenant combien les dieux mêmes les ont honnorées

Le Poëte Simonide, qui est le même dont nous avons parlé auparavant, s'étant accordé avec une Athlette qui avoit remporté le prix, de faire des vers à sa loüange pour une certaine recompense qu'il luy devoit donner: se retira en particulier pour les faire. Et voyant que la bassesse d'un si petit sujet retenoit dans la gesne & dans la contrainte l'impetuosité de son esprit, il se servit d'une licence selon la coûtume des Poëtes. Il fit entrer dans sa composition les deux astres fils de Lede, pour relever cét homme par l'authorité des Dieux: compagnons du même exercice, & de la même gloire. L'Athlette témogna estimer ces vers, mais il ne lui donna que la troisiéme partie de ce qu'il luy avoit promis Et Simonide luy demandant le reste. Ceux-la, dit-il, vous le donneront pour qui vous avez composé les deux parts de cet Eloge. Mais afin que je ne vous laisse pas aller mécontent, je vons suplie de me faire l'honneur de venir aujourd'uy souper avec moy: car je veux inviter tous mes

bons amis, du nombre desquels vous éstes. Luy se voyant trompé de la sorte, & étant fâché de l'injure qu'il avoit reçûë : neanmoins pour ne perdre pas entierement l'amitié de cet homme, en rompant tout à fait avec luy : il luy promit de s'y trouver. Il vint à l'heure donnée, & se met à table avec les autres. Le festin estoit magnifique : on ne parloit que de boire, tout y estoit preparé avec grand soin ; & on n'entendoit que des cris de joye dans toute la maison. Lorsque tout d'un coup deux jeunes hommes couverts de poussiere, & ayant tout le corps trempé de sueur, paroissant à leur visage plus que des hommes, dirent au premier des valets qu'ils rencontrerent, qu'il appellast Simonide, & qu'il luy estoit important de les venir trouver tout presentement. Ce valet tout troublé s'en va à grand' hâte, & fait venir Simonide, lequel ayant à peine le pied hors de la chambre, le plancher tombant tout d'un coup accabla de ses ruines tous les autres conviez, & on ne trouva point ces jeunes hommes à la porte. Tout le monde donc ayant sçû comme cette affaire s'étoit passée, rencon-

Promiss

Promisit; rediit hora dicta; recubuit.

Splendebat hilare peculis convivium.

Magno apparatu læta resonnabat domus;

Humanam supra formam, cuidam servulo

Repente quum duo juvenes sparsi pulvere.

Sudore multo diffluentes corpora,

Mandant, ut ad se provocet Simonidem:

Illius interesse ne faciat moram.

Homo perturbatus excitat Simonidem.

Vnum promorat vix pedem triclinio,

Ruina cameræ subitò oppressit cæteros;

Nec ulli juvenes sunt reperti ad januam

Vt est vulgatus ordo narratæ rei,

Omnes sciverunt, numinum præsentiam

Vai dedisse vitam mercedis loco.

XXIII.

Epilogus ad Euthicum.

SVperſunt mibi quæ ſcribam, ſed parco ſciens:
Primum; eſſe ne tibi videar moleſtior,
Deſtringit quem multarum rerum varietas:
Dein ſi quis eadem forte conari velit,
Habere ut poſſit aliquid operis reſidui,
Quamvis materiæ tanta abundet copia,
Labori faber ut deſit, non fabro labor.

Brevitatis noſtræ præmium ut reddas pete
Quod es pollicitus; exhibe vocis fidem:
Nam vita morti propior eſt quotidie:
Et hoc minus veniet ad me muneris
Quò plus conſumet temporis dilatio.

Si citò rem perages, uſus fiet longior:
Fruar diutius, ſi celerius cepero.

nut visiblement, que ces Dieux estoient venus sauver la vie à ce Poëte ; pour le recompenser des loüanges qu'il leur avoit données.

XXIII.

Epilogue à Eutiche

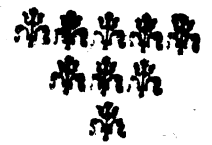
IL me reste encore des Fables sur lesquelles je pourrois travailler : mais je les laisse à dessein. Premierement, afin de ne vous estre pas trop importun dans cette grande multitude d'affaires qui vous lient, & qui vous environnent de toutes parts. Et secondement, afin que s'il arrivoit que quelqu'un voulût traiter les mémes choses, il luy restat encore des sujets sur lesquels il peut s'exercer. Quoy qu'il soit vray que cette matiere soit si riche & si abondante : que l'ouvrier manque plustost à l'ouvrage, que l'ouvrage à l'ouvrier. Ie vous supplie de rendre a la breveté dont j'ay usé dans ces Fables, la recompense que vous m'avez promise. Faites voir par les effets la sincerité de vos paroles. Car ma vie s'approche tous les jours de la mort, &

j'auray d'autant moins de part à vos presens, que le delay prendra davantage du temps qui me reste à vivre. Si vous me faites ce bien de bonne heure, l'usage en sera plus long, & l'ayant reçû plûstost, j'en jouïray plus de temps. Tandis qu'il me reste encore quelques années de cette vie languissante, il y a lieu de me donner ce secours. Il viendra un jour auquel estant accablé de vieillesse, ce sera en vain que vôtre bonté s'éforcera de m'assister, lors que vos bienfaits me seront devenus inutils, & que la mort prochaine redemandera le tribut qui luy est dû. Prenez pour une impertinence la priere que je vous fais estant si porté de vous-mêmes à m'accorder le bien que je vous demande. Souvent les coupables avoüant leurs fautes ont obtenu pardon; combien est il plus juste d'absoudre les innocens? C'est à vous à agir le premier en cette rencontre. Les autres agiront aprés, & chacun en suitte à son tour y prendra la part qui luy est deüe. Iugez en cette affaire ce que vostre équité

Languentis avi dum sunt aliqua reliquia
Auxilio locus est: olim senio debilem
Frustra adjuvare bonitas nitetur tua,
Quum jam desierit esse beneficium utile,
Et mors vicina flagitabit debitum.
Stultum admovere tibi preces existima,
Proclivis ultro quum sit misericordia,
Sapè impetravit veniam confessus reus,
Quanto innocenti justius debet dari?
Titæ prius sunt partes, aliorum dein;
Similique gyro venient aliorum vices,
Decerne quod religio, quod patitur fides,
Et gratulari me fac judicio tuo.
Excedit animus quem proposuit terminum
Sed difficulter continetur spiritus

Integritatis qui ſincera conſcius,
A noxiorum premitur inſolentiis.
Qui ſint requires, apparebunt tempore.
Ego quondam legi quam puer ſententiam;
Palam mutire plebeio periculum eſt,
Dum ſanitas conſtabit, pulchrè meminero.

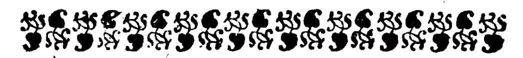
Finis Libri IV.



& vostre conscience demandent de vous; & faites que je sois obligé de vous remercier de ce jugement. Ie voy bien que j'ay passé les bornes que je m'estois prescrites; mais il est difficile d'arrester un esprit, qui sentant dans soy-méme combien il est innocent & irreprochable, se voit neanmoins attaqué par les outrages & par l'insolence des méchans. Vous me demanderez peut estre qu'ils sont; mais le temps les fera connoistre. Car tant que j'auray l'esprit sain, il me souviendra toûjours d'une sentence que j'ay apprise autrefois estant encore enfant. Il est dangereux à un homme du peuple de meurmeurer & de se plaindre publiquement.

Fin du IV Livre.





LES FABLES DE PHEDRE, LIVRE CINQUIE'ME.

PREFACE A PARTICVLON.

AYANT resolu de terminer cet Ouvrage, pour laisser aux autres assez de matiere sur laquelle ils pûssent travailler, j'ay condamné depuis en moy-même ce dessein. Car quand bien il se trouveroit quelqu'un qui voulût écrire sur le méme sujet comment pourroit-il deviner ce que je n'orois pas traitté, pour luy donner lieu d'acquerir de la reputation puisque chaque esprit a des pensées qui luy sont propres, & un air tout particulier ? Ce n'est donc pas une le-

PHÆDRI

FABVLARVM

LIBER QVINTVS

PROLOGVS AD PARTICVLONEM

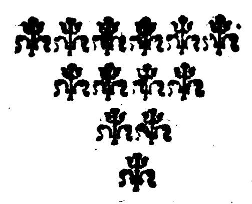


Vum destinassem operis habere terminum,
In hoc ut aliis esset materia satis,
Concilium tacito corde damnavi meum
Nam si quis talis etiam est tituli arti-fex
Quo pacto divinabit quidam miserim,
Vt illum ipsum cupiam fama tradere:
Sua cuique quum sit animi cogitatio,
Colorque proprius: ergo non levitas mihi,
Sed certa ratio causam scribendi dedit,

Quare, Particula, quoniam caperis fabulis,
Quas Æsopias non Æsopi nomine,
Quasi paucas ostenderit, ego plures dissero,
Usu, vetusto genere sed rubus novis.

Quartum libellum dum tu variè perleges.
Hunc obtrectare si volet malignitas,
Imitari dum non possit, obtrectet licet.

Mihi parta laus est, quod tu quod similes tui
Vestras in chartas verba transfertis mea,
Dignumque longa judicatis memoria.
In literarum plausum ire desidero.



gereté, mais une raison solide qui me fait reprendre la plume. C'est pourquoy, mon cher Particulon, puisque vous aimez ces Fables, (que j'appelle plûtost des Fables faites à l'imitation d'Esope, que les Fables d'Esope : estant certain que luy m'en ayant seulement découvert quelques-unes, j'en ay inventé de moy-méme beaucoup d'autres, comme ayant suivi un ancien genre d'écrire, mais l'ayant traité avec des choses toutes nouvelles) tandis que vous lirez à loisir mon quatriéme Livre, si mes envieux veulent censurer malicieusement celuy-cy, je me mettray fort peu en peine, qu'ils le censurent, pourveu qu'ils en puissent faire autant. Ce m'est une assez grande gloire, de ce que vous & ceux qui vous ressemblent, ne dedaignez pas de vous servir de quelques unes de mes paroles dans vos écrits, & que vous me jugez digne de vivre à jamais dans la memoire des hommes. Car je ne desire l'approbation & les applaudissemens que des personnes sçavantes & judicieuses.

FABLE I.

Vn homme d'esprit est estimé de tout le monde.

Demetrie & Menandre.

SI j'entremesle en quelque lieu de ces écrits le nom d'Esope, auquel il y a long-temps que j'ay rendu tout ce que je devois. Sçache, mon cher Lecteur, que ce n'est que pour avoir plus d'autorité; comme nous voyons aujourd'huy que quelques ouvriers augmentent l'estime & le prix de leurs ouvrages, en mettant le nom de Praxitele sur les nouvelles statuës de marbre qu'ils ont faites, & le nom de Myron sur l'argent qu'ils ont mis en œuvre. Car l'envie qui se plaist à medire & à mordre, favorise toûjours dayantage les vertus anciennes que les presentes.

Mais je m'en vay conter une Fable, qui confirmera cecy.

¶ Demetrie qui a esté appelé Phalerée ayant usurpé injustement la tirannie dans Athenes, tout le peuple couroit en foule, & à l'envy l'un de l'autre pour saluër,

FABVLA I.

Nihil ad honorem fama ingenij aptius.

Demetrius & Menander.

AEsopi nomen sicubi interposuero,
Cui reddidi jampridem quicquid debui,
Auctoritatis esse scito gratia
Vt quidam artifice nostro faciunt sæculo
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adscripserunt Praxitelen suo
Myronem argento, plus vetustis nam favet
Invidia mordax quam bonis præsentibus.
Sed jam ad fabellam talis exempli feror.

¶ *Demetrius qui dictus est Phalereus,*
Athenas occupavit imperio improbo.
Vt mos est vulgi passim & certatim ruunt;
Feliciter subclamant ipsi principes:
Illam osculantur, qua sunt oppressi manum,

Tacite gementes tristem fortunæ vicem
Quin etiam resides & sequentes otium,
Ne defuisse noceat repetunt ultimi;

In queis Menander nobilis comædiis
Quas, ipsum ignorans, legerat Demetrius,

Et admiratus fuerat ingeninm viri,
Vnguento delibutus vestitu adfluens.

Veniebat gressu delicato & languido:

Hunc ubi Tyrannus vidit extremo agmine:
Effæminatus quid hic in conspectu meo
Audet venire responderunt poximi:

Hic est Menander scriptor, mutatus statim

Compellat hominem blandè, dextramque arripit.



comme c'est la coûtume du peuple Les premiers de la ville témoignent publiquement se rejouir de son bon-heur, & baisoient cette main qui les tenoit opprimez, déplorant dans le fonds de leur cœur leur triste infortune : Ceux mémes qui menoient une vie tranquile & retirée, craignant qu'il ne leur nuisist d'avoir manqué à luy rendre leurs devoirs, venoient les derniers pour se presenter devant luy? Entre lesquels Menandre celebre par ses Comedies, que Demetrie avoit leuës sans le connoistre, & y avoit admiré l'excellence de son esprit, s'avançoit aussi avec une demarche languissante & effeminée, estant tout parfumé, & laissant trainer negligemment se robe jusques en terre. Le Tiran l'ayant vû derriere les autres : Comment dit il paroistre devant moy? Et ceux qui estoient prés de luy, luy ayant répondu que c'estoit le Poëte Menandre, luy, changeant tout d'un coup de sentiment, le prend par la main, & luy fait des grandes caresses.

II.

Brave en paroles, & prest à fuyr.

Les Voyageur & le voleur.

DEux hommes lestes, & n'ayant rien qui les chargeast, faisoient voyage ensemble. L'un êtoit lâche & l'autre courageux. Vn voleur les rencontra, & leur mettant l'épée sur la gorge, leur demanda la bourse Celui qui avoit du cœur, se jettant tout d'un coup sur lui, & repoussant la force par la force, luy porte un coup mortel au depourvû, & se tire de ce peril par sa resolution & par son courage. Le Voleur êtant mort, son compagnon qui avoit témoigné tant de lascheté courut aussi-tost à luy: & mettant l'épée à la main & jettant son manteau par terre: Laissez-le venir dit-il, je luy apprendray bien à qui il s'addresse. Alors celui qui s'êtoit deffendu si genereusement, luy dit: je voudrois que presentement vous m'eussiez secondé au moins par ces paroles: j'eusse esté plus resolu, les croyant vrayes. Mais maintenant rengainez vos rodomontades aussi bien que vostre épée pour en pouvoir tromper

II.

Ventosa lingua: pedes fugazes.

Viatores & Latro.

Viam expediti pariter carpebant duo,
Imbellis alter, alter at promptus manu.
Occurit illis Latro, & intentans necem
Aurum poposcit, Audax confestim irruens
Vim vi repellit, ac ferro incantum occupat
Et vindicavit sed se forti dextera.
Latrone occiso timidus accurrit comes,
Stringitque gladium; dein rejecta penula:
Cedo inquit, illum; jam curabo sentiat
Quos adtentarit. Tunc qui depugnaverat:
Vellem istis verbis saltem adjuvisses modo,
Constantior fuissem vera existimans:
Nunc conde ferrum & linguam pariter futilem,

Vt possis alios ignorantes fallere.
Ego qui sum expertus quantis fugias viribus:
Scio quod virtuti non sit credendam tuæ.

¶ Illi adsignari debet hac narratio
Qui re secunda fortis est, dubia fugax.

III.

Spontè peccanti nullus est veniæ locus.

Calvus & M sqva.

CAlvi momordit Musca nudatum caput;
Quam opprimere captans, alapam sibi duxit gravem,
Tunc illa in ridens: Punctun volucris parvula
Voluisti morte ulcisci: quid facies tibi,
Injuriæ qui addideris contumeliam?
Respondit: Mecum facile redeo in gratiam
Quia non fuisse mentem lædendi scio:
Sed te contempti generis animal improbum,

d'autres qui ne vous connoiſtront pas. Car pour moy qui ay appris par experience avec qu'elle viteſſe vous fuyez : je ſçay qu'il ne faut pas trop ſe fier à vôtre grand courage.

Cette fable ſe peut appliquer à ceux qui faiſant les hardis lors qu'il n'y a rien à craindre,ſon tres-lâches dans le peril.

III.

Qui peche volontairement eſt digne de tout pardon.

Le Chauve & la mouche.

VNe mouche ayant picqué la teſte d'un homme chauve lui tâchant de la ſurprendre, ſe donna un grand ſoufflet pour l'écraſer. Mais la Mouche ſe mocquant de luy, luy dit: Si tu as voulu punir de la mort la piqueure d'une ſi petite béte comment te puniras tu toy méme,qui au mal que tu t'es fait, as ajoûté encore l'affront d'un ſoufflet,Cet homme lui répondit. Pource qui eſt de moi, je me reconcilie aiſémant avec moy-même , ſçachant que ſi je me bleſſe, c'eſt ſans avoir deſſein de me bleſſer : Mais toy,qui tiens un rang

ſi mépriſable parmy les animaux, & qui nous importunant ſans ceſſe, prends plaiſir à boire le ſang des hommes, je voudrois te pouvoir tuer à peine de me faire du mal plus que je ne m'en ſuis fait.

Cette Fable nous montre qu'on pardonne plus aiſément à une perſonne qui tombe en quelque faute ſans y penſer, qu'à celuy qui ſe rend coupable volontairement, ce dernier étant ce me ſemble, digne de toute ſorte de punition.

I V.

Heureux qui ſe fait ſage aux dépens d'autruy.

L'Homme & l'Aſne.

VN homme ayant immolé un Pourceau au Dieu Hercule, pour s'acquitter d'un vœu qu'il luy avoit fait, s'il luy conſervoit la vie ; fit donner à ſon Aſne le reſte de l'orge du Pourceau. Mais l'Aſne le rejettant luy dit : Ie prendrois tres-volontiers ton orge, ſi je ne conſiderois que celuy qui s'en eſt nourry vient d'être égorgé.

La conſideration de cette Fable m'ayant

Quæ delectaris bibere humanum sanguinem,
Optem necare, vel majore incommodo,

¶ Hoc argumentum veniam mage dari docet,
Qui casu peccat, quam qui consilio nocens:
Illum esse quavis pœna dignum judico.

IV.

Feliciter sapit, qui alieno periculo sapit.

Homo & Asinus.

Quidam immolasset verrem quum sancto Herculi
Cui pro salute votum debebat sua
Asello jussit reliquia poni hordei.
Quas aspernatus ille sic locutus est:
Tunc libenter prorsus adpeterem cibum
Nisi qui nutritus illo est, jugulatus foret.

¶ Hujus respectu fabula deterritus.

Periculosum semper vitavi lucrum.

Sed dicit : Qui rapuere divitias, habent.

Numeremus, agedum, qui deprensi perierint.
Majorem turbam punitorum reperies,

Paucis temeritas est bono multis malo.

V.

Præjudicata opinio judicium obruit.

Scurra & Rusticus.

PRavo favore labi mortales solent,
Et præjudicio dum stant erroris sui,

Ad pœnitentiam rebus manifestis agi.

¶ Facturus ludos quidam dives nobilis,
Proposito cunctos invitavit præmio,
Quam quisque posset ut novitatem ostenderet.
Venere artifices laudis ad certamina.

frappé l'esprit, j'ay toûjours évité le gain, & les avantages qui nous mettent en danger. Que si vous me dites que ceux qui ont volé le bien des autres, en sont demeurez les maistres: contons je vous prie, combien il y en a qui ayant esté surpris ont pery mal-heureusement ; & vous trouverez que le nombre de ceux qui ont esté punis, est beaucoup plus grand. Car si l'audace & la temerité sont utiles à quelques-uns, elles sont pernicieuses à une infinité d'autres.

V.

La preoccupation estouffe le jugement.

Le Bouffon & le Paysan.

LEs hommes se trompent d'ordinaire, lors qu'ils sont preoccupez de passion pour quelque personne : & voulant soûtenir opiniatrement la fausseté de leurs opinions, sont enfin obligez de s'en repentir estant convaincus par l'évidence des choses mémes.

Vn jour un homme riche & de grande condition devãt faire representer des jeux devant le peuple, proposa un prix & invita tous ceux qui auroient trouvé quelque

chose de nouveau, de le venir faire paroître devant tout le monde. Plusieurs personnes ingenieuses se trouverent à ce cóbat de reputation & d'honneur. Entre lesquelles un bouffon celebre pour ses bons mots, vint dire publiquement qu'il avoit à representer une chose devant le peuple qui n'avoit jamais esté veuë sur le theatre. Ce bruit s'étant rependu émut toute la ville, & les lieux qui étoient vuides auparavant à peine peuvent suffire pour la grande foule qui s'y assemble. Luy donc paroissant sur le theatre tout seul sans aucun appareil, sans aucun autre acteur avec luy, tout le monde attendoit avec grand silence ce qu'il devoit faire. Alors baissant tout d'un coup la tête & la mettant dans son sein, il commença à contrefaire de telle sorte le cry dun cochon, que tout le peuple soûtenoit qu'il en avoit un veritable caché sous sont manteau, & luy commanda de le secouër. Ce qu'ayant fait, & ayant trouvé qu'il n'y avoit rien, ils le cóblerent de loüanges, & lui firent de grands applaudissemens. Vn Païsan étant present à cette action, commença à dire qu'il ne lui cederoit point en cela, & aussi-tôt pu-

Quod

Quos inter Scurra notus urbano sale,
Habere dixit se genus spectaculi
Quod in Theatro numquam prolatum foret.
Dispersus rumor civitatem concitat:
Paulo ante vacua turbam deficiunt loca.
In scena verò post quam solus constitit,
Sine apparatu, nullis adjutoribus,
Silentium ipsa fecit expectatio.
Ille in sinum repente dimisit caput,
Et sic porcelli vocem est invitatus sua;
Verum ut subesse pallio contenderent,
Et excuti juberent: quo facto simul
Nihil est repertum, multis onerant laudibus,
Hominemque plausu prosequuntur maximo.
Hoc vidit fieri rusticus: Non me hercule
Me vincet inquit: & statim professus est
Idem facturum melius se postridie.
Fit turba major: jam favor mentes tenet.

L

Et derisuri, non spectaturi sedent.
Vterque predit. Scurra digrunnit prior,
Movetque plausus & clamores suscitat.
Tunc simulans sese vestimentis Rusticus
Porcellum obtegere, quod faciebat, scilicet
Sed in priore quia nil compererant latens,
Pervellit aurem vero quem celaverat,
Et cum dolore vocem naturæ exprimit.
Adclamat populus: Scurram multo similius
Imitatum & cogit rusticum trudi foras.
At ille profert ipsum porcellum è sinu,
Turpemque aperto pignore errorem probans,
En his declarat quales sitis judices.

blia hautement qu'il s'obligeoit le lendemain à faire le Cochon mieux que luy. Le peuple s'assemble en plus grande foulle, & les esprits estant déja preoccupez par un desir de favoriser le Bouffon, ils viennent plutôt pour se mocquer du Païsan que pour voir ce qu'il pourroit faire. L'un & l'autre paroît en suite sur le theatre, & le Bouffon le premier contrefaisant le Cochon, excite de grands cris, & de grands applaudissemens. Alors le Païsan faisant semblant de cacher un Cochon sous son menteau, (ce qu'il faisoit effectivement mais sans que personne s'en doutât ? parce qu'ayant fait secouer le manteau de l'autre ils n'y avoient rien trouvé) commença à tirer l'oreille du Cochon veritable qu'il cachoit & le contraignit par cette douleur à se plaindre dans sa voix naturelle. Tout le peuple s'écria aussi tost que le Bouffon avoit contre fait beaucoup mieux le Cochon que le Païsan ; & commanda qu'on le chassât honteusement. Mais lui tirant de son sein le petit. Cochon, & leur montrant par la preuve comme ils s'étoient trompez. Tenez, Messieurs, leur dit il. voici qui fait voir que vous estes de fort bons Iuges.

VI.

Phedre à Particulon.

IL me reste encore beaucoup de choses que je pourrois dire, je trouve en cette matiere une diversité & une abondance inépuisable. Mais ces jeux & ces divertissemens d'esprit ne plaisent que lors qu'ils sont renfermez dans certaines bornes & deviennent desagreables lors qu'ils passent jusques dans l'excez. C'est pourquoy, mon cher Particulon, dont la vie est si pure, & si innocente, & dont le nom vivra dans mes écrits tant que les Muses Latines seront en honneur : Ie vous supplie en lisant ces Livres d'honorer de vostre approbation sinon l'esprit, au moins la breveté & la discretion de l'Autheur, qui est d'autant plus digne de loüange en ce temps, que les Poëtes y sont plus importun & plus insupportables par leurs longs discours.

V I.

Phædrus ad Particulonem.

ADhuc superſunt multa quæ poſſim loqui,

Et copioſa abundat rerum varietas,

Sed temperatæ ſuaves ſunt argutiæ:

Immodicæ offendunt. Quare vir ſanctiſſime

Particulo, chartis nomem victurum meis,

Latinis dum manebit pretium litteris,

Si non ingenium, certè brevitatem adproba,

Quæ commedari tanto debet juſtius,

Quanto Poëtæ ſunt moleſti validius.

VII.

Non omnia omnibus congruunt.

Duo Calvi.

INvenit Calvus fortè in trivio pectinem;
Accessit alter æquè defectus pilis:
Heja, inquit, est commune quodcunque est lucri.
Ostendit ille prædam, & adjecit simul;
Superûm voluntas favit, sed fato invido;
Carbonem, ut ajunt, pro thesauro invenimus.

§ *Quem spes delusit, huic querela convenit.*



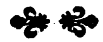
VII.

Toutes chôses ne sont pas propres à tous.

Deux Chauves.

VN homme Chauve ayant trouvé un peigne dans un carrefour, un autre qui estoit chauve comme luy, s'avançant : Le retiens part, luy dit-il, & ce que tu as trouvé sera pour nous deux. Ce premier luy montrant leur commune proye, luy dit ces paroles : Les Dieux nous avoient voulu favoriser, mais nostre mouvais destin nous a envié ce bon heur, & il nous est arrive ce que l'on dit d'ordinaire : Nous avons trouvé des charbons au lieu d'un thresor.

Cette plainte convient à celuy qui a esté trompé de ses esperances.



VIII.

L'homme vain se rend ridicule à tout le monde.

Vn joüeur de flûte appellé le Prince.

LOrs qu'un esprit vain enflé par la reputation imaginaire qu'il croit avoir, s'éleve dans des pensées insolentes & presomptueuses, sa legereté & son impertinence devient souvent le joüet de tout le monde.

Vn jouëur de flûte nommé le Prince, dõt Bathylle Commedien avoit accoûtumé de se sevir sur le theatre, estant assez connu du peuple, il arriva qu'en de certains jeux, du nom desquels je ne me souviens pas bien, comme on remuoit des machines de theatre, il tomba sans y penser d'une grande chûte, & se rompit la jambe gauche, luy qui eût mieux aimé en perdre deux droites, s'il les eût euës On le prend entre les bras, & on l'emporte dans sa maison faisant de grandes plaintes. En suitte

VIII.

Stulta Superbia ridetur ab omnibus.

Princeps tibicen.

Ubi vanus animus aura captus frivola
Arripuit insolentem sibi fiduciam,
Facile ad derisum stulta levitas ducitur.

Princeps tibicen notior paulo fuit,
Operam Bathyllo solitus in scena dare.
Is forte ludis, non satis memini quibus,
Dum pegma rapitur, concidit casu gravi
Nec opinans, & sinistram fregit tibiam,
Duas quum dextras maluisset perdere.
Inter manus sublatus & multum gemens,
Domum refertur: aliquot menses transeunt,

Ad sanitatem dum venit curatio.

Ut spectatorem mos est, & lepidum genus,
Desiderari cepit, cujus flatibus
Solebat excitari saltantis vigor.

Erat facturus ludos quidam nobilis,
Et incipiebat Princeps ingredier:eum
Adducit pretio precibus, ut tantummodo
Ipso ludorum ostenderet sese die.

Qui simul advenit, rumor de tibicine
Fremit in theatro: quidam affirmant mortuum,
Quidam in conspectum proditurum sine mora
Aulæo misso devolutis tonitrubus,

Dii sunt locuti more translatitio.

Chorus reducto tunc & notum canticum,

Imposuit, cujus hæc fuit sententia:

Lætare incolumis Roma salvo Principe.

quelques mois s'estant passez; jusqu'à ce que cette blessure fut guerie, comme c'est la coûtume de ceux qui se trouvent au theatre ils commencérent à trouver à dire à l'art de cet homme, qui avoit accoûtumé d'exciter par le son de sa flûte l'ardeur & l'agilité des danceurs. En ce mesme temps une personne de qualité devant donner des jeux au peuple, & le Prince commençant déja à marcher il obtint de luy par argent & par prieres, qu'il se montrast seulement sur le theatre le jour des jeux. Luy donc s'y estant rendu il s'eleva aussitost un bruit parmi tous les spectateurs touchant ce joüeur de flûte les uns assûrans qu'il estoit mort & les autres soustenans au contraire qu'il devoit paroître presentement devant le peuple. La tapisserie estant tirée aprés le bruit des tempestes & des tonnerres, les Dieux vinrent parler sur le theatre selon la coutûme. Les danceurs voyant ce joüeur de flûte revenu de nouveau, luy donnerent à chanter une chanson fort connuë qui commançoit par ces paroles:

Rome rejoüis-toy; tout est en seureté
Puisque le Prince est en santé

Aussi-tost tout le monde se leva avec de grands applaudissemens. Ce joüeur de flûte s'imaginant que c'étoit à lui qu'on applaudissoit pour se rejoüir de sa bien venuë, fait des grands baise-mains & de grands remerciemens au peuple. Les Chevaliers reconnoissant cette meprise ridicule & impertinente luy commandent avec grande risée de recommencer encore la méme chanson. Luy la recommançant de nouveau & les Chevaliers lui applaudissans encore pour se mocquer de luy : ce pauvre homme se prosterne tout de son long sur le theatre, en sorte que le peuple s'imaginoit qu'il luy demandoit par ses soûmissions le prix & la couronne. Mais tous les spectateurs ayant enfin reconnu la belle imagination dans laquelle il étoit, ils vous prirent mon Prince, qui pour paroitre d'avantage s'étoit lié la cuisse avec une écharpe blanche, & avec un habit blanc & des souliers blancs & voyant qu'il étoit devenu si superbe que de prédre pour lui à cause de son nom de Prince, l'honneur que l'on rendoit à la divine maison d'Auguste, ils le chasserent dehors, la tête la premiere avec honte & ignominie.

In plausus consurrectum est, jactat basio
Tibicen gratulari fautores putat.
Equester ordo stultum errorem intelligit,
Magnoque risu canticum repeti jubet.
Iteratur illud; homo meus se in pulpito
Totum prosternit; plaudit includens eques:
Rogare populus hunc coronam existimat.
Vt vero cuneis notuit res omnibus,
Princeps ligato crure nivea fascia,
Niveisque tunicis, niveis etiam calceis,
Superbiens honore divinæ domus,
Ab universis capite est protrusus foras.

IX.

Fugit irreparabile tempus.

Occasio depicta.

CUrsu volucri pendens, in novacula,
Calvus, comosa fronte, nudo corpore;
Quem si occuparis, teneas; elapsum semel
Non ipse possit Jupiter reprehendere:
Occasionem rerum significat brevem.

Effectus impediret ne segnis mora,
Pinxere antiqui talem effigiem temporis.

X

Ne sus minervam.

Taurus & Vitulus.

ANgusto in aditu Taurus luctans cornibus,
Quum vix intrare posset præsepia,
Monstrabat Vitulus quo se pacto plecteret.

I X.

Qui perd l'occasion ne la trouve plus.

Embléme du temps.

VN homme ayant des aisles, & qui court si viste qui pourroit marcher sur le tranchant d'un rasoir sans se blesser ; qui a des cheveux pardevant, & qui est chauve par derriere ; qui a le corps tout nud qu'on ne peut avoir qu'en le prevenant & que Iupiter méme ne peut reprendre lors qu'on l'a laissé échaper une fois, nous marque qu'en toutes choses l'occasion est prompte, passé en un moment

Les anciens nous ont representé le temps sous la figure de cet homme de peur que le retardement & la paresse n'empéchât l'execution de nos meilleures entreprises.

X.

N'instruit point ton Maistre.

Le Taureau & le Veau.

VN Taureau faisant des efforts avec ses cornes, & ne pouvant qu'a grand' peine entrer dans son étable dont la porte estoit fort étroite : Vn Veau luy montroit comme il devoit se plier pour passer plus

facilement : auquel il répondit : Tais-toy je ſay cela avant que tu fuſſes né.

Que celuy qui ſe mêle de corriger un plus habile que ſoy, prenne ceci pour lui.

X I.

Tout ce paſſe avec l'âge,

Le Chaſſeur & le Chien.

VN Chien qui pourſuivant avec ardeur les beſtes les plus viſtes avoit toûjours contenté extrémement ſon Maitre, devint tout foible & l'anguiſſant par la vieilleſſe, & ayant eſté un jour preſenté devant un Sanglier heriſſé pour ſe battre contre lui il le prit par l'oreille & le mordit mais ayant les dents toutes pourries, il fut obligé de le quitter. Alors le Chaſſeur ſe fachant commença à le crier, auquel ce vieil chien répondit : Ce n'eſt pas mon courage qui m'abandonne, mais c'eſt la force qui me manque. Tu me loües de ce que jay été autre fois, & tu me blâmes de ce que je ne ſuis plus ce que j'eſtois.

Tu vois aiſément, mon cher Philete, ce que j'ay voulu marquer par cette Fable.

FIN.

Tace, inquit, ante hoc novi quàm tu natus es.

¶ *Qui dictiorem emendat sibi dici putet.*

X I.

Omnia fert ætas.

Venatur & Canis.

ADversus omnes fortis veloces feras
Canis quum domino semper fecisset satis.
Languere cepit annis ingravantibus.
Aliquando objectus hispidi pugnæ suis,
Adripuit aurem: sed curiosis dentibus,
Prædam dimisit. Hic tum Venator dolens.
Canem objurgabat: cui senex contra latrans:
Non te destituit animus, sed vires meæ.
Quod fuimus laudas, jam damnas quod non sumus.
¶ *Hoc cur, Philete, scripserim pulchre vides*

FINIS.

TABLE
DES FABLES.

LIVRE PREMIER.

TABLE.

TABLE.

LIVRE. II.

LIVRE. III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

FIN.

